

ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SENEGAL
OMVS

PROGRAMME
DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT
PNUD

DEPARTEMENT DE LA
COOPERATION TECHNIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT
UNDTCD

GESELLSCHAFT
FUR TECHNISCHE
ZUSAMMEN ARBEIT
GTZ

DDC(17).53 11583

PROJET RAF / 81 / 059

**ASSISTANCE A LA PLANIFICATION CONTINUE
ET SUPPORT INSTITUTIONNEL
A L' O. M. V. S.**



MISSION D'EVALUATION

DOCUMENTS ANNEXES

J. VERDIER
A. KOUNTA
A. SCHULZ
B. BOURLA

OCTOBRE 1986

A N N E X E S

ANNEXE 1 : CALENDRIER DE LA MISSION D'EVALUATION

ANNEXE 2 : ANALYSE SYNTHETIQUE DES OUTPUTS DU PROJET

ANNEXE 3 : LISTE DES ENTRETIENS DES CONSULTANTS AVEC LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DU PROJET (1)

ANNEXE 4 : L'INFORMATIQUE DE LA CEPC

ANNEXE 5 : STATUT DU COMITE REGIONAL DE PLANIFICATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL (CRP)

ANNEXE 6 : TEXTE INTEGRAL DU RAPPORT DU DOCTEUR SCHULZ

ANNEXE 7 : NOTE DE SYNTHESE DE M. KOUNTA

ANNEXE 8 : TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION D'EVALUATION (1/7/86)

(1) En raison du très grand nombre d'entretiens tenus par les consultants au cours de leur mission (interviews individuels) et du caractère très personnel des réponses, nous avons renoncé à rédiger et à publier les fiches d'entretien. Leur contenu a très largement alimenté la réflexion de l'équipe d'évaluation.

Dates	J. VERDIER (PNUD)	B. BOURLA (DTCD)	D. SCHULZ (GTZ)	M. KOUNTA (OMVS)
30/09/86	Voyage	Voyage		En congé au MALI
1/10				
2/10	Briefing NEW-YORK	Briefing NEW-YORK		
3/10				
4/10	Voyage	Voyage	Voyage	
5/10				
6/10	DAKAR	DAKAR	DAKAR	
7/10	Briefing	Briefing	Briefing	
8/10	Mise au point méthodes Recueil documents Entretiens avec OMVS et SENEGAL	Mise au point méthodes Recueil documents Analyse du fonctionnement de la CEPC	Mise au point méthodes Recueil documents Entretiens avec les partenaires du développement rural	
9/10		- organisation - comptabilité - emploi des moyens - informatique - liaison avec OMVS		
10/10				DAKAR Contact préparatoire
11/10	Voyage		Voyage	
12/10				Voyage
13/10	BAMAKO Entretiens MALI Ministères		SAINT-LOUIS Entretien développement avec SAED Etude documents Tournée sur le fleuve Visite de terrin	
14/10				BAMAKO Entretiens MALI Ministères
15/10	Voyage			OVSTM
16/10	DAKAR Entretiens SENEGAL			
17/10	Voyage	Voyage	Voyage	
18/10	NOUAKCHOTT Entretiens MAURITANIE et SONADER	NOUAKCHOTT Entretiens conjoints avec le chef de mission	NOUAKCHOTT Entretiens spécialisés MDR et SONADER	
19/10				
20/10	Voyage	Voyage	Voyage	
21/10	DAKAR Audience Ministérielle	SAINT-LOUIS Etude cellule de ST-LOUIS	SAINT-LOUIS Etude documents	
22/10	SAINT-LOUIS Etude documents Entretiens SAED	Rédaction	Rédaction Entretiens spécialisés SAED	
23/10				DAKAR Entretiens avec l'OMVS et la CEPC
24/10				
25/10	Voyage	Voyage	Voyage	
26/10				Rédaction
27/10	DAKAR	DAKAR	DAKAR	
28/10	Rédaction	Validations et rédaction	Rédaction	
29/10				
30/10	Finalisation partielle	Finalisation	Finalisation	Finalisation
31/10	Debriefing	Debriefing	Debriefing	Debriefing

ANNEXE 2

ANALYSE SYNTHETIQUE DES OUTPUTS DU PROJET

TABLEAU DE COMPARAISON
DES RESULTATS ATTENDUS DU PROJET ET DES OUTPUTS PRODUITS

TERMES DE REFERENCE	PRODUITS
1. ANALYSE PRELIMINAIRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DE DEVELOPPEMENT INTEGRÉ DE L'OMVS :	
- Description de la situation "exacte" dans le Bassin et de l'évolution tendancielle "sans le programme".) - Description détaillée du programme.) - Analyse de cohérence avec les plans de développement nationaux et les grandes orientations des politiques de développement.) - Identification précise de l'ensemble des agents et opérateurs économiques concernés par le programme, et détermination pertinente des principaux niveaux de décision.) - Analyse descriptive des principales filières de production envisagées : riz, sucre, tomates, autres céréales, élevage, énergie, etc...)))))))
	Pas de produit.
2. ACTIVITÉS DE SUIVI ET EVALUATION PERMANENTE :	
2.1 Evaluation des fonctions du programme, par exemple en ce qui concerne le développement hydroagricole :	
a) Etudes,) b) Aménagement,) c) Production,) d) Encadrement/Vulgarisation,) e) Recherche/Expérimentation,) f) Approvisionnement en intrants,) g) Entretien/Réparation,) h) Commercialisation,) i) Crédit,) j) Services divers,) k) Analyse fonctionnelle globale.)	Suivi et évaluation réalisés depuis 1984 Suivi et évaluation réalisés depuis 1980 Suivi et évaluation réalisés depuis 1980))))))))))
	Pas de produit.
2.2 Evaluation des résultats agronomiques et analyse et suivi des systèmes de production.	Pas de produit sauf les "bilans de campagne" qui sont plutôt une statistique avec analyse de la production irriguée.
2.3 Evaluation des résultats micro économique : couts et revenus.	Pas de produit.
2.4 Evaluation des résultats financiers (globalement, par organisme, par fonction, par rapport aux hypothèses de l'évaluation "ex ante").	Pas de produit.
2.5 Evaluation des effets macroéconomiques sur les économies nationales : directes et indirectes, primaires et secondaires. Décomposition des comptes par agents, en particulier ceux de l'extérieur et du secteur public.	Pas de produit, avec beaucoup de difficultés la "méthode des effets" est en cours d'exécution pour le périmètre de Nianga depuis 1986.
2.6 Evaluation des impacts sociaux et écologiques sur le milieu rural, sur le peuplement ; de l'évolution des structures économiques régionales ; de l'impact sur l'aménagement des territoires nationaux.	Produits seulement dans le domaine des problèmes fonciers (3 études régionales, 1 table ronde).

TERMES DE REFERENCE	PRODUITS
<p>3. INTERPRETATION DES RESULTATS ET PREVISIONS :</p> <p>3.1 Diagnostic global.</p> <p>3.2 Identification des facteurs influençant les résultats.</p> <p>3.3 Dynamique du développement et disparités spatiales.</p> <p>3.4 Prévision des tendances.</p> <p>3.5 Identification des goulots d'étranglement, des écueils à éviter et des questions prioritaires à traiter..</p>	<p>)</p> <p>) Une étude de la CEPC : "La dynamique de la culture irriguée ..." Déc. 1985</p> <p>) sans diffusion jusqu'à présent.</p> <p>) Un rapport d'un consultant :</p> <p>) R. NMONT : "Quelques réflexions ..."</p> <p>) Aout 1984.</p> <p>)</p>
<p>4. RECHERCHE DE SOLUTIONS ET FORMULATION DE RECOMMANDATIONS :</p> <p>4.1 Diffusion des données, des analyses et des diagnostics effectués.</p> <p>4.2 Animation de réflexion et de concertation avec tous les agents et organismes concernés.</p> <p>4.3 Formulation de recommandations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adaptation et l'harmonisation des plans directeurs - les méthodes de développement, - les ajustements institutionnels, - les investissements, - les recherches à approfondir, etc... 	<p>La diffusion est restée restreinte : à l'extérieur de l'OMVS seulement aux SND à l'exception des séminaires et et tables rondes qui ont eu une diffusion plus large.</p> <p>1 table ronde sur la tenue foncière (1986)</p> <p>2 séminaires sur les conceptions et les couts des aménagements hydroagricoles (1983 et 1986)</p> <p>1 colloque sur "les orientations du développement de l'après-barrage" (1984) en coopération avec la CIB (SENEGAL)</p> <p>Participation des membres de la CEPC à divers séminaires.</p> <p>)</p> <p>)</p> <p>) peu ou pas de produits.</p> <p>)</p>
<p>5. CENTRALISATION DE L'INFORMATION, DE L'EXPERIENCE ACCUMULEE ET SUIVI DE LA MISE EN APPLICATION DES RECOMMANDATIONS.</p>	<p>Une partie de l'information est entrée dans une banque de données à DAKAR. Ces données sont à peine analysées et présentées.</p> <p>Le suivi de la mise en application des recommandations n'a pas été exécuté.</p>

LISTE DES PRODUITS
PAR ANNEE

LISTE DES PRODUITS PAR ANNEE	AUTEURS
1982 : Bilan de campagne 80-81 Compte rendu séminaire de NDIAYE Carte d'aménagement au 1/7/80 Carte d'aménagement au 31/12/80	DEMBELE Dr BA
1983 : Réactualisation du plan indicatif des Aménagements hydro-agricoles Expertise forestière Séminaire sur les couts et rythmes d'aménagement dans le BFS Termes de référence de l'étude Environnement - Santé Enquête préliminaire pour l'étude Intégration Agriculture - Elevage Révision du rapport D et F de l'étude socio-économique Etude des systèmes et des couts de production Carte d'aménagement au 1/7 avec inventaire d'études Compte rendu séminaire ETMA sur l'environnement Bilan des relations entre recherche et développement à travers SAED/ISRA	BURESTI HOENNINGER SENGHOR Dr BA Dr BA + SECK CAMARA SECK Dr BA + SECK SECK
1984 : Bilan de campagne 82 - 83 Inventaire des portefeuilles "Etudes" Carte des aménagements au 1/7 Colloque sur les orientations du développement de l'après-barrage Rapport sur l'application de la méthode des effets Cout des aménagements hydroagricoles (BOGHE) Réflexions sur mise en valeur plus efficiente et plus rapide	DEMBELE puis SIDIBE SECK DIOP LEMOINE DIALLO (Sonader) DUMONT
1985 : Inventaire des portefeuilles "études" Enquêtes préliminaires sur l'insertion des émigrés Couts des aménagements hydro-agricoles (LAMPSAR)	SECK H. BA SAED

ANNEXE II : COMPARAISON PROGRAMME D'ACTIVITE - REALISATION - 1982

INTITULE	AUTEURS	PREVISIONS	REALISATIONS
Homogénéisation des données de base			
Harmonisation des plans directeurs dans le temps et dans l'espace			
Exploitation des données des recensements et des études ORSTOM			
Carte des aménagements agricoles au 1/07	DEMBELE		X (BC 11 / 82 80/81)
Bilans de campagne			
Indicateurs socio-économiques			
Banque de données			
Analyse de l'incidence des variations inter-annuelles de la crue			
Etude des coûts			
Evaluation sanitaire			
Les problèmes fonciers	BOUTILLIER		8 mois après
Intégration des différentes catégories sociales			
La commercialisation			
I séminaire avec SND, CEPC et OMVS (activités, objectifs CEPC)			08/82
Opportunité création d'animation technique et économique	Chombard de Lawe		?
I séminaire sur Activité 82, programme 83 CEPC OMVS et experts nationaux			12/82

~~PARAISON~~ PROGRAMME D'ACTIVITE - REALISATION - 1983

INTITULE	AUTEURS	PREVISIONS	REALISATIONS
1° Bilan de campagne 81/82 Méthodologie pour mise au point système informatique OMVS Cartographie automatique			03/84 X
2° Coûts d'aménagement hydro agricole et systèmes d'exploitation <ul style="list-style-type: none">- Coûts réels et goulets d'étranglement- Schéma optimal d'aménagement- Equipements et matériel/périmètres et conditions d'utilisation par rentabilité- Coûts de production et revenus agricoles générés par culture irriguée- Actions à entreprendre en vue de faire baisser les coûts d'aménagement- Recommandations sur formation pour gestion, maintenance et organisation- Recommandations sur politique des prix pour valoriser la production et promouvoir la condition paysanne	SECK	problèmes de philosophie des SND et de logistique	
3° Intégration agriculture élevage	Dr BA	Etude des systèmes et des coûts de production	
4° Santé : évaluation et suivi des sanitaires	Médecin épidémiologiste	enquête préliminaire et termes de réf avec SECK	
5° Etude des temps des travaux agricoles et organisation sociale Etude des problèmes fonciers et sociaux Problèmes de réinsertion des émigrés		?	
6° Carte d'aménagement au 1/7/83 au 30/09 Inventaire des études Actualisation rapport D et F étude socio-économique Séminaire sur coûts et rythmes d'aménagement Appui SND et institution de recherche Révision du plan indicatif des aménagements hydro-agricoles Expertise forestière Etude économique des périmètres irrigués par la méthode des effets Environnement : appui division : Djvision études générales Conception de type de plans de développement intégré pour haut bassin et Delta	CAMARA SENGHOR BURESTI HOENNINGER POURTAUBORDE	09/85 X X 12/83 et 01/84 12/83 X X 84 X	

COMPARAISON PROGRAMME D'ACTIVITE - REALISATION - 1984

INTITULE	AUTEURS	PREVISIONS BA DIOP	REALISATIONS
1° Bilan de Campagne : rapport S2/83 Carte aménagement Portefeuille études		11/84 09/84 10/84	85 X X
2° Etude des coûts réels d'aménagement et d'exploitation		09/84	X
3° Etude intégration agriculture élevage	Dr BA		X
4° Analyse économique méthodes des effets		11/84	86
Actualisation du programme indicatif des aménagements hydro-agricoles		10/84	85
Atelier méthode des effets			X
Harmonisation des plans directeur d'aménagement réalisés 3 pays		12/84	?
Formes organisations sociales et problèmes fonciers		12/84	85
Actualisation des volets D et F étude socio-économiques		08/84	83 et 03/84
Note de présentation du système d'information		09/84	?
Edition diffusion listings historique périmetres irrigués		09/84	X
Analyse dynamique évolution rythmes d'aménagement (SAED ?)		12/84	?
Séminaire sur coûts d'aménagement, conception, réalisation et entretien		12/84	?
Atelier d'information et de concertation		10/84	?
CICODEV	JUTON VUVANTHAI	12/84	?
Evaluation	LEMOINE		X
Adaptation méthode des effets CEPC			X
Harmonisation plans directeurs			
Etude coût d'aménagement	JUTON		X
Préparation CICODEV			
Statistiques et programmation	DUMONT		X
Réflexions sur mise en valeur + efficiente et + rapide	DIOP		X
Colloque sur orientations du développement après barrage	SENGHOR		X
Plans parcellaires des périmetres irrigués sans encadrement			
Etude sur les coûts de production (hivernage 83/84)			85

APARAISSON PROGRAMME D'ACTIVITE - REALISATION - 1985

INTITULE	AUTEURS	PREVISIONS	REALISATIONS
Bilan de campagne			10/86
itinéraires techniques			EC
analyse multifactorielle des rendements			EC
Etude du système de production exploitation			EC
évaluation économique par méthode des effets (84)			EC
Diagnostic des systèmes de crédit agricole et recommandations pour BFS			EC
Situation démographique - Banques de données UNE			EC
Etude de secteur non encadré	SENGHOR SECK		X
Organisation sociale et structure foncière (84)			X
Etude du système de construction et de mise en exploitation			
Situation des aménagements 1/07			01/86
Portefeuille d'étude	SECK		X
Planification régionale de développement intégré du BFS	DIOP		X
Orientations et objectifs de la planification	DIOP		X
Dynamique de la culture irriguée	DIOP + Experts		X
Insertion des émigrés (cf 83)	consultants		
évaluation des superficies inondées	consultants		X
Rendements hivernage, coût des aménagements			EC
Séminaire sur conception, coût des aménagements			
Application méthode des effets	CHERVEL		06/86

INTITULÉ	AUTEURS	DATE DE PARUTION	REALISATION
Bilan de campagne	SIDIBE		EC
Portefeuille d'études	DIOP		EC
Situation des aménagements	SIDIBE		EC
Suivi coûts d'exploitation et production	MANKA		NON
Suivi formes d'organisation sociale et structures foncières	SECK		EC
Etude du secteur irrigué non encadré	SECK SENGHOR		EC
Bilan méthode des effets (84)	MANKA + consult. consultants		EC
Etude sur l'insertion des émigrés	UTAH University		NON
Réactualisation et répartition coûts et charges		X	
Etude des coûts d'aménagement du gorgol noir		NON	
Enquête routière	MANKA + OMVS		EC
Séminaire sur coûts d'aménagement	SENGHOR DIOP		X
Table ronde question foncière	DIOP		X
Séminaire coûts d'exploitation et de production		87	
Evaluation superficies inondées (85)	consultants		X
Etude cartographie population et équipements socio-économiques			Termes de réf.
Systèmes de crédit agricole (85)			EC
Itinéraires techniques (85)			EC
Analyses multifactorielles (85)			X
Assistance CAB			X
Analyse des coûts d'aménagement	SENGHOR		X
Les problèmes agraires sur la rive mauritanienne	B. BA		X
La tenue foncière dans la région de KAYES	BAGAYOKO		X
UNE			EC
Suivi tracteurs auto gérés			EC
Suivi temps de travaux paysans			EC
Séminaire sur aménagement bassins fluviaux et lacustres	IDEP		X
Cartographie thématiques			
Opération SPOT			

FICHES D'ANALYSE SYNTHETIQUE DES PRODUITS

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. Le bilan/suivi s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. A partir de Juillet, les travaux d'aménagement se terminent normalement à cause de l'hivernage. Le 1er Juillet est donc une date appropriée pour relever annuellement la situation des aménagements.

Le relevé des aménagements, la carte et la fiche signalétique, qui donne les détails de chaque périmètre (enregistrés dans la banque de données), ont donc une grande importance.

3. Ce bilan a été établi depuis l'étude socio-économique (1980).

Il est regrettable que les relevés des deux dernières années aient été publiés avec un retard d'une demi-année (Janvier 1985 et Janvier 1986).

Il serait aussi souhaitable que la situation annuelle des aménagements soit présentée en liaison avec la programmation, c'est-à-dire avec les orientations du schéma directeur officiel.

Jusqu'à présent, les données des fiches signalétiques ne sont pas analysées et présentées d'une façon qui permette de prendre connaissance de toutes données intéressantes afin de mieux comprendre les problèmes du milieu rural et les nécessités d'une gestion optimale de ces périmètres irrigués.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : annuel

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude. | | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/CEPC : PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES EN MAITRISE TOTALE DE L'EAU.
NOTICE EXPLICATIVE A LA CARTE DES AMENAGEMENTS.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Suivre le rythme d'avancement des aménagements hydroagricoles ; obtenir une vue d'ensemble pour le Bassin.

DESCRIPTION DU CONTENU :

1. Présentation des superficies aménagées sous différents aspects : extension, création, régression - Selon type de périmètres : grand - moyen - villageois - Foyers - Privés. Selon les pays membres etc,....
2. Carte (1/400 000e) montrant les aménagements avec différents symboles par type d'aménagement, nom du périmètre et superficies (SNI).
3. Fiche signalétique de chaque périmètre (informatisée, voir annexe).

DIFFUSION : H.C., S.G., Conseiller Economique, Conseiller Juridique, Directions de l'OMVS, SND, CAB, Cellule de Planification MDR NOUAKCHOTT, Direction de l'Agriculture Bamako, Bailleurs de fonds à la demande.

Annexe

O.M.V.S/
HAUT-COMMISSARIAT

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION

CELLULE D'EVATION ET DE
PLANIFICATION CONTINUE

REENSENEMENT ET EVALUATION DES AMENAGEMENTS
HYDROAGRICOLE DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

FICHE SIGNALTIQUE DE PERIMETRES AMENAGES
EN MAITRISE COMPLETE DE L'EAU

N° du Code (OMVS du périmètre :

- Nom du périmètre :
- Pays : Mali /, Mauritanie /, Sénégal /
- Autorité de tutelle : OVSTM /, SAED /, SONADER /
- Ministère mauritanien de l'Agriculture /
Encadrement par organismes non gouvernementaux /,
(préciser le nom de l'organisme.....), sans encadrement direc.
/, Privé /
- Type de périmètre : Grand /, Moyen /, Petit /
- Périmètre organisé en CUMA /
- Date de démarrage (année et campagne) :
- Périmètre réhabilité depuis le démarrage : Oui /, Non /.
- Date de la réhabilitation :

1. LOCALISATION

- 1.1. Situation géographique : Delta /, Basse Vallée /, Moyenne Vallée /, Haute Vallée /, Haut Bassin /
- 1.2. Région administrative ou département :
- 1.3. Secteur d'encadrement :
- 1.4. Village (s) exploitant le périmètre :
- Nombre de village (s) :

- Nom (s) de ce ou ces village (s) et distance (s) à ce périmètre (en Km)
.....
.....
.....
.....
 - Distance moyenne (en kms) ;
 - 1.5. Noms des Communautés rurales pour le Sénégal :
 - 1.6. Pompage dans le fleuve Sénégal /, un affluent du fleuve /,
(préciser le nom :), un marigot /,
(préciser le nom :)
 - 1.7. Longueur approximative du canal principal : moins de 500 m /
500 - 750 m /, 750-1.000 m /, 1.000-1.500 m /,
1.500-2.000 m /, 2.000-3.000 m /, 3.000-4.000 m /,
4.000-6.000 m /, 6.000-8.000 m /, plus de 8.000 m /
 - 1.8. Nature des sols et pourcentage approximatif de chaque type :
hollaldé /, (..... %), faux hollaldé / (..... %)
Fondé / (..... %), autre (s) (..... %)
donner nom (s) vernaculaire (s)..... et préciser
le %..... approximatif d'argile, ainsi que le
%..... approximatif de sable.
 - 1.9. Un levé topographique a t-il été effectué ? avant /, après /.
les travaux d'aménagement.
 - 1.10. Des analyses pédologiques ont-elles été effectuées : avant /,
après /, les travaux d'aménagement.

- 1.11. Ville la plus proche : Nom....., distance du périmètre à cette ville, moins de 5 kms , 5-10 kms , 10-15 kms , 15-20 kms , 20-30 kms , plus de 30 kms
- 1.12 Centre de recherche ou d'expérimentation agricole : Nom :
Distance du périmètre à ce centre : moins de 5 kms , 5-10 kms , 10-15 kms , 15-20 kms , 20-30 kms , plus de 30 kms
- 1.13 Distance du périmètre le plus proche :kms, sur la même rive du fleuve , sur l'autre rive

ORGANISATION SOCIALE

- 2.1. S'agit-il d'un premier , d'un deuxième , ou d'un troisième , périmètre pour les villages concernés. Si 2ème ou 3ème a-t-il été construit pour la totalité (75 à 100 %) , la majorité (50 à 75 %) , une minorité (25 à 50 %) , quelques (moins de 25 %) , exploitants du premier périmètre.
- 2.2. REINSERTION DES ANCIENS EMIGRES : S'agit-il ?
- d'un périmètre exploité uniquement par des anciens émigrés
 - d'un périmètre exploité par une majorité d'anciens émigrés
 - d'un périmètre avec quelques anciens émigrés par les exploitants
 - d'un périmètre privé appartenant à un ancien émigré
- 2.3. Ethnies exploitant le périmètre et /% approximatif de chaque : Wolofs (%), Toucouleurs (%), Peulhs (%), Maures (%), Soninkés (%), Khassonkés (%), Bambaras (%). Autres , (préciser :
- 2.4. Exploitation des parcelles :
- Mode d'attribution des parcelles actuellement : au départ : par Fooyré , Gallé , autres , (préciser :
 - Mode d'exploitation des parcelles :
 - au démarrage du périmètre : individuel , collectif-villageois , privé avec salariat , forme d'Etat , individuel avec parcelles collectives , groupement de producteurs , autres

- actuellement : individuel : collectif-villageois /, privé avec salariat /, Ferme d'Etat /, individuel avec parcelles collectives /, groupement de producteurs /, autres /, (préciser :.....)

2.5. Existence de structures autogestionnaires :

Groupement (s) précoopératif (s) /, coopérative (s) /, comité de gestion /

Cette structure a-t-elle été mise en place avant le démarrage du périmètre / (combien de temps avant ce démarrage : mois ou..... années) ou après le démarrage du périmètre /, (combien de temps après ce démarrage : mois ou..... années).

3. QUALITE DES AMENAGEMENTS

3.1. Situation topographique du périmètre : nivellation général bon /, assez bon /, moyen /, mauvais /

3.2. Le planage au démarrage du périmètre a été fait :

- mécaniquement /, manuellement /

La qualité de ce planage a été :

- Bonne /, assez bonne /, moyenne /, mauvaise /.

3.3. Conditions pédologiques générales : bonnes /, assez bonnes /, moyennes /, mauvaises /, Dans les cas de conditions moyennes et mauvaises, préciser s'il s'agit de : forte percolation des sols /, mauvais drainage /, salinité des sols /, autres /, (à préciser :.....)

4. Réseau d'irrigation et de drainage :

Réseau d'irrigation : Préciser, suivant le cas s'il s'agit de canaux creusés ou aménagés par remblai :

- canaux creusés : canal principal /, canaux secondaires /, canaux tertiaires /, arroseurs /, drain principal /, drains secondaires /
- canaux en remblai : canal principal /, canaux secondaires /, canaux tertiaires /, arroseurs /, drain principal /, drains secondaires /

- Lors de l'aménagement du périmètre, y-a-t-il eu des défauts dans .

- La conception des canaux d'irrigation / /
 - La réalisation des canaux d'irrigation / /
 - La conception du système de drainage / /
 - La réalisation du système de drainage / /

De quels défauts s'agit-il ? longueur démesurée , mauvais calage
l'ouvrages hydrauliques , mauvaises dimensions , mauvais
emplacement , mauvaise qualité de matériaux , préciser s'il y a
lieu

- De quels canaux s'agit-il ? Canal principal /, canaux secondaires ou tertiaires /, arroseurs /, drain principal /, drains secondaires /

4. MOYENS DE POMPAGE

4.1. Groupe(s) motopompe(s)

SITUATION DES MOYENS DE POMPAGE DEPUIS LE DEMARRAGE DU PERIMETRE

Ensemble équipement des groupes de pompage

	M o t e u r s	P o m p e s	Accessoires divers
			Radeau, chassis, Refoulement, etc.
N°	Prix Mode Date Type Puis- Obser Prix	Mode Date Type Débit Obser Prix	Obser Prix
d'or d'ac- d'ac- d'ac- et sancs va- d'ac- d'ac- et en va- d'ac- va- d'ac- va- total	(1) (2) (3) (1) (2) (5) (3) (1) (3) (3) (4)	(1) (2) (3) (1) (2) (5) (3) (1) (3) (3) (4)	(1) (2) (3) (1) (3) (3) (4)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

(1) Préciser s'il s'agit de prix hors taxe (noter HT) ou toutes taxes comprises (TTC)

(2) Dire s'il s'agit d'un don, d'un prêt, d'un achat à crédit ou comptant, ou autre, (préciser la source de financement).

(3) Noter, pour chaque cas, s'il est actuellement en service, en secours ou remplacé définitivement.

(4) Donner le prix total (HT ou AT) de l'ensemble de l'équipement des moyens de pompage.

(5) Bien préciser les deux.

7 -

- 4.2. Principales tâches du ou des pompiste (s) : vidange /, changement de filtres /, graissage /, réparations /, néant /.
- 4.3. Principales tâches du ou des mécanicien (s) du périmètre : vidange /, changement de filtres /, graissage /, réparations /.

5. AUTRES PARTICULARITES

1. Principales opérations mécanisées sur le périmètre : travail du sol /, épandage d'engrais /, épandage de produits phytosanitaires /, semis /, désherbage /, fauchage /, battage /, autre (s) /, (préciser :)
2. Les exploitants du périmètre ont-ils recours au service d'un privé pour des opérations mécanisées : non /, oui /, Si oui, pour quelles opérations : travail du sol /, épandage d'engrais /, épandage de produits phytosanitaires /, semis /, désherbage /, fauchage /, battage /, autre (s) /, (préciser :)
3. Les exploitants du périmètre ont-ils de temps en temps /, ou régulièrement / recours au commerce privé pour s'approvisionner ou s'équiper ?
 Dans l'un ou l'autre cas, préciser pour quels produits : gas-oil /, huile /, semences /, engrais /, produits phytosanitaires /, pièces détachées /, petit matériel divers /, gros matériel agricole /, (préciser la nature du petit ou du gros matériel suivant le cas) :

6. RESULTATS D'EXPLOITATION PAR CAMPAGNE

6.1. Situation des superficies

SITUATION/CAMPAGNE	Nombre attribué	Superficie équipée brute : (en ha)	Superficie équipée utile : Ut.SAU	Sup. non irriguée : (en ha)	Superficie cultivable : S.N.I.	Sup. récolté : (en ha)	Causes non exploitée : tée : (en ha)	Superficie : cult. mais non exploitée : (en ha)	Causes exploitée : ploit. : (en ha)	Superficie sinistrée totalement : (en ha)	Causes de sinistrée très : (en ha)
H. 19..											
C/S-F : 19.. / 19..											
C/S-C : 19.. / 12..											
H. 19..											
C/S-F : 19.. / 19..											
C/S-C : 19.. / 19..											
H. 19..											
C/S-F : 19.. / 19..											
C/S-Ch : 19.. / 19..											

(1) Si plusieurs causes, indiquer-les par ordre d'importance décroissante.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. Le bilan/suivi s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. Le travail a été commencé seulement en 1984, donc seulement deux bilans (novembre 1984 et novembre 1985) ont été publiés jusqu'à présent. Le bilan au 31.12.86 sera publié en novembre 1986.

Le travail peut être considéré comme indispensable pour donner à toutes institutions concernées un minimum d'information sur l'état d'avancement dans la planification des périmètres irrigués.

En 1983, la CEPC (financement PNUD) a acquis un micro-ordinateur scientifique (HP 98-36) avec table traçante et logiciel de cartographie pour produire la carte accompagnant l'inventaire des portefeuilles "Etudes". A notre connaissance, l'ordinateur n'est pas utilisé jusqu'à présent à d'autres fins, il est donc largement sous-employé.

3. Nous avons été informés qu'à partir de 1986, la publication "Inventaire des Portefeuilles Etudes" sera élargie par deux données supplémentaires :

- comparaison du rythme d'avancement des aménagements avec les objectifs élaborés dans les schémas directeurs
- introduction des programmes d'investissement

Ceci est hautement souhaitable. Jusqu'à présent, "l'inventaire" ne donnait aucune information sur l'avancement des études en vue des priorités globales (p.e. suppression de la crue artificielle jusqu'en 1990 ou autosuffisance alimentaire régionale jusqu'en 1990, etc.) et des priorités par zone et sous-zone en tenant compte de la répartition de la population agricole le long du fleuve.

- MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : Annuel

NATURE :	Bilan/Suivi	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte-rendu	<input type="checkbox"/>	Carte	<input checked="" type="checkbox"/>
----------	-------------	-------------------------------------	--------------	--------------------------	-------	-------------------------------------

Préparation de réunion	<input type="checkbox"/>	Etude	<input type="checkbox"/>	Banque de données	<input checked="" type="checkbox"/>
------------------------	--------------------------	-------	--------------------------	-------------------	-------------------------------------

Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------	--------------------------	--------------------------

INTITULE : OMVS/HC/DDC/CEPC :

INVENTAIRE DES PORTEFEUILLES "ETUDES". SAED-SONADER-OVSTM

Auteurs : S.M. SECK (Bilan/suivi) P.M. SARR (Banque de données/carte)

OBJECTIFS ASSIGNEES : (demandeur :)

Donner un aperçu au 31 Décembre de chaque année sur la situation de préparation des périmètres irrigués au niveau des études de factibilité et avant-projets détaillés.

DESCRIPTION DU CONTENU :

1. Rapport annuel : Inventaire des portefeuilles "Etudes" au 31.12 ventilé selon "APS" (avant-projet sommaire = étude de factibilité) et "APD" (avant-projet détaillé) par SND.
2. Carte annuelle (1/1 000 000) : carte informatisée, montrant le fleuve Sénégal, les différents projets en voie d'études marqués le long du fleuve avec des tableaux synthétiques indiquant les superficies sous "APS" ou "APD".

DIFFUSION : H.C., S.G., Conseiller Economique, Conseiller Juridique, Directions de l'OMVS, SND, CAB, Cellule de Planification MDR NOUAKCHOTT, Direction de l'Agriculture BAMAKO, bailleurs de fonds à la demande.

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

ATE : annuel

ATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/DDC/CEPC : BILAN DES CAMPAGNES AGRICOLES SUR LES PERIMETRES IRRIGUES
DU BASSIN DU FLEUVE SENECA.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Le suivi du progrès et des problèmes dans la production agricole des
périmètres irrigués. "Feed-back" aux organismes intéressés (SND, Ministères
Nationaux du Développement Rural).

Auteur : I. SIDIBE.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Conditions climatiques, situations des SND (Aménagement et Productions prévus et réalisés). Exploitation des superficies aménagées.

L'intensité culturale (superficies irrigables nettes, superficies cultivées,
superficies récoltées, superficies sinistrées. production, rendements/superficie
cultivée et rendements/superficie récoltée). Problèmes de production. Conclusions
et recommandations.

DIFFUSION : H.C., S.G., Directions de l'OMVS, Conseiller Economique et Conseiller
Juridique (OMVS), SND, CAB, Cellule de Planification MDR NOUAKCHOTT,
Direction de l'Agriculture BAMAKO, Bailleurs de fonds à la demande.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. Les bilans de campagnes agricoles s'inscrivent bien dans les objectifs du projet.

2. Deux bilans de campagnes ont été faits avant le début du projet (1980/81 et 1981/82).

Les bilans de 1982/83 et 1983/84 ont été rédigés seulement après l'arrivée de l'expert agronome (I. SIDIBE), et diffusés en Juin 1985.

Le bilan 1984/85 est rédigé depuis Mars 1986, mais la réunion finale pour l'approbation ne s'est pas tenue, donc le bilan n'est pas encore diffusé.

La rédaction du bilan 1985/86 sera terminée en Novembre 1986, sa diffusion devrait avoir lieu début 1987.

Les bilans diffusés jusqu'à présent englobent toutes les saisons agricoles : hivernage, contre-saison froide et contre-saison chaude. De cette façon, les résultats de l'hivernage sont présentés avec un retard d'une année.

3. La collecte des données pour les bilans agricoles se fait de la manière suivante (exemple hivernage) :

Au cours des mois de Décembre à Février, des sondages de rendement sont exécutés. Au MALI et en MAURITANIE, ces sondages sont réalisés entièrement par les SND (OVSTM et SONADER) et communiqués à la CEPC.

Au SENEGAL en revanche, le travail de sondage est réalisé principalement par les 5 enquêteurs de la CEPC qui sont engagés pendant trois mois uniquement pour l'exécution de ce travail en coopération avec la SAED, les groupements villageois non encadrés et les privés. Pour chaque cuvette irriguée de façon autonome, au moins un échantillon est pris par tirage au sort du nombre total des parcelles et par placement au hasard du carré de sondage (10 m²). La coupe du carré est faite par des manoeuvres payés (paiement par la SAED ; depuis l'année 1985 par la CEPC). Les échantillons sont mis en sacs pour séchage (environ 10 jours). Le battage se fait ensuite par les mêmes manoeuvres en présence des enquêteurs CEPC qui font le pesage (balances fournies par CEPC) et inscrivent le résultat sur des fiches (Annexe 1). Ces fiches sont collectées par la suite par 2 agents de la SAED. La SAED fournit une copie de ces fiches et un dépouillement des données montrant la production et les rendements de chaque zone (Annexe 2) à la CEPC.

Après la fin de la saison, les contrôleurs d'enquêtes (CEPC) sont mis en route pour remplir les questionnaires "Bilan de Campagne" (Annexe 3).

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Les données demandées par ce questionnaire sont fournies par les chefs de zone et les chefs de PIV encadrés (SAED), les chefs de groupements villageois (non encadrés par la SAED) et les privés. Une partie des données est aussi récupérée au niveau des 4 délégations (régions d'activité) de la SAED, p.e. les dépenses des zones et PIV pour les intrants.

Par la suite, les données du questionnaire sont codifiées à la CEPC (SAINT- LOUIS) pour la saisie informatique CEPC (DAKAR). Pour la codification, un seul contrôleur d'enquête de la CEPC a été formé jusqu'à présent.

4. Comme d'autres travaux de la CEPC, le "Bilan de Campagne" est un "héritage" de l'étude socio-économique (1980). Le questionnaire élaboré aux fins de cette étude (annexe 4) fournissait une analyse détaillée sur tous les aspects de la (bonne ou mauvaise) gestion des périmètres irrigués.

Il était évident que la poursuite de ce type d'analyses se heurterait à la direction de la SAED. Ce n'est pas le rôle de la CEPC de l'OMVS d'inspecter la gestion des périmètres établis et encadrés par la SAED.

Le questionnaire original n'a donc été maintenu que pendant deux années (1981 et 1982) et modifié par la suite.

Le questionnaire actuel (annexe 3) est toujours trop lourd et seulement une partie est vraiment exploitée et présentée : ce sont les superficies, les rendements et productions ainsi qu'une analyse des superficies sinistrées. Cette dernière est souvent la source de discussions avec la SAED, qui ne comprend sous le terme "superficies sinistrées" que celles pour lesquelles elle endosse la responsabilité.

Les parties V (utilisation de la production) et VI (bilan des dépenses et recettes) de l'actuel questionnaire sont souvent mal remplies et pas du tout exploitées.

L'essentiel de l'activité "Bilan de Campagne" peut être résumé comme suit : Le "Bilan" fournit une statistique de base sur les périmètres irrigués dans la région du Bassin. La publication de ces données est toujours retardée.

L'assistance technique et financière exercée par la CEPC lors des sondages de rendement est très appréciée par la SAED.

culture : art

hivernage contre- saison

Zone.....*C. 91*.....
Village ou GP.....
Superficie exploitée.....
Superficie sinistrée.....
Superficie récoltée.....

Type d'aménagement Terrains

N° Parcelle	Nom titulaire de la parcelle	Superficie estimée (ha)	Date sondage	Date pesée	Sondage poids(g)	Variétés	S	E	M	I
							Mode	Date		
	Malick GUEYE	0,5	18/12/85	7/2/86	67400	K.S.S	Direct Pre seizmique		15/8	
	Amadou Sy Baidy	0,5	18/12/85	7/2/86	57600	K.S.S	" "		15/8	
	Bocar Guéye	0,5	16/12/85	7/2/86	47400	K.S.S	" "		19/8	
					$\bar{x}=5466,67$	$\bar{V}=1006,64$	CV = 18%			
	Abdou Sy	0,5	11/1/86	7/2/86	57500	K.S.S	"		19/8	
	Ibrahim Diop	0,5	" "	7/2/86	37700	K.S.S	"		25/8	
	Ousmane Sallip Sy	0,5	" "	7/2/86	27700	K.S.S	"		7/9	
					$\bar{x}=5133,33$	$\bar{V}=513,16$	CV = 10%			
	Bocar Diam RA	0,5	" "	7/2/86	47100	K.S.S	Direct prise main		15/8	
	Mamadou Diallo	0,5	" "	7/2/86	67500	K.S.S	" "		15/8	
	Amadou Ousmane Sy	0,5	" "	7/2/86	47200	K.S.S	" "		19/8	
					$1933,33$	$\bar{V}=1357,69$	CV = 27%			

TABLEAU RÉCAPITULATIF

RIZ : HIVERNAGE
CAMPAGNE : 1984/85

SONDAGES DE RENDEMENT

PERIMETRES	ECHAN-TILLON (PARCEL)	SUPERFICIE EX-PLOITEE S HA	RENDT. MOYEN A L'HA X KG	SUPERFICIE RE-COLTEE S HA	RENDT. MOYEN A L'HA RECOLTE X KG	ECART TYPE (KG/HA)	COEFFI-CIENT DE VA-RIATION	PRODUCTION MOYENNE ESTIMEE P (T)
LAMPSAR	219	2 188,30	4 193	2 004,73	4 577	65,64	1	9 175,649
GRANDE D. T.K.	91	2 050	3 968	1 930,62	4 213	96,34	2	8 133,702
DEBI-BOUNDOUM	175	2 827,4	4 775	2 827,4	4 775	709,87	15	13 500,835
RICHARD-TOLL	193	2 452,22	3 433	1 910,64	4 406	768,11	17	8 413,280
NDOMBO-THIAGO	48	382,53	5 795	382,53	5 795	1583,31	27	2 216,761
DAGANA	53	1 520,95	4 164	1 382,73	4 580	759,36	17	6 332,903
TOTAL DELEGAT.	779	11 421,4	4 183	10 438,65	4 577			47 778,130
NGALLENKA	22	155,86	5 225	155,86	5 225	299,92	6	814,368
TORO-DINAT	55	729	4 680	729	4 680	45,96	1	3 411,720
NIANGA-GUEDE	117	1 323,66	4 805	1 323,66	4 805	370,75	8	6 360,360
AERE-LAO	135	1 035,93	4 172	985,93	4 383	571,64	13	4 321,331
TOTAL DELEGAT.	329	3 244,45	4 595	3 194,45	4 667			14 907,779
NATAM	379	1 785,67	5 556	1 752,18	5 552	326,40	9	9 910,843
BAKEL	55	508	4 954	489	5 157	328,93	6	2 516,601
TOTAL SAED	1 542	16 939,52	4 430	15 673,23	4 722			73 103,368

PÉRIMÈTRE : LAMPSAR/SAVOIGNE

RIZ D'HIVERNAGE

CAMPAGNE : 1984/85

Page 3

SONDAGES DE RENDEMENT

PIV - ZONE OU COOPERATIVES	ECHANTILLON (PARCELLE)	SUPERFICIE EXPLOITEE S HA	RENDEMENT MOYEN A L'HA CULTIVE X (KG)	SUPERFICIE RECOLTEE S HA	RENDEMENT MOYEN A L'HA RECOLTE \bar{X} (KG)	PRODUCTION MOYENNE ESTIMEE P (T)
I.	49	706	3 859	605,37	4 501	2 724,770
II.	55	900,91	4 404	856,57	4 632	3 967,632
III	115	413,88	4 147	375,28	4 574	1 716,554
TOTAL SONDE	219	2 020,79	4 161	1 837,22	4 577	8 408,956
PIV + FOYERS		167,51		167,51	NON SONDES	
TOTAL PERIMETRE	219	2 188,30	4 193	2 004,73	$\bar{X} = 4577$ $s = 65,64$ $CV = 1,3$	9 175,649

SONDAGES DE RENDEMENT

PIV - ZONE OU COOPÉRATIVES	ECHANTILLON (PARCELLE)	SUPERFACE EXPLOITÉE S HA	RENDEMENT MOYEN A L'HA CULTIVE X (KG)	SUPERFACE RECOLTÉE S HA	RENDEMENT MOYEN A L'HA RECOLTÉE X (KG)	PRODUCTION MOYENNE ESTIMÉE P (T)
KASSACK NORD	8	145,89	4 212	145,89	4 212	614,489
KASSACK SUD	12	181,30	2 772	122,57	4 100	502,537
KASSACK PEULH	5	47,09	4 370	47,09	4 370	205,783
OURO LISLAM	4	42,02	4 300	42,02	4 300	180,686
GRANDE DIGUE	33	597,70	4 165	597,70	4 165	2 489,681
TELLEL	29	845,07	3 948	784,42	4 253	3 336,138
TOTAL SONDE	91	1 859,07	3 942	1 739,59	4 213	7 329,314
PIV + FOYERS		190,93		190,71	NON SONDES	
TOTAL PERIMETRE	91	2 050	3 968	1 930,62	X = 4213 S = 95,34 CV = 2 %	3 133,702

II. EQUIPEMENT AGRICOLE DU PERIMETRE (Excepté outils traditionnels)

QUESTIONNAIRE "BILAN DE CAMPAGNE"

I. IDENTIFICATION

1) Nom du périmètre : _____

Date de démarrage /_____/_

2) Campagne et année /_____/_

3) N° de code du périmètre /_____/_

4) Type de Périmètre :

Grand Périmètre /_____/_

Moyen Périmètre /_____/_

Petit périmètre /_____/_

CUMA /_____/_

5) Nombre de groupements /_____/_

6) Superficie aménagée (SNT) /_____/_

7) Nombre d'adhérents : Hommes /_____/_ Femmes /_____/_ Total /_____/_

8) Situation géographique

Haut-Bassin /_____/_

Haute Vallée /_____/_

Moyenne Vallée /_____/_

Basse-Vallée /_____/_

Delta /_____/_

9) Pays : _____

10) Organisme de tutelle /_____/_

III - SITUATION DES SUPERFICIES ET DES PRODUCTIONS

1) - Superficie à réhabiliter _____ ha

• - Superficies réhabilitées au cours de cette campagne ----- / / ha

- Répartition des superficies à réhabiliter selon les causes :

- Défaut du système de pompage

- Défaut d'endiguement _____ ha

- Canaux bouchés _____ / ha

- Mauvais calage des ouvrages hydrauliques ----- ha

- Défaut de planage _____ / _____ ha

- Autres (préciser) _____ ha

- Extension en début de campagne _____ ha

- Superficie définitivement abandonnée ----- / ha

- Causes d'abandon -

2) - Superficies exploitées et productions

3) - Mode de Semis :

Repiquage /_____/ Semis direct sans prégermination /_____/

Semis direct avec prégermination

4) - Superficies sinistrées

Détail des causes		Superficies sinistrées
Pompe (problèmes mécaniques)	Pas de pièces détachées	!
Moteur (problèmes mécaniques)	Pas de pièces détachées	!
Pompe (problèmes financiers)		!
Moteur (problèmes financiers)		!
Difficultés d'irrigation (parties hautes)		!
Inondation (mauvais planage)		!
Inondation (mauvais nivellement)		!
Inondation (rupture de digues, débordement)		!
Autres (préciser) :		!
Retard de la crue		!
Salinité excessives des sols		!
Mauvais drainage des sols		!
Sols percolants		!
Manque d'eau dans le fleuve		!
Autres (préciser)		!
Absentéisme		+
Mauvaise gestion de l'eau		+
Retard de semis		+
Retard des façons culturales		+
Mauvaise protection ou manque de protection contre une infestation		!
Autres (préciser)		!

Problèmes	! Manque d'engins
	! Panne d'engins (pièces détachées)
	! Manque de main d'oeuvre
atard	! Retard livraison carburant et lubrifiant
alendrier	! Retard livraison engrais
cultural	! Retard livraison pesticides (Insecticides, herbicides)
	! Rupture de stocks carburant et lubrifiant
	! Rupture de stocks pesticides
	! Rupture de stocks engrais
	Cultures pluviales
	Autres (préciser) :
	! _____
	! _____
	! _____
Problèmes	! Manque (rupture de stocks)
à semences	! Retard livraison
	! Mauvaise qualité
	! Autres (préciser) :
	! _____
	! _____
	! _____
	! Riz rouge
	! Riz à rizhone
	! Cypéracées
	! Autres adventices (préciser si possible)
Infestations	! Acariens
	! Insectes
	! Maladies
	! Oiseaux
	! Rongeurs
	! Autres déprédateurs :
	! _____
	! _____
	! _____
	! _____
	Divagation des animaux
	! _____

Autres

Superficies non exploitées

Causes de non exploitation	Détail des causes	Sup. non exploitées
Milieu physique	Retard de la crue Langue salée Manque d'eau dans le fleuve Salinité des sols Mauvais drainage des sols Percolation excessive Autres (préciser):	
Élevage	Difficultés d'irrigation (parties hautes) Bas-fonds (mauvais pâturage) Mauvais nivellement Défaut du système de drainage Travaux divers (construction de barrages, etc.) Autres (préciser):	

Organisation de la production	Cultures pluviales (dieri)
	Parcelles éloignées
	Parcelles dispersées
	Abandon pour un autre périmètre
	Problèmes fonciers
	Problèmes financiers (endettement excessif)
	Retard façons culturales
	Conflits
	Pannes de GMP (manque de pièces)
	Autres (préciser) :
Retard livraison	.
	.
	.
	.
	.
	.
	.
	.
	.
	.
Rupture de stock	Livraison tardive carburant-lubrifiant
	Livraison tardive semences, engrais
	Livraison tardive pièces détachées
	Autres (préciser) :
	.
	.
	.
	.
	.
	.
Rotations	Carburant-lubrifiant
	Pièces détachées pour GMP
	Semences
	Engrais
	Autres (préciser) :
	.
	.
	.
	.
	- Jachère
	- Réservée pour une autre campagne

<u>Infestations</u>	Cypéracées _____
	Riz rouge _____
	Riz à rizhones _____
	Autres adventices _____

<u>Autres</u>	_____

IV - APPRECIATIONS SUR LE DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Entretien des réseaux d'irrigation et de drainage

La participation des exploitants est :

nulle faible moyenne forte

Causes de mauvais rendements

- défaut d'aménagement
- forte percolation
- salinité des sols
- mauvaise maîtrise de la culture irriguée
- défaillance de l'encadrement
- négligence des exploitants
- retard dans les opérations culturales :

- labour
- repiquage, semis
- désherbage
- Mauvaise qualité des semences
- Panne fréquente de GMP (défaut d'entretien)
- mauvaise organisation des cours d'eau
- Autres (préciser) :

(En ce qui concerne l'appréciation sur les rendements il faut cocher les 3 principales causes par ordre décroissant en notant 1, 2, 3)

V.- UTILISATION DE LA PRODUCTION

		Bénéficiaire		
		Société de Développement	Privé	Agro Industrie
Utilisation Production	Produit			
Commercialisation				
Transformation				
Auto-consommation				
Stocks semences				

Difficultés de commercialisation et de stockage1) Commercialisation

- Pas de marché
- Prix non incitatifs
- Pas de sacs
- Moyens de transports insuffisants
- Difficultés d'accès
- Pas de moyens de transport
- Mauvais état des routes
- Autres difficultés (Préciser)

2) Stockage

- Pas d'aire de stockage
- Pas de magasins
- Pas de Silo
- Sous-équipement
- Autres (Préciser)

VI - BILAN1) Dépenses

Nature des opérations et services	Quantité utilisée	Prix unitaire	Coût total	Fournisseur
<u>Semences :</u>				
Paddy				
Mais				
Tomate				
Sorgho				
<u>Ingrais :</u>				
Phosphate (18-46-0)				
Urée				
Potasse				

<u>Pesticides :</u>	!	!	!	!
Ron star	!	!	!	!
Propanil	!	!	!	!
Thimul	!	!	!	!
Furadan	!	!	!	!
	!	!	!	!
<u>Autres pesticides</u>	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!
<u>Petits matériaux</u>	!	!	!	!
	!	!	!	!
Gas-oil	!	!	!	!
Huile	!	!	!	!
<u>Pièces détachées :</u>	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!
<u>Main d'œuvre temporaire :</u>	!	!	!	!
Salaire pompistes	!	!	!	!
Salaire tracteuristes	!	!	!	!
	!	!	!	!
Désherbage manuel	!	!	!	!
Repiquage, semis	!	!	!	!
Récolte	!	!	!	!
Battage	!	!	!	!
<u>Réparation :</u>	!	!	!	!
<u>Préparation du sol</u>	!	!	!	!
- Latour	!	!	!	!
- Offsetage	!	!	!	!
- Billonnage	!	!	!	!
- Recroisement	!	!	!	!
	!	!	!	!
Total	!	!	!	!

2) Révenues :

Nature des opérations et services	Quantité	Prix unitaire	Recette totale	Bénéficiaire
<u>Travail du sol :</u>				
Labour				
Offset				
Recroisement				
Billonnage				
Transport				
<u>Autres :</u>				
Vente récolte				
Vente sous-produits				
Paille				
Farine				
Son				
TOTAL				

- Dettes de campagne :-----
- Arriérés :-----
- Dettes totales :-----
- Remboursement :-----
- Reste à payer :-----

VII. - CHANGEMENTS INTERVENUS SUR LE PERIMETRE

- 1) Composition ethnique du groupement (s'il y a eu changement notable des proportions, les indiquer)

Toucouleurs (-----) %	Maures (-----) %
Soninkés (-----) %	Khasonkés (-----) %
Wolofs (-----) %	Bambaras (-----) %
	Autres (-----) %

- 2) Y-a-t-il eu changement dans la proportion des anciens émigrés

Non	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/> Indiquer la nouvelle proportion -----

- 3) Emplacement Périmètre

Non	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/> Indiquer le nouvel emplacement -----

- 4) Le mode d'attribution a-t-il changé

Non	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/> Indiquer le nouveau mode -----

- 5) Le mode d'exploitation a-t-il changé

Non	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/> Indiquer le nouveau mode : -----

- 6) Réseaux d'irrigation et de drainage

Changements	Canaux d'irrigation				Drains	
	Canal principal	Canal secondaire	Canal tertiaire	Arroseurs	Drain principal	Drain second.
	!	!	!	!	!	!
Longueur (m)	!	!	!	!	!	!
Largeur (m)	!	!	!	!	!	!
Rehaussement cavaliers	!	!	!	!	!	!
Revêtement (m)	!	!	!	!	!	!
	!	!	!	!	!	!

Emplacement	!	!	!	!	!	!
Garage	!	!	!	!	!	!
Autres changements	!	!	!	!	!	!
	!	!	!	!	!	!
	!	!	!	!	!	!
	!	!	!	!	!	!
	!	!	!	!	!	!

7) Matériel de Pompage

O.M.V.S.
HAUT-COMMISSARIAT

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE
LA COORDINATION

CELLULE D'EVALUATION ET DE PLANIFICATION
CONTINUE

RECENSENEMENT ET EVOLUTION DES AMENAGEMENTS
HYDROAGRICOLE DU BASSIN DU FLEUVE SENEGLAL

BILAN DE CAMPAGNE

- Campagne :
- N° de Code (OMVS) du périmètre :
- Situation géographique du périmètre : Delta , Basse Vallée , Moyenne Vallée , Haute Vallée , Haut Bassin .
- Type de périmètre : Grand , Moyen , Petit .
- Périmètre organisé en CUMA
- Date de démarrage (année et campagne) :
- Périmètre réhabilité depuis le démarrage : Oui , Non
Date de la réhabilitation :

1. ORGANISATION SOCIALE

- 1.1. Nombre total d'exploitants pendant la campagne :
- 1.2. Réinsertion des anciens émigrés : s'agit-il d'un périmètre exploité uniquement par des émigrés
 - exploité en majorité par des émigrés
 - exploité avec la participation de quelques anciens émigrés
 - privé appartenant à un ancien émigré.
- 1.3. Exploitation des parcelles :
 - l'attribution des parcelles a-t-elle été modifiée en début de campagne
Oui , Non , Si, oui
 - l'attribution des parcelles a-t-elle été faite par : Foyré , Gallé , autres , (préciser

- Mode d'exploitation des parcelles : individuel , collectif-villageois , groupement de producteurs , ferme d'Etat , individuel avec des parcelles collectives , privé avec salariat , autres (préciser :)
- Mode de semis : semis semi-mécanique, semis mécanique, semis à la volée sans prégermination , semis à la volée avec prégermination , semis en poquet , repiquage

2. MOYENS DE POMPAGE

2.1. Groupe(s) motopompe(s)

SITUATION DES MOYENS DE POMPAGE DEPUIS LE DEMARRAGE DU PERIMETRE

Ensemble équipement des groupes de pompage

- (1) Préciser s'il s'agit de prix hors taxe (noter HT) ou toutes taxes comprises (TTC)
 (2) Dire s'il s'agit d'un don, d'un prêt, d'un achat à crédit ou comptant, ou autre ; préciser la source de financement
 (3) Noter, pour chaque cas, s'il est actuellement en service, en secours ou remplacé définitivement
 (4) Donner le prix total (HT ou TTC) de l'ensemble de l'équipement des moyens de pompage

3. AUTRES PARTICULARITES

3.1. Situation de la mécanisation sur le périmètre :

- Principales opérations mécaniques sur le périmètre : travail du sol , épandage d'engrais , épandage de produits phytosanitaires , semis , desherbage , fauchage , battage , autre (s) , (préciser :
.....)
- Y-a-t-il eu des difficultés d'entretien du matériel agricole et des moto-pompes ? non , oui , si oui, donner les raisons : manque de pièces détachées , panne de batterie , manque de lubrifiant , manque d'outils sur le périmètre pour les réparations ou l'entretien , bas niveau des mécaniciens , manque d'argent au niveau de périmètre pour payer les services d'un réparateur privé , autre (s) , (préciser :
.....)
- La totalité (75 à 100%) , la majorité (50 à 75%) , une minorité (25 à 50%) , quelques (moins de 25%)

Exploitants ont-ils eu recours, au cours de la campagne, au service d'un privé pour des opérations mécanisées : Non , oui , si oui, pour quelles opérations : travail du sol , (tarif (s) demandé (s).....), épandage d'engrais , (tarif (s) demandé (s).....), semis , (tarif (s) demandé (s),), desherbage , (tarif (s) demandé (s).....), fauchage , (tarif (s) demandé (s),) battage , (tarif (s) demandé (s).....) autre (s) , (préciser et donner le ou les tarifs demandés pour des opérations :
.....)

UM/ha

NOTA : Les tarifs seront indiqués en F. CFA/ha, UM, FM ou F. CFA/t.
FM/ha

- Le périmètre a-t-il eu recours à des privés pour l'entretien ou les réparations de son matériel agricole (groupes motopompes compris) Non , Oui .
Si Oui, pour quelle (s) intervention (s) : (préciser et donner le ou les tarifs demandés)

3.2. - Approvisionnement du périmètre

- Le périmètre a-t-il connu des retards , ou des manques d'approvisionnement en facteurs de production et en matériel d'équipement ? Non , Oui .
Si oui, pour quels produits ? semences , engrais , produits phytosanitaires , gas-oil , huile , pièces détachées , petit matériel divers , gros matériel agricole , groupe motopompe .
- La totalité (75 à 100%) , la majorité (50 à 75%) , une minorité (25 à 50%), quelque (moins de 25%) .

Exploitants ont-ils eu recours au Commerce Privé pour s'approvisionner ou s'équiper ? Non , Oui Si oui, pour quels produits : semences , (prix demandé (s), engrais , (prix demandé (s).....), produits phytosanitaires , (prix demandé (s)), gas-oil , (prix demandé (s)), huile , (prix demandé (s)), pièces détachées , petit matériel divers , gros matériel agricole , groupe motopompe , (préciser la nature des petits et gros matériels suivant le cas :
.....
.....

Pour l'achat du gros matériel agricole ou d'un groupe motopompe au cours de la campagne, les exploitants ont-ils bénéficiés d'un crédit : Oui , Non Si oui, préciser en détail les conditions de ce crédit et donner le nom de l'institution financière :
.....

UM

NOTA : exprimer les prix en F. CFA/unité de poids, et volume en des types de matériel

FM

3.3. Origine (provenance) des semences utilisées pendant la campagne

- . Sur le périmètre : par les paysans , par une ferme semencière du périmètre
- . Au niveau d'un périmètre de la même Société d'encadrement
- . Au niveau d'un périmètre d'une autre Société d'encadrement , ou d'un exploitant privé
- . Au niveau d'une Ferme semencière spécialisée , (préciser le nom de cette ferme :)
- . Au niveau du commerce privé

3.4. Etat sanitaire du périmètre

. Infestation par le riz rouge :

- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :

+ en sinistre total : ha (superficies non récoltées)

+ en sinistre partiel : ha

Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes) , légère (5 à 25%) , moyenne (25 à 50%) grave (plus de 50%) .

- Méthode (s) de lutte menées contre le riz rouge :
.....

. Infestation par le riz à rhizomes :

- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :

+ en sinistre total : ha (superficies non récoltées)

+ en sinistre partiel : ha

Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes) - légère (5 à 25%) moyenne (25 à 50%) grave (plus de 50%) .

- Méthode (s) de lutte menées contre le riz à rhizomes :
.....

. Infestation par d'autres adventices : (mauvaises herbes)

- Préciser le (s) nom (s) :
- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + en sinistre total : ha (superficies non récoltées)
 - + en sinistre partiel : ha

Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes) légère

(5 à 25%) moyenne (25 à 50%) grave (plus de 50%)

- Méthode (s) de lutte menées contre les autres adventices :
.....

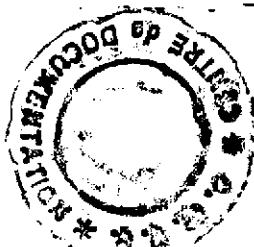
. Infestation par les insectes : préciser le (s) quelle (s) :

- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + en sinistre total : ha (superficies non récoltées)
 - + en sinistre partiel : ha

Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes) légère

(5 à 25%) moyenne (25 à 50%) grave(plus de 50%)

- Méthode (s) de lutte menée (s) :
.....



- . Infestation par des maladies : (préciser le (s) quelle (s))
- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + En sinistre total ha (superficies non récoltées)
 - + En sinistre partiel ha
 - Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes)
légère (5 à 25%) , moyenne (25 à 50%) , grave (plus de 50%)
 - Nature de ces infestations :
 - Méthode (s) de lutte menées :

- . Infestation par des Nématodes :
- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + En sinistre total : ha (superficies non récoltées)
 - + En sinistre partiel : ha
 - Degré d'infestation et incidences sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes)
légère (5 à 25%) , moyenne (25 à 50%) , grave (plus de 50%)
 - Nature de ces infestations :
 - Méthode (s) de lutte menées :

- . Autres types d'infestations : (préciser le (s) quelle (s))
- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + En sinistre total : ha (superficies non récoltées)
 - + En sinistre partiel : ha
 - Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes)
légère (5 à 25%) , moyenne (25 à 50%) , grave (plus de 50%)
 - Nature de ces infestations :
 - Méthode (s) de lutte menées :

3.5. Attaques de déprédateurs :

- Rongeurs : (préciser le nom :)
- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + En sinistre total : ha (superficies non récoltées)
 - + En sinistre partiel : ha
 - Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes) légère (5 à 25%) , moyenne (25 à 50%) , grave (plus de 50%)
 - Nature de ces infestations :
 - Méthode(s) de lutte menées :
- Oiseaux : (préciser le nom :)
- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + En sinistre total : ha (superficies non récoltées)
 - + En sinistre partiel : ha
 - Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes) , légère (5 à 25%) , moyenne (25 à 50%) , grave (plus de 50%)
 - Nature de ces infestations :
 - Méthode(s) de lutte menées :
- Déprédateurs autres (préciser le nom :)
- Superficies approximatives infestées pendant cette campagne sur l'ensemble du périmètre :
 - + En sinistre total : ha (superficies non récoltées)
 - + En sinistre partiel : ha
 - Degré d'infestation et incidence sur la production au niveau des superficies partiellement sinistrées : nulle (moins de 5% de pertes) , légère (5 à 25%) , moyenne (25 à 50%) , grave (plus de 50%)
 - Nature de ces infestations :
 - Méthode(s) de lutte menées :

4. COMMERCIALISATION - USINAGE

- 4.1. Lors de la campagne de commercialisation, les exploitants du périmètre ont connu des difficultés de stockage de leur (s) production (s), Non , Oui , Si oui, donner la ou les raison (s) : pas d'aire de stockage , de silo , pas d'équipements de conservation appropriés , autre (s) raison (s) , (préciser
.....
- 4.2. Lors de la campagne de commercialisation, les exploitants du périmètre ont connu des problèmes d'écoulement de leur (s) production (s) ? Non , Oui , si oui, donner la ou les raisons : pas de marché , marché saturé , prix peu intéressants , difficultés d'évacuation , autre(s) raisons , (préciser
Dans le cas de difficultés d'évacuation, dites s'il s'agit de manque de sacs , manque de caisses , rotation lente des camions , mauvais état des routes , autre (s) , (préciser
.....
- 4.3. Les productions de la campagne ont-elles été transformées dans une unité appartenant à la Société d'encadrement , à une autre Société d'encadrement , une Coopérative des exploitants du périmètre , à une autre Coopérative , à un privé , à une Agro-industrie .

Les sous-produits provenant de l'usinage ont-il été cédés gratuitement aux exploitants du périmètre , vendus aux exploitants , utilisés autrement

5. IMPRESSIONS GENERALES SUR LA CAMPAGNE

(par des témoins privilégiés : chef de secteur, chef de zone, encadreur, responsable de groupement ou de coopérative)

5.1. Degré de participation de la majorité des exploitants à des travaux d'entretien du périmètre : nul , faible , moyen , fort . Suivant le cas, préciser la nature des travaux auxquels ces exploitants ont participé pendant la campagne : affinage du planage , entretien des diguettes , entretien de drains , entretien du canal principal , des canaux secondaires , des canaux tertiaires , des canaux arroseurs .

5.2. Appréciations sur les rendements :

- . Les plus mauvais rendements enregistrés pendant cette campagne proviennent-il essentiellement :
 - d'une mauvaise conduite de l'eau au niveau des parcelles : mauvais planage , mauvais nivellement , autres défauts d'aménagement , mauvaise organisation des tours d'eau , forte percolation des sols , mauvais drainage , autre(s) , (préciser)
 - d'incidents survenus au cours de la campagne : retard des façons culturales , pannes prolongées des groupes de pompage , livraison tardive des facteurs de production , semences , engrais , produits phytosanitaires , infestations diverses , autre(s) , (préciser)
 - d'une défaillance des exploitants : mauvaise acquisition de la technologie (repiquage épandage d'engrais) défauts de désherbage , défauts de surveillance de l'irrigation , absence fréquente de l'exploitant, négligence généralisée .

Les meilleurs rendements enregistrés pendant cette campagne proviennent-ils essentiellement :

- d'une bonne maîtrise de la technologie de culture irriguée par les paysans
- de l'action de l'agent d'encadrement
- d'une grande motivation des exploitants

6. RESULTATS D'EXPLOITATION DE LA CAMPAGNE :

6.1. Situation des superficies

Nombre exploitants	Superficie équipée		Superficie cultivée		Superficie cultivable		Superficie sinistrée	
	Superficie : Sup. Tgr. : brute	Sup. N. : Ut. : SAU	Sup. N. : Irrig. : SNI	Superficie : Superficie cultivée	récoltée	Cause de non: non exploi- tée	exploitation	Superficie : Causes de sinistrée : sinistrés
	(en ha)	(en ha)	(en ha)	(en ha)	(en ha)	(en ha)	(en ha)	(7)

6.2. RESULTATS GLOBAUX (préciser l'unité monétaire :

Cultures Nature	Variété	Production	Rendement	Quantité	Redevances (dettes campagne)			Endettement du périmètre		
		estimée/ culture	moyen/ culture	vendue : sans les sup. Réc.	Montant	Montant payé	Montant restant	Montant campagne + à remboursé au arriérés	Montant cours de cette campagne	Montant
		(en t)	(en t)	(en ha)	total à payer	en nature	en espèce	à payer		
		(1) (2)								
		(3) (4)								
		(5) (6)								

Indiquer entre parenthèses le chiffre correspondant à la méthode employée :

- (1) L'après sondages par carrés de rendement
- (2) d'après autres modes de sondages de rendement
- (3) d'après comptage de sacs et estimation par pesée
- (4) d'après pesée de la production totale
- (5) d'après estimation de la quantité totale commercialisée (redévances en nature comprises)
- (6) d'après estimation incluant, en plus, l'auto-consommation, le troc, ou des circuits parallèles
- (7) si plusieurs causes indiquer-les dans un ordre d'importance décroissante.

6.- RESULTATS D'EXPLOITATION PAR CAMPAGNE (suite)

6.2. Résultats globaux

SITUATION/ CAMPAGNE	Cultures : Nature : Varié- té	Product. : Rende- ment estimé/ cult./ S : réc. (ent.) : cult. : (1) {2} : S/réc. : (3) {4} : (en t)	Quant. : vendus : sans les cult. / moyen/ : redevan- ces : (en t)	Redevances (dettes-camp) : Montant payé : Montant total : en na- tive : à pa- yer	Endettement : Montant Montant : Mon- tant total rem- boursé au : pa- r : gne + : cours de : yer : tant : à arrié- : payer rés : pagne
H. 19..					
C/S-F: 19.. / 19.					
C/S-Ch: 19..					
H. 19..					
C/S-F: 19.. / 19.					
C/S-Ch: 19..					

Indiquer entre parenthèses le chiffre correspondant à la méthode employée

- (1) d'après sondage par carré de rendement
 (2) d'après autres modes de sondages de rendement (préciser.....)
 (3) d'après comptage de sacs et estimation par pesée
 (4) d'après pesée de la production totale
 (5) d'après estimation de la quantité totale commercialisée (redevances en nature comprise)
 (6) d'après estimation incluant, en plus l'autoconsommation, le troc, ou des circuits parallèles

6. RESULTATS D'EXPLOITATION PAR CAMPAGNE

6.1. Situation des superficies

SITUATION/CAMPAGNE	Nombre attribué	Superficie équipée brute : (en ha)	Sup. agr. Ut.SAU (en ha)	Sup. non irriguée brute : (en ha)	Superficie cul- tivable S.N.I. (en ha)	Sup. récol- tée (en ha)	Sup. non ex- ploitée (en ha)	Causes de non exploit. (1)	Superficie cult. mais non exploitée (en ha)	Superficie sinis- trée totalement (en ha)
H. 19..										
C/S-F : 19.. / 19..										
C/S-C : 19.. / 12..										
H. 19..										
C/S-F : 19.. / 19..										
C/S-C : 19.. / 19..										
H. 19..										
C/S-F : 19.. / 19..										
C/S-Ch : 19.. / 19..										

(1) Si plusieurs causes, indiquez-les par ordre d'importance décroissante.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : DECEMBRE 1982

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | X | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/DDC : COMPTE RENDU REUNION SUR LES "ZONES DE L'OUEST AFRICAIN"
ORGANISEE A NOUADHIBOU DU 8 AU 14 DECEMBRE 1982.

Auteur : Dr. M. BA

DAKAR, Décembre 1982

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : H. C. (OMVS))

Mission confiée à la CEPC par le H. C. (OMVS). Il s'agissait d'aller défendre le programme de l'OMVS devant un séminaire international d'écologistes invités par le Président Prof. MATHIEWS du Bureau International de Recherche sur la Sauvagine (BIRS).

DESCRIPTION DU CONTENU :

Introduction et ordre du jour du séminaire.

Les zones humides de l'Ouest Africain. Les impacts des projets de l'OMVS sur les zones humides du Bassin. La position de l'OMVS. Les recommandations du séminaire. Le débat de fond sur le concept "Développement/conservation". La visite du parc du Banc d'Arguin.

DIFFUSION : H.C.

Il manque la liste des participants à la réunion.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. Le séminaire et par conséquent le compte-rendu s'inscrivent bien dans les objectifs du projet.

2. Le compte-rendu donne un aperçu complet sur le séminaire.

Il fait ressortir aussi la position de l'OMVS envers les problèmes de conservation de l'avifaune aquatique dans les parties humides du Bassin :

- Les impacts des aménagements hydroagricoles sur l'environnement ont été étudiés par l'OMVS et les bailleurs de fonds,
- La priorité dans le développement du Bassin doit être consacrée à l'augmentation de la production agricole,
- Les aménagements hydroagricoles auront aussi des effets positifs pour l'avifaune, notamment par la construction du barrage de DIAMA,
- La responsabilité pour lutter contre les effets éventuellement négatifs des aménagements réside auprès des trois états membres de l'OMVS.

Des recommandations ont été formulées comme suit :

- SENEGAL : étendre sur 5 000 ha le parc de DJOUDJ
- MAURITANIE : aménagement d'une réserve de 30 000 ha autour de TOUMBOS sur les marais salants
- MALI : création à proximité de MANANTALI d'un parc de 40 à 50 000 ha pour abriter la faune terrestre.

3. Le séminaire a eu un impact important.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : 1983

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : DOCUMENT INTERNE OMVS. RESTRUCTURATION DU CHAPITRE "F" DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE.

Auteur : A. CAMARA, consultant rémunéré.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

"Reformuler le schéma de bi-polarisation "ST-LOUIS-KAYES" en lui substituant un schéma de pôles de développement réparti tout au long du fleuve en maintenant ST-LOUIS et KAYES comme pôles extrêmes".

DESCRIPTION DU CONTENU :

Simple restructuration de deux sous-chapitres du chapitre F de l'étude socio-économique dans un seul chapitre.

DIFFUSION : Sans diffusion

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. Le travail s'inscrit dans les objectifs du projet.

2. Le travail restait sans diffusion et donc sans impact jusqu'à présent.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : 1983

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : DOCUMENT INTERNE OMVS :
REACTUALISATION DU CHAPITRE "D" DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

Auteur : A. CAMARA, consultant rémunéré.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

"Effectuer un inventaire additif des entreprises à travers le Bassin, mettant en relief celles ayant trait au développement rural (réparations, prestations de services, approvisionnements, magasin de pièces détachées, etc ...)"

DESCRIPTION DU CONTENU :

Enquête portant sur 19 villes du Bassin, dont 9 au SENEGAL, 6 au MALI et 4 en MAURITANIE. 880 entreprises commerciales. 92 entreprises de forgerons, 52 entreprises mécaniques, 127 entreprises de maçonnerie. Caractéristiques détaillées des différentes entreprises. Leur rôle en relation avec l'introduction de l'agriculture irriguée.

DIFFUSION : L'étude n'a pas été acceptée par l'OMVS principalement pour des raisons de mauvaise analyse des données informatisées de l'enquête et par conséquent d'une mauvaise présentation des données dans l'étude.

Pas de diffusion.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. L'auteur est géographe par formation.

L'étude est caractérisée par des données démographiques et, de façon très superficielle, par quelques données économiques.

OMVS a un fort intérêt d'obtenir des informations plus précises sur les possibilités d'encouragement des PME dans le cadre de la privatisation du secteur irrigué de l'agriculture (désengagement de la SAED). Cependant, un tel travail aurait nécessité une expertise technologique et économique beaucoup plus approfondie que celle fournie par M. CAMARA.

3. L'étude reste sans impact.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

DATE : SEPTEMBRE 1983

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | X | Termes de référence

INTITULE : OMVS/HC/DDC : ETUDE D'UN PLAN DIRECTEUR DE SANTE POUR LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL ET LES ZONES AVOISINANTES. TERMES DE REFERENCE. Septembre 1983.

Auteur : Dr. M. BA

* OBJECTIFS ASSIGNEES : (demandeur : H. C.)

"Prendre en compte dans un "Plan Directeur de Santé" les besoins des Etats membres en matière de programmation médico-sanitaire, en les adaptant d'une part aux conditions spécifiques de développement du Bassin dominées par l'expansion de l'agriculture irriguée."

DESCRIPTION DU CONTENU :

Justification de l'étude. Situation sanitaire dans le Bassin (récapitulation des données de l'étude sur l'environnement). Impact des aménagements hydroagricoles. Huit composantes principales de l'étude de santé : fourniture eau potable, alimentation et nutrition, programme de vaccination, lutte contre les maladies endémiques, éducation pour la santé, soins curatifs, approvisionnement en médicaments essentiels, santé maternelle.

Modalité d'exécution de l'étude.

DIFFUSION : HC, DDC, experts nationaux des Etats membres.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. Les termes de référence de l'étude ont été adoptés par les experts inter- états de santé en Août 1983.

Par la suite, les termes de référence ont été transmis à la Division des Etudes Générales pour trouver le financement. La recherche de cette Division est restée sans résultat pour plusieurs années.

3. Finalement, les termes de référence ont été utilisés comme base pour la formulation de nouveaux termes de référence pour un schéma directeur de santé pour le Bassin financé éventuellement par US-AID.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : DECEMBRE 1983

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | X |

Autres | X | Termes de référence d'une étude

INTITULE : CEPC :

ETUDE DES SYSTEMES ET DES COUTS DE PRODUCTION DANS LE BASSIN DU SENEGAL.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Proposition d'une ligne de programme d'activités au titre des activités 1984 de la CEPC.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Intérêt et objectifs de l'étude.
Méthodologie proposée.
Calendrier et besoins prévisionnels.
Annexe (questionnaire proposé).

DIFFUSION :

L'étude a été refusée par le Directeur du DDC lors de la réunion du Comité des experts nationaux des Etats membres de l'OMVS les 10 et 11 Décembre 1983 (voir compte-rendu du 11 Décembre 1983).

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit très bien dans les objectifs du projet.

2. L'exécution d'une étude continue sur les systèmes de production, sur les temps de travaux agricoles et les coûts de production a une importance primordiale dans les objectifs de la CEPC.

Il est donc très regrettable que cette étude n'ait pas été acceptée fin 1983 pour le programme d'activité 1984 et que par la suite la proposition n'ait pas été renouvelée pour l'année 1985 et 1986. La raison pour laquelle la demande a été refusée, est rapportée dans le compte rendu du 11 Décembre 1983 comme suit : "Le Directeur du DDC de l'OMVS a dit que ce dossier ne lui avait pas été soumis et qu'il relève de la compétence de la DFPH de l'OMVS et demandait par conséquent le retrait pur et simple de ce volet du Programme d'activité."

3. L'étude proposée n'a pas été mise au point.

- Les questionnaires élaborés ne concernaient que la première phase des travaux avec le but de déterminer une fourchette de systèmes à étudier (estimé à 13 "situations de référence")
- Le calendrier et le calcul proposés n'indiquaient pas quel serait le nombre d'exploitations à recenser par "situations de référence". En réalité, le calendrier et les coûts d'une telle étude sont beaucoup plus importants qu'estimé, néanmoins une telle étude mérite d'être exécutée.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : DECEMBRE 1983

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/DDC : CONSULTATION RELATIVE A LA REACTUALISATION DU PLAN INDICATIF DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES 1981-1990 DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGLAL : EXPERTISE FORESTIERE. Décembre 1983.

Auteur : Dr. T. HOENNINGER, consultant rémunéré.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Objectifs : voir intitulé.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Evaluation des peuplements forestiers du Bassin.

Localisation des aires forestières.

Propositions pour des programmes de reboisement villageois intégrés à ceux des périmètres irrigués.

Propositions pour un déboisement efficace dans la région atteinte par le futur lac du Barrage de MANANTALI.

DIFFUSION : H.C., S.G., Directions de l'OMVS, SND.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.
2. L'étude donne une vue générale complète de la situation forestière dans le Bassin, ainsi que des propositions détaillées pour l'introduction de plantations forestières auprès des périmètres villageois. Des propositions détaillées ont été élaborées pour la région de MANANTALI.
3. Il paraît que l'étude est restée jusqu'à présent sans issue et donc sans grand impact.

Un programme de reboisement dans la région de MANANTALI est en cours (financé par UNSO).

Dans son "Programme d'action pour un développement intégré de la vallée du fleuve Sénégal (rive gauche)" du Conseil Inter-Ministériel sur l'après barrage, "arboriculture fruitière" est mentionnée, ainsi que "la recherche forestière".

Un "schéma directeur agro-sylvo-pastoral et piscicole" se trouve dans l'avant-projet de termes de référence de l'étude macro-économique d'un schéma optimal de mise en oeuvre du programme intégré de l'OMVS". Septembre 1986.

4. Déjà en 1980 une étude volumineuse a été achevée sur l'environnement du Bassin, laquelle comprenait aussi les aspects forestiers (OMVS : Evaluation des effets sur l'environnement d'aménagements prévus dans le Bassin du Fleuve Sénégal. G.F. CORDORY and CARPENTER, Inc., HARRISBURG, USA en association avec ORGATEC, DAKAR. Financement US-AID).

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : AOUT 1984

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : R. DUMONT :

QUELQUES REFLEXIONS SUR UNE MISE EN VALEUR PLUS EFFICIENTE ET PLUS RAPIDE DES NOUVELLES RESSOURCES D'IRRIGATION DU FLEUVE SENEGRAL.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC et PNUD)

1. Analyse des raisons pour lesquelles les trois pays de l'OMVS se trouvent en situation alimentaire difficile.
2. Voies et moyens d'utiliser au mieux les nouvelles ressources d'irrigation.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Ière PARTIE : Analyse de la situation actuelle : démographie galopante. Domination de la campagne par les villes qui gaspillent la grande majorité de l'aide extérieure. Mesures à entreprendre : augmentation des prix à la production. Intégration élevage-agriculture. Augmentation des parcelles de riz par actif trop petites.

IIème PARTIE : Cette partie donne un rapport sur la visite de différents périmètres : OLOOLOGO, BEILANE, OIAW REO, ANDO, ROSSO, M'POURIE, BOGHE, LAMPSAR, DAGANA NIANGA.

IIIème PARTIE : Que faire ? Synthèse des recommandations de la première partie.

DIFFUSION : H.C., S.G., Directions de l'OMVS, SND.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. Le rapport s'inscrit dans les objectifs du projet.

2. Le rapport met le doigt avec franchise sur une large gamme de problèmes graves du Bassin.

La possibilité de l'intégration de l'élevage dans l'agriculture irriguée sera cependant plus difficile que l'auteur l'assure. Encore plus difficile sera certainement l'introduction de la traction animale. Comme l'auteur l'a mentionné déjà lui-même, une grande partie des exploitations sont trop petites pour nourrir des boeufs de trait.

3. L'étude aurait mérité d'être distribuée à un nombre beaucoup plus grand de fonctionnaires et de politiciens responsables des trois pays. L'auteur avait demandé une discussion avec les représentants de la SAED avant de partir. Cette discussion n'a malheureusement pas eu lieu.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : OCTOBRE 1984

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | X |

INTITULE : OMVS/HC/CEPC :

RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA METHODE DES EFFETS AU PROGRAMME DE L'OMVS.
AOUT - OCTOBRE 1984.

Auteur : G. LE MOINE, consultant DTCD rémunéré projet RAF/81/059

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

Préparer le matériel pédagogique nécessaire pour appliquer la méthode des effets au sein de la CEPC. Permettre d'organiser un séminaire de formation pour les cadres de l'OMVS.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Introduction exhaustive dans la méthode des effets avec son application pour les périmètres rizicoles dans le Bassin. Exemples calculés sur trois périmètres : GUEDE, DAGANA et NDOMBO THIAGO.

DIFFUSION :

1. L'étude : H.C., S.G., Directions de l'OMVS, SND

2. Séminaire : Les participants étaient : A. DIOP, G. SENGHOR, M. MANKA, S.M. SECK, I. SIDIBE, M. BAKHOUM, O. BA, K. FALL, M.A. VETAH, M. BA, S.O. BOUTTOM

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude et le séminaire s'inscrivent bien dans les objectifs du projet.
2. Le séminaire pouvait fournir certainement une bonne introduction dans la méthode des effets pour les cadres de l'OMVS en général et la CEPC en particulier.

L'étude est très détaillée et fait l'objet de trois exemples pratiques de périmètres rizicoles. Avec ce document de travail, un économiste ou agro-économiste devrait pouvoir réaliser la méthode des effets sans difficulté pour les périmètres rizicoles du Bassin.

Cependant, il paraît qu'un goulot d'étranglement s'est présenté par la disponibilité très restreinte d'experts de formation économique dans le cadre de la CEPC. Il n'y a que A. DIOP et M. MANKA qui disposent d'une formation adéquate pour réaliser ce travail. Mais ces deux experts sont principalement occupés par des travaux quotidiens de gestion. Ce travail (exécution de la méthode des effets), laissé pour exécution aux contrôleurs d'enquêtes ne peut pas produire de bons résultats. Il paraît indispensable que la plupart de ce travail soit réalisé par un économiste ou agro-économiste avec une assistance auxiliaire d'un contrôleur d'enquête.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : NOVEMBRE 1984

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | X | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | X | Colloque

INTITULE : OMVS :

COLLOQUE SUR LES ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT DE L'APRES-BARRAGE
(DAKAR, du 19 au 23 Novembre 1984).

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Organiser une réflexion sur l'après-barrage avec les principaux Ministères concernés dans les trois pays membres et l'OMVS et de déboucher sur des propositions concrètes.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Allocution d'ouverture de S.E. le Président Abdou DIOUF.

Rapport de trois commissions d'experts nationaux relatives à :

1. Développement rural et environnement
2. Navigation, énergie et développement industriel et minier
3. Questions concernant la gestion des ouvrages communs, ressources humaines et formation, financement et planification. Relevé des recommandations du Colloque.

DIFFUSION : H.C., S.G., Directions de l'OMVS, SND.

Tous les Ministères concernés des Etats membres, les bailleurs de fonds.

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et retour) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. La CEPC a contribué à la préparation du Colloque et à la rédaction du compte-rendu. La CEPC a élaboré la partie développement rural et environnement. Elle a financé aussi l'impression et la diffusion du compte-rendu.
2. Il s'agit d'un colloque très important parce qu'il a rassemblé des partenaires de haute responsabilité politique et administrative et aussi parce qu'il a abouti à un grand nombre de recommandations concrètes.
3. L'impact du colloque et du compte-rendu peut être considéré comme important.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : SEPTEMBRE 1985

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/DDC/CEPC :

ENQUETES PRELIMINAIRES SUR LES POSSIBILITES D'INSERTION DES EMIGRES
"DEFINITIVEMENT REVENUS" DANS L'ECONOMIE DE LA VALLEE DU SENEGAL.
Septembre 1985.

Auteur : A. BA, consultant rémunéré, Univ. de DAKAR (Participant à l'étude socio-économique 1980).

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

Tester l'hypothèse que les anciens émigrés, rentrés définitivement, pourraient être des agents efficaces pour promouvoir l'implantation des petites et moyennes entreprises de biens et de services liées au développement hydroagricole de la vallée du fleuve Sénégal.

DESCRIPTION DU CONTENU :

41 anciens émigrés ont été questionnés entre l'âge de 26 et 68 ans, avec des séjours entre 4 et 23 ans (moyenne 12 ans). L'évaluation de l'acquis technologique et des occupations en FRANCE. D'un total de 41 anciens émigrés, seulement 19 sont revenus définitivement. La plupart sont des ouvriers spécialisés, 11 avaient le niveau CM2, seulement 3 des interlocuteurs se sont montrés comme "intéressants" dans le sens de l'objectif.

Ces trois cas sont décrits en détail avec une conclusion générale.

DIFFUSION : H.C., S.G., Directions de l'OMVS, SND

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

La conclusion de l'étude est que la grande majorité des anciens émigrés sont spécialisés dans des travaux qu'ils ne trouvent pas au SENEGAL (usines de montage). Pour la plupart des cas, ils n'ont pas acquis le "know how" pour monter leurs propres ateliers ou des PME.

1. L'étude s'inscrit dans les objectifs du projet.
2. L'étude éclairent bien la problématique des anciens émigrés de créer des PME. Le choix de l'échantillon est cependant très limité (19 personnes). L'étude ne peut pas servir pour démontrer les disparités possibles entre les états membres.
3. L'étude a été envoyée à la SAED et a pu avoir un certain impact à cet organisme, mais certainement il a été minime.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : OCTOBRE 1985

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | X | Etude | | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC : 17ème REUNION DU COMITE CONSULTATIF
LA PLANIFICATION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT INTEGRE DU BASSIN DU FLEUVE
SENEGAL. Octobre 1985.

Auteur : A. DIOP

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : H.C.)

Fournir un document qui démontre l'importance de la planification régionale pour le travail futur de l'OMVS.

Présentation aux bailleurs de fonds.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Méthode et cadre institutionnel de la planification régionale.

Aperçu sur le programme agricole, notamment le bilan du portefeuille études pour l'ensemble du Bassin 1985.

DIFFUSION : H.C., Comité consultatif.

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. Le document ne s'inscrit pas dans les objectifs du projet.
2. L'objectif de la CEPC est d'assister à une harmonisation des plans et actions nationaux, mais pas de faire une planification régionale.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : DECEMBRE 1985

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/DDC/CEPC :

LA DYNAMIQUE DE LA CULTURE IRRIGUÉE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL.
BILAN 1974-1984 ET LES PERSPECTIVES DE L'APRÈS-BARRAGE. Décembre 1985.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Synthèse de l'évolution de la culture irriguée dans le Bassin jusqu'à la date de la régularisation de l'eau du fleuve Sénégal.

Perspectives pour la période après barrage.

Auteur : Partie I : Les experts de la CEPC à ST-LOUIS ;

Partie 2 : A. DIOP

DESCRIPTION DU CONTENU :

PARTIE I : Le bilan d'une décennie de la culture irriguée dans le bassin (conditions naturelles, systèmes d'organisation et de production traditionnels et leur restructuration induite par la culture irriguée, le programme des aménagements hydro-agricoles, les contraintes agronomiques de la culture irriguée).

PARTIE II : La planification du développement du Bassin du fleuve Sénégal. Analyse macro-économique. La situation céréalière des états membres de l'OMVS. Identification des principales contraintes à l'accroissement du rythme d'aménagement. Politique agraire des états membres. La nécessité d'une planification régionale.

DIFFUSION : L'étude n'a pas été diffusée jusqu'à présent.

Les deux parties de l'étude ont été recopiées séparément. La première partie n'a pas été considérée suffisamment élaborée pour une diffusion par le chef de la CEPC. La deuxième partie a servi M. A. DIOP comme base d'un discours tenu au "Séminaire sur l'Aménagement des Bassins fluviaux et lacustres en Afrique de l'Ouest" le 25/26 Juin 1986.

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet. Après plus de dix ans de fonctionnement de l'OMVS, une publication sur l'évolution du bassin s'avère nécessaire.

2. La première partie souffre d'un manque d'homogénéité. Il fait défaut d'un travail de synthèse et de rédaction commun.

Il manque tout un chapitre mentionné dans la table des matières : "Les systèmes d'exploitations - production et coûts de la culture irriguée".

Cependant, un tel chapitre aurait une importance primordiale dans l'étude.

Il est regrettable dans ce contexte, que la CEPC n'ait pas jusqu'à présent mené des investigations sur les coûts de la production irriguée. Une telle proposition de la CEPC a été refusée fin 1983 par le directeur de la DDC.

3. Faute de publication, la première partie de l'étude n'a pas eu un impact jusqu'à présent.

La deuxième partie, utilisée pour le séminaire international, a eu un impact scientifique et de publicité.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : NOVEMBRE 1985

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/CEPC :

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT REGIONAL
INTEGRÉ. Novembre 1985.

Auteur : A. DIOP

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : H. C.)

L'étude est une reédition de la deuxième partie de l'étude "La Dynamique de la culture irriguée dans le Bassin du Fleuve Sénégal".

DESCRIPTION DU CONTENU :

Voir étude "La Dynamique..."

DIFFUSION :

Voir étude "La Dynamique..."

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : MARS 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/DDC/PNUD/FAO :

L'ELEVAGE ET SON INTEGRATION A L'AGRICULTURE DANS LA PERSPECTIVE DE L'APRES-BARRAGE. CONDITIONS D'UNE DIFFUSION RATIONNELLE DE LA "CULTURE ATTELEE" DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

Auteur : Dr. M. BA

OBJECTIFS ASSIGNEES : (demandeur :)

Termes de référence : "... développer les actions qui permettent à l'élevage de jouer un rôle socio-économique plus efficace dans la région du Projet".

DESCRIPTION DU CONTENU :

Situation actuelle de l'agriculture et de l'élevage dans le Bassin. Les contraintes au développement de l'élevage. Les facteurs favorables au développement de l'élevage. Mesures à promouvoir pour surmonter les contraintes. Les orientations et les grandes lignes des actions à promouvoir. Conclusions et recommandations générales. Recommandations ponctuelles à court terme.

DIFFUSION : Six exemplaires au Directeur DDC le 5 Mars 1986.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. L'étude socio-économique du Bassin (1980) ne comportait pas le volet "intégration agriculture-élevage". Pour compléter l'étude socio-économique, des termes de référence d'un tel volet ont été élaborés par Dr. BA (date du 20 Mai 1984). Cependant, l'étude proposée n'a pas été exécutée jusqu'à présent.

En 1983, un recensement réduit sur l'effectif du cheptel dans le Bassin a été réalisé. A cet effet, des questionnaires ont été élaborés et distribués lors d'un voyage auprès des stations vétérinaires des pays membres du Bassin. Six semaines plus tard, les questionnaires ont été rassemblés.

Le dépouillement à la main des données a été réalisé par L. NDAYE. Ensuite, l'étude (voir intitulé) a été élaborée sous la tutelle de la FAO par le Dr. BA.

Il est douteux si l'enquête de 1983 a pu fournir des chiffres dignes de confiance. Nombre de villages enquêtés : 189, nombre de troupeaux : 505, bovins : 35 409, petits ruminants : 25 666, camélidés : 251. Il paraît que le nombre de caprins et ovins est largement sous-estimé. La quote-part de ces derniers a encore augmenté après l'enquête, par suite de la sécheresse de l'année 1984.

3. Enfin, les termes de référence à l'origine élaborés par le Dr.BA ont été introduits dans les termes de référence d'une étude sénégalaise (CAB) de Juillet 1986, rédigée par A. VIGUIER (GERSAR).

Voir : Conseil Inter-ministériel sur l'après-barrage : Programme d'action pour un développement intégré de la vallée du Fleuve Sénégal (rive gauche). Juillet 1986.

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

15

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : AVRIL 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : DRAMANE BAGAYOKO : (consultant rénuméré)
TABLE RONDE OMVS (DAKAR 14-15 JUILLET 1986)
LA TENURE FONCIERE DANS LA REGION DE KAYES (MALI). Avril 1986.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

Préparation d'un document pour la Table Ronde (14-15 Juillet 1986) sur les problèmes fonciers dans le Bassin (partie malienne).

DESCRIPTION DU CONTENU :

Aperçu du régime foncier dans les deux terrains d'enquêtes : la zone de MANANTALI et les périmètres irrigués du Cercle de KAYES. La législation domaniale et foncière au MALI. La vie associative et coopérative. Propositions concernant les formes appropriées d'organisation paysanne et d'intervention du privé national ou étranger.

DIFFUSION : H.C., S.G., Directions de l'OMVS et "Table Ronde" (14-15 Juillet 1986) :
RIM : FND, SONADER, MRD ; MALI : DNC, SNED, IER, OVSTM ; SENEGAL : MEF, SPE,
SAED, OMVS, Université de DAKAR, ORSTOM PARIS, EHESS PARIS.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. L'auteur donne une bonne introduction dans le régime foncier traditionnel, ainsi que les changements après l'indépendance par le gouvernement de Modibo KEITA. D'autre part, on trouve peu d'information sur l'évolution du régime foncier à partir du nouveau gouvernement.

Une grande partie de l'étude a été consacrée à la réinstallation d'une partie de la population, suite à la construction du barrage de MANANTALI et à l'attitude des villageois face à cette réinstallation.

Une autre partie importante de l'étude concerne la vie associative et coopérative. De ce chapitre, nous citons les phrases suivantes :

"La Coopérative de production n'a aucune chance de réussir dans le Bafing, car les paysans malinkés sont viscéralement attachés à leurs terres ancestrales. La propriété collective de la terre dont on a tant fait l'éloge est un leurre ; il faudra plutôt parler de "collectivisme" familial ou lignage, ce qui est une forme "d'individualisme"... mais nous sommes ici loin du "collectivisme de production" dont on a tant affublé les structures traditionnelles africaines."

3. Vu la diffusion restreinte de l'étude, l'impact reste plutôt scientifique que politique.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : JUIN 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : M. CHERVEL :

LES PROJETS DE L'OMVS. RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA METHODE DES EFFETS.
Juin 1986 (consultant rémunéré)

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

- Effectuer une évaluation-diagnostic des travaux déjà réalisés par la CEPC en matière "Méthode des Effets",
- Faire des propositions méthodologiques précises d'application de la Méthode des Effets compte tenu des moyens disponibles (simplification, allègement).

DESCRIPTION DU CONTENU :

L'étude récapitule en détail la méthode des effets avec une présentation plus simple des questionnaires que celle de l'étude précédente rédigée par LE MOINE (1984).

DIFFUSION : H.C., S.G., Directions de l'OMVS, SND.

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. La mission de Monsieur M. CHERVEL se présente comme une duplication du travail déjà effectué par LE MOINE (1984).

Dans son rapport, la remarque suivante est à souligner : "Les difficultés ... rencontrées ... sont apparues très nettement comme résultant d'une mauvaise maîtrise de la Méthode des Effets et de ses applications concrètes, et ne semblent nullement mettre en cause l'approche."

A notre avis, la mauvaise maîtrise de la Méthode des Effets dans le cadre de la CEPC ne résulte pas d'une assistance insuffisante de l'extérieur, mais principalement d'un manque de formation de base des agents mis à l'exécution de ce travail.

La recommandation de M. CHERVEL, de donner "un stage de perfectionnement du responsable économique de la Cellule" ne résoudra pas, à notre avis, le problème tant que ce responsable économique ne fait pas ce travail principalement lui-même.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : JUILLET 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | X | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | X | Table Ronde

INTITULE : OMVS/HC/DDC/CEPC :

TABLE RONDE SUR LA TENURE FONCIERE DANS LE DEVELOPPEMENT DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL ORGANISEE PAR L'OMVS A DAKAR LES 14-15 JUILLET 1986 (RELEVE DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS).

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Un échange d'idées entre les chercheurs, les représentants des différents Etats et les fonctionnaires de l'OMVS. L'élaboration de recommandations communes en vue d'une amélioration de la situation foncière dans le Bassin.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Le compte-rendu englobe :

1. Les termes de référence de la Table Ronde
2. Un relevé des conclusions et recommandations.

DIFFUSION :

28 participants de la Table Ronde (dont 9 de l'OMVS). Les institutions suivantes étaient représentées : RIM : FND, SONADER, MDR ; MALI : DNC, SNED, IER, OVSTM ; SENEGAL : MEF, SPE, SAED, OMVS, Université de DAKAR. ORSTOM PARIS, EHESS PARIS.

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. La Table Ronde (y inclus le compte-rendu) s'inscrit bien dans les objectifs du projet.
2. La Table Ronde a contribué à sensibiliser les représentants des organismes nationaux pour les problèmes fonciers dans le Bassin et les a incités à trouver des solutions.
3. La diffusion de ce travail méritait d'être encore plus large, bien qu'elle ait été beaucoup mieux que la diffusion normale des études.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : JUILLET 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HG/DDC/CEPC :

TABLE RONDE OMVS 14-15 JUILLET 1986 DAKAR. LES PROBLEMES AGRAIRES SUR LA RIVE MAURITANIENNE DU SENEGL - Juillet 1986

Auteur : BOUBAKAR BA, EHESS PARIS (Consultant rémunéré)

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

Préparation d'un document pour la Table Ronde (14-15 Juillet 1986) sur les problèmes fonciers dans le Bassin (Partie Mauritanienne)

DESCRIPTION DU CONTENU :

Aperçu sur la recherche menée jusqu'à présent.

Aperçu historique sur l'évolution du régime foncier.

L'évolution récente de la nouvelle législation foncière.

Conclusions.

DIFFUSION : H. C., S. G., Directions de l'OMVS et "Table Ronde" (14/15 Juillet 1986)

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.

2. L'auteur donne un aperçu historique très riche, qui est cependant très difficile à suivre pour quelqu'un qui ne connaît pas bien l'histoire de cette région.

La valeur principale de l'étude est donnée par le fait que l'auteur relève avec franchise tous les problèmes fonciers actuels.

C'est seulement à partir du Coup d'Etat du 10 Juillet 1978 que l'esclavage a été aboli officiellement en Mauritanie et que le droit à la propriété terrienne pour tous les citoyens a été introduit.

L'auteur craint que, malgré les améliorations dans la situation juridique, les ressortissants de la vallée du Sénégal ne profiteraient pas de ces améliorations. "Maures et Wolofs nourriraient en fait le projet de s'emparer des terres des ressortissants de la vallée du Sénégal pour transformer ces derniers en ouvriers agricoles" (p. 35).

3. Vu la diffusion restreinte de l'étude, l'impact reste plutôt scientifique que politique.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : JUILLET 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC/DDC/CEPC :

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL - ASPECTS FONCIERS ET ORGANISATIONNELS DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE IRRIGUEE - Juillet 1986

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

Préparation d'un document pour la Table Ronde (14/15 Juillet 1986) sur les problèmes fonciers dans le Bassin (Partie Sénégalaise).

Auteur : S.M. SECK (CEPC)

DESCRIPTION DU CONTENU :

Les structures foncières et sociales traditionnelles.

Le cadre institutionnel et les bases juridiques des aménagements hydroagricoles.

Problèmes fonciers dans les périmètres grands, petits et moyens.

DIFFUSION : H. C., S. G., Directions de l'OMVS et "Table Ronde" (14/15 Juillet 1986)

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit bien dans les objectifs du projet.
2. L'étude donne un aperçu complet sur la problématique du régime foncier lors de la mise en valeur des terres pour l'irrigation contrôlée.
3. La diffusion de l'étude paraît insuffisante. L'impact reste plutôt scientifique que politique.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : JUILLET 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/HC :

LA CRUE 1985-86 ET L'INVENTAIRE DES SUPERFICIES INONDEES ET DES CULTURES DE DECRUE DANS LA VALLEE DU SENEGL, DAKAR - Juillet 1986.

Auteurs : MAMADOU SALL, AMADOU A. SOW, Département de géographie, Univ. Dakar
Consultants rémunérés

Financement US-AID.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

Voir intitulé

DESCRIPTION DU CONTENU :

Description des conditions physiques et hydrauliques du Bassin en particulier de la crue 1985-86. Caractéristiques des données des satellites NOAA.

ANNEXE I : Estimation partielle des superficies cultivées en décrue d'après enquête sur le terrain du 20 au 25 Février 1986.

ANNEXE II : Rapport de mission de survol de la zone-test ST-LOUIS-ROSSO.
Auteur : S. SECK (CEPC)

DIFFUSION : Interne et USAID

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit dans les objectifs du projet.

2. L'étude comprend 48 pages y inclus les annexes.

32 pages sont consacrées à une récapitulation des données physiques et hydrauliques du Bassin en particulier celles de la crue 1985/1986.

Une contrainte importante a été la non-livraison des données Landsat (thematic Mapper) mi-septembre - début octobre 1985 par EOSAT. Ensuite Landsat a été remplacé par les données de NOAA. Les données NOAA disponibles couvraient seulement la période septembre - octobre et ne permettaient pas le suivi pour une identification des superficies en cultures de décrue.

En plus, les données NOAA n'ont qu'une faible résolution spatiale qui est insuffisante pour déterminer les superficies inondées et surtout celles cultivées en cultures de décrue.

3. A cause des contraintes mentionnées ci-dessus l'étude n'a pas pu avoir un impact.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : AOUT 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : OMVS/FAC/BDPA :

LA TELEDETECTION COMME OUTIL SUIVI-EVALUATION ET DE PLANIFICATION CONTINUE
A L'OMVS - AOUT 1986.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : CEPC)

Introduction dans les possibilités de la télédétection.

Devis estimatif pour prises et interprétation des images satellites SPOT pour
détecter la crue 1986 et les cultures de décrue 1986/87 dans le Bassin du
fleuve Sénégal.

Auteur : J. CERUSE, BDPA.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Analyse des images SPOT

Analyse des documents et équipements existants

Estimation des besoins en produits SPOT, en équipements cartographiques et en
formation

Devis estimatif pour la campagne 1986-87.

DIFFUSION : H. C., Direction de l'Infrastructure Régionale (OMVS).

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'étude s'inscrit dans les objectifs du projet.

2. L'étude donne un devis complet pour le travail en question.

En ce qui concerne l'utilisation de photographies aériennes, l'étude fait la remarque suivante : "Bien que l'imagerie SPOT se rapproche des photographies aériennes à moyenne échelle, celles-ci devront cependant être consultées. Par exemple, pour apprêhender le relief ou l'évolution du paysage sur plusieurs années, pour la recherche de détails, etc."

C'est pourquoi il aurait été avantageux d'avoir un devis comparatif indiquant le coût des photos aériennes au 1/50 000, d'autant plus que l'achat des produits SPOT est estimé à 130 000 FF pour chaque période.

3. L'étude a été financée par le FAC. Entretemps, le FAC a mis 700 000 FF à la disposition de l'exécution des mesures proposées. Ces mesures englobent une formation de cadres dans la télédétection pas seulement au niveau de la CEPC, mais aussi au niveau des SND.

En ce qui concerne l'OMVS, le projet sera exécuté conjointement avec la Direction de l'Infrastructure Régionale. L'assistance extérieure sera fournie par le BDPA.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : SEPTEMBRE 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | X | Avant-projet de termes de référence

INTITULE : OMVS/HC : AVANT-PROJET DE TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE MACRO-ECONOMIQUE
D'UN SCHEMA OPTIMAL DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME INTEGRÉ DE L'OMVS

Auteur : A. DIOP (CEPC)

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur : H. C.)

L'étude devait "faire suite aux différentes préoccupations de l'Organisation, dans la recherche d'une solution globale qui constituerait aussi une base solide du pilotage du développement intégré du Bassin, tant au niveau national qu'au niveau régional (Bassin)".

DESCRIPTION DU CONTENU :

Justification de l'étude. Revue des études et schémas directeurs nationaux existants ou en cours. Nécessité d'élaborer des schémas directeurs sectoriels (agro-sylvopastoral et piscicole / industriel, minier et énergétique / transport et télécommunications / santé et protection de l'environnement) et d'un schéma global de développement intégré du Bassin. Nécessité d'élaborer un programme d'investissement sur 20 ans.

DIFFUSION : H. C., bailleurs de fonds divers

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

1. L'avant-projet ne s'inscrit pas dans les objectifs du projet

2. Originalement, Monsieur A. DIOP proposait comme mesure d'harmonisation des schémas directeurs nationaux et d'autres études de planification, un travail léger qui devrait démontrer seulement les disproportionalités entre les différents schémas et aboutir à des propositions d'harmonisation.

Le présent avant-projet a été élaboré suite à une demande précise du H. C.

Pour trouver un financement, il a été présenté d'abord à la Banque Mondiale, ensuite à tous les bailleurs de fonds.

3. L'objectif de la CEPC est d'assister à une harmonisation des plans et actions nationaux dans le Bassin et non pas de faire une planification régionale du Bassin.

ACTIVITES AGRO-ECONOMIQUES COMMENCEES MAIS SANS PRODUIT JUSQU'A PRESENT

Au cours des années 1985 et 1986, les travaux suivants ont été commencés mais pas terminés jusqu'à présent :

1. ENQUETE ROUTIERE

Elle s'est déroulée entre le 29 Juin et le 9 Juillet 1986.

Le programme de l'enquête est donné en annexe 1.

L'exécution de l'enquête a été réalisée en coopération avec la Direction de l'Infrastructure Régionale de l'OMVS comme maître d'œuvre de l'enquête. La contribution de la CEPC concernait l'exécution et le financement de l'enquête (14 enquêteurs, 1 expert pour la supervision, 1 expert pour l'analyse informatique).

Remarques :

L'objectif principal de l'enquête est d'estimer le trafic actuel de la vallée du Sénégal sur les deux rives.

Pour atteindre ce but, une enquête menée seulement entre le 29 Juin et le 9 Juillet ne peut nullement donner des résultats représentatifs.

D'une part, l'enquête ne pouvait pas fournir des données représentatives, d'autre part, elle comportait des questions sans intérêt (par exemple : le propriétaire du véhicule, le conducteur, le numéro d'immatriculation, la marque, type, âge, le détail des marchandises transportées).

2. SUIVI ITINERAIRE TECHNIQUE ET TEMPS DE TRAVAUX

Le "Suivi Itinéraire Technique" englobe deux volets :

- les opérations culturales,
- les intrants agricoles.

Jusqu'à présent, deux enquêtes de suivi itinéraire technique ont été menées conjointement avec des enquêtes de temps de travaux.

La première enquête s'est déroulée entre Juillet et début Novembre 1985 avec 6 enquêteurs sur 6 familles de paysans à MUDERI, BAKEL, NIANGA (SENEGAL) et ROSSO, BOGHE et WOTHI (MAURITANIE).

Le recensement a été concentré uniquement sur le riz irrigué. A cause d'un planning insuffisant des moyens financiers (paiement des enquêteurs), les enquêtes ont été arrêtées 3 mois avant la fin des travaux culturaux (voir annexe 2 pour les fiches d'enquête).

La deuxième enquête a été mise en place depuis Juillet dans le Haut Bassin avec une durée prévue de 6 mois. Total 3 enquêteurs dont 1 sur un périmètre collectif et 2 sur deux périmètres individuels. L'enquête concerne seulement les cultures irriguées.

Remarques :

Quand on décide de réaliser un investissement aussi important sur une enquête de temps de travaux (1 enquêteur à plein temps pour une seule famille), il paraît indispensable de mener l'enquête sur l'ensemble des cultures (irriguées, walo et djeeri) et non pas seulement sur les cultures irriguées.

D'autre part, une enquête sur les temps de travaux pourrait être réalisée de façon beaucoup plus légère ne nécessitant pas la présence continue de l'enquêteur auprès d'une seule famille.

Une enquête menée sur 3 mois et sur une seule culture ne vaut rien.

3. EVOLUTION DES PRIX DES INTRANTS AGRICOLES

Pour la première fois, une statistique sur l'évolution des prix des intrants agricoles est en cours d'exécution.

4. RECENSEMENT AUPRES DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS NON ENCADRES PAR LA SAED

- des équipements hydrauliques,
- des engins et matériels d'aménagement,
- des engins et matériels agricoles,
- des coûts des investissements des petits périmètres.

Remarques :

Ce travail aurait dû débuter déjà trois années plus tôt.

Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)

ENQUETE ROUTIERE

TRANSPORT DE MARCHANDISES

NOM Enquêteur : _____

Date Enquête : _____ / _____ /1986/

LIEU Enquête : _____

Heures DEBUT / _____ /

Heures FIN / _____ /

I. VEHICLE

PROPRIETAIRE _____

CONDUCTEUR : _____.

II. PRODUITS TRANSPORTÉS

P (1)	RIZ	MIL SORGHO	COTON	MAIS	SUCRE	HUILE	LEGUMES	AUTRE PROD.A
Q (2)								
P.	Ciment	Autres matériaux	Bois charbon	Autres Engrais	Produits Matériel		Hydro- carbures	Diver
Q								

(1) P = Produit

(2) Q = Quantité

Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)

ENQUETE ROUTIERE

TRANSPORT DE VOYAGEURS

NOM Enquêteur _____

Date Enquête : _____ / _____ / 1986

LIEU Enquête _____

Heures DEBUT / _____ /

Heures FIN / _____ /

L. VEHICLE

PROPRIETAIRE _____

CONDUCTEUR _____

NUMERO IMMATRICULATION	MARQUE	TYPE	AGE	CHARGE UTILE	POIDS EN CHARGE	VENANT DE	ALLANT A

II. VOYAGEURS ET BAGAGES

HOMMES	FEMMES	ENFANTS	BAGAGES	AUTRES

ENQUETE ROUTIERE

(Dans le Vallée du Fleuve senegal)

I- OBJECTIFS :

L'enquête routière que réalisera l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal portera sur les courants du trafic actuel dans la Vallée du Fleuve Sénégal.

. Ses résultats compléteront les bases statistiques obtenues par sondages dans la première phase du plan de transport lié à l'aménagement du Fleuve Sénégal pour la navigation.

Cette enquête routière a ainsi pour objet :

1^o- estimer le trafic actuel de la vallée du Fleuve Sénégal sur les rives gauche (Sénégal) et droite (Mauritanie) ;

2^o- déterminer la nature, qualité, quantité, origine et destination des produits circulant dans la vallée ;

3^o- déterminer le nombre de voyageurs, avec leurs points de et de destination avec distinction de sexe, âge et de bagages ou marchandises d'accompagnement ;

4^o- estimer le nombre et la qualité des véhicules de marchandises et de passagers relevant de la vallée et ceux provenant d'autres régions ;

5^o- relever à la date de l'enquête, les coûts des transports pratiqués dans la vallée

6^o- Autres renseignements utiles.

./.

II. - SCHEMA DE SAISIE

La définition du schéma de saisie a été davantage influencée par les ressources financières disponibles pour cette enquête routière.

L'approche précédente qui envisage deux passages de 15 jours (saison sèche et saison des pluies) est ainsi abandonnée. L'enquête se fera en une saisie de 10 jours de 24 x 24 heures.

2.1. PERIODE DE L'ENQUETE : du 20 au 30 Juin 1986

2.2. LIEUX DE SAISIE

RIVE GAUCHE (Sénégal)

SAINT-LOUIS	:	2 enq.	: entrée et sortie
ROSSO	:	1 "	: entrée
RICHARD-TOLL	:	2 "	: entrée et sortie
OUROSSOGUI	:	3 "	: entrée + sortie vers Bakel sortie Linguère
BAKEL	:	1 "	: sortie vers Kidira

RIVE DROITE (Mauritanie)

ROSSO	:	2 "	: 1 pour les véhicules prenant le bac et 1 à la sortie vers
BOGHE	:	2 "	: entrée et sortie
KAEDI	:	1 "	: à la sortie de Kaédi vers M et Gouraye

2.3. - HORAIRES ET NOMBRE ENQUETEURS

Pour chaque lieu de Saisie, il sera mis trois enquêteurs qui se relaieront selon l'horaire suivant : (Sauf à Rosso où le fonctionnement du bac est interrompu la nuit) .

.//.

7h 00	à	15h 00
15h 00	à	23h 00
23h 00	à	7h 00

2.4. - FICHES D'ENQUETES

Les données seront saisies à l'aide de 2 fiches : une pour le transport de marchandises et une autre pour le transport de voyageurs. Le nombre d'exemplaires de Fiches nécessaires a été estimé à 30 000 pour les passagers et à 20 000 pour le transport de marchandises.

III. - BUDGET PREVISIONNEL

3.1. - ENQUETEURS

. Rive gauche (Sénégal) :	5 000 FCFA/J x 12j x 26 enq	=	1 550 000 F
. Rive droite (Mauritanie):	5 000 FCFA/j x 12j x 14 enq.	=	840 000 F
Sous Total enquêteurs			2 400 000 F

3.2. - PAPETERIE (Fiches enquêtes)

. 3 000 FCFA x 100 rames (de 500 feuilles)	=	300 000 F
--	---	-----------

3.3. - CARBURANT POUR DEUX VEHICULES

(Mise en place des enquêteurs et supervision de l'enquête)

. Rive gauche(St-Louis -Bakel - 700 km ; 6 aller et retour soit 8 400 km)		
210F x <u>8400 x 10 l</u>	=	176 000 F
. Rive droite(St-Louis-Kaédi - 500 km ; 6 aller et retour soit : 6 000 km)		
210F x <u>6 000 x 14 l</u>	=	176 000 F

Sous-total carburant

3.4- PETIT MATERIEL DE SIGNALISATION ET DIVERS	100 000 F
---	------------------

TOTAL GENERAL	3 152 000 F
----------------------	--------------------

IV. - SUPERVISION DE L'ENQUETE

La Direction de l'Infrastructure Régionale de l'OMVS (DPPVN) est maître d'oeuvre de l'enquête. Elle bénéficie de l'appui financier et technique de la Direction du Développement et de la Coordination (CEPC) - Deux Experts de la CEPC assureront, l'un la supervision de l'enquête et l'autre fera le dépouillement informatique des fiches.

V. - CHRONOGRAMME

Du 1er au 17 Juin 1986 : Préparation enquête (information des autorités, recrutement enquêteurs, etc.)

Du 17 au 19 Juin 1986 : Formation et mise en place des enquêteurs

Du 20 au 30 Juin 1986 : Enquête proprement dite

JUILLET - Vérification, dépouillement - aggrégation, analyse.

ESTIMATION DES INDEMNITES DUES A LA POLICE
ET A LA GENDARMERIE

(Le calcul a été fait à partir des barèmes appliqués par la Gendarmerie Sénégalaïs : 2 200 FCFA par personne/8heures/Service longue durée)

LIEU D'ENQUETE	Nbre Pers.	BASES DE CALCUL	INDEMNITÉ
1. <u>SENEGAL</u>			
Saint-Louis (Sortie)	1	2 200 x 2 x 10	44 00
Rosso (service normal)	-	-	-
Richard-Toll	6	2 200 x 6 x 10	132 00
Ourrerossogui	9	2 200 x 9 x 10	198 00
Bakel	3	2 200 x 3 x 10	66 00
TOTAL SENEGAL-----			440 00
2. <u>MAURITANIE</u>			
Rosso (Sortis vers Boghé)	3	2 200 x 3 x 10	66 00
Rosso "Bac" (service normal)	-	-	-
Boghé	6	2 200 x 6 x 10	132 00
Kaédi	3	2 200 x 3 x 10	66 00
TOTAL MAURITANIE -----			274 00
3. TOTAL VALLEE(Sénégal + Mauritanie) -----			714 00

Pour les lieux d'enquête correspondant à des postes de contrôle de la Police ou de la Douane, il est envisagé une coopération pendant les heures normales de travail.

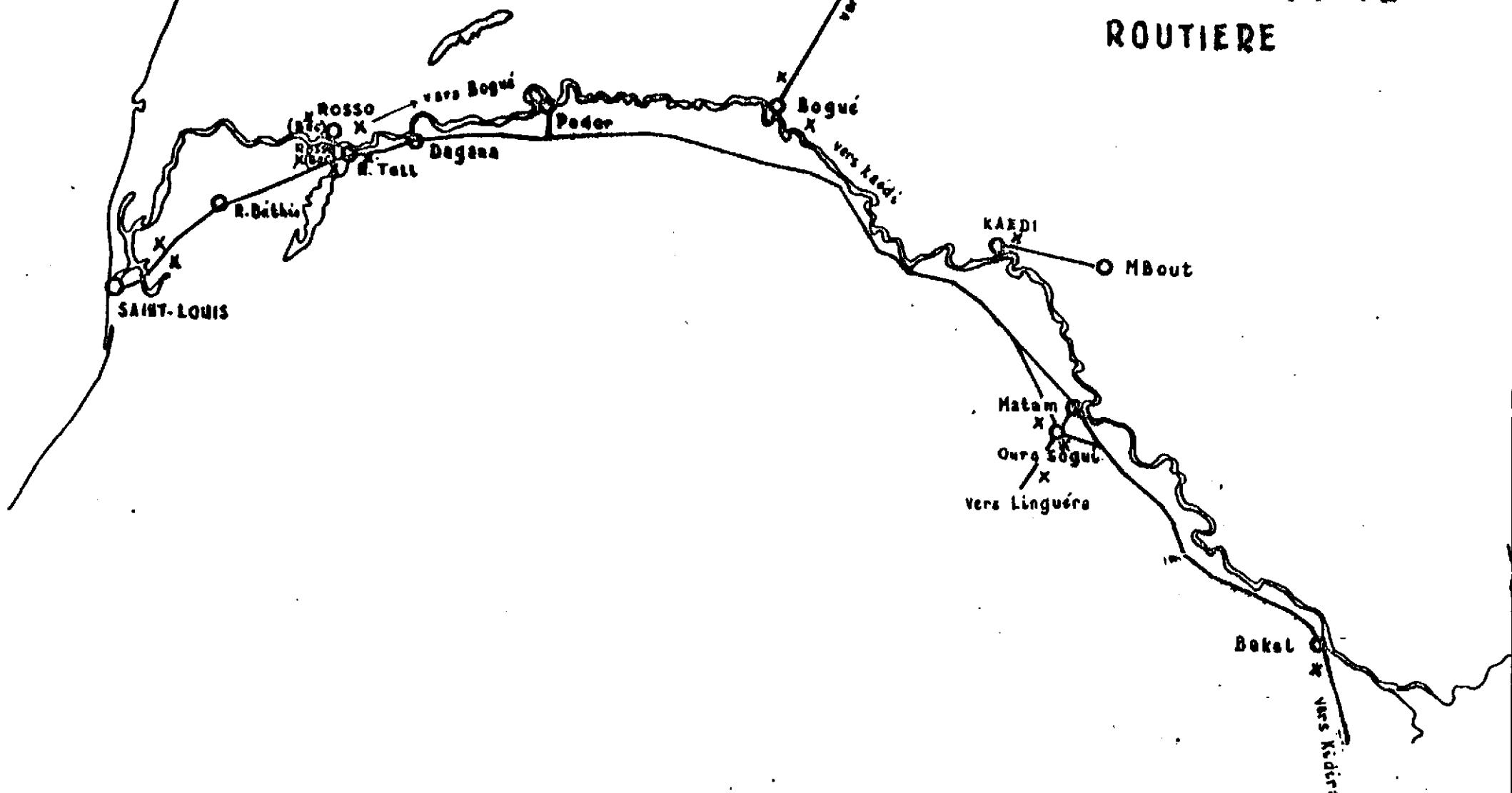
COMMUNIQUE A LA RADIO

IL est porté à la connaissance des transporteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal que l'O.M.V.S. entreprend une enquête routière ayant pour objet le recensement des déplacements des biens et des personnes du 20 au 30 Juin 1986.

Il s'agit d'une enquête statistique et non de contrôle douanier ou de police.

Les transporteurs sont priés de s'y prêter de bon coeur en donnant les renseignements demandés par les enquêteurs.

POINTS D'ENQUETE
ROUTIERE



ETUDE "SUIVI ITINERAIRE TECHNIQUE"

(Haut-Bassin)

(I) INTRODUCTION

L'objet de l'étude n'est pas de faire la typologie des unités de production, mais plutôt d'arriver à hiérarchiser les contraintes et les facteurs favorables à travers les systèmes de production.

Dans ce travail on fait l'hypothèse que les décisions prises par le paysan sont cohérentes par rapport à sa situation socio-économique et on étudiera les différentes techniques qu'il met en œuvre en liaison avec l'environnement pour parvenir à une ou des productions données. Cette étude permettra donc d'apprécier le passage des thèmes techniques d'intensification en milieu paysan et de ce fait il sera possible de proposer des solutions de recharge pour atteindre l'objectif d'augmentation de la production agricole..

(II) NATURE DU SUIVI

Le suivi sera léger et portera autant que possible sur un échantillon élargi. Chaque paysan choisi sera suivi à l'aide de 2 fiches :

* fiche "opérations culturales"

Cette fiche renferme les renseignements sur les dates des opérations culturales effectuées sur les parcelles, la nature de ces opérations, leur coût en cas d'échange de service

* fiche "intrants agricoles"

Elle recueille toutes les informations sur les intrants agricoles qui ont été apportées sur la parcelle : semences, engrains minéraux, engrains organiques, pesticides, gaz-oil (irrigation)

(III) ECHANTILLON

L'étude portera sur 30 parcelles réparties sur 3 périmètres et intéressera les principales spéculations du haut-bassin : Maïs, Sorgho, Riz.

(IV) ANALYSE DU SUIVI

Elle portera essentiellement sur l'itinéraire technique en termes de :

- rotations culturales pratiquées (reproduction de la fertilité)
- techniques utilisées (préparation du sol, lutte contre les ennemis des cultures)
- respect du calendrier cultural

FICHE OPERATIONS CULTURALES

Nom du Périmètre :

Village

Campagne :

Nom de l'exploitant

Superficie totale de la Parcellle :

Superficie semée :

Superficie récoltée

Nombre d'actifs :

_____ (Ha)

Matériel agricole (autre que GMP)

Spéculations : _____ (Ha)

_____ (Ha)

Nature des opérations culturales

	Date		Sup. (ha)	Observations
	début	fin		

Labour manuel

Labour manuel	!	!	!	!
Labour simple + pulvérisage	!	!	!	!
Labour simple + hersage	!	!	!	!
Offsetages croisés	!	!	!	!
Billonnage	!	!	!	!

Mode de semis :

Rapiquage

Rapiquage	!	!	!	!
-----------	---	---	---	---

Semis direct à la volée (non prégermé)

Semis direct à la volée (non prégermé)	!	!	!	!
--	---	---	---	---

Semis direct à la volée (prégermé)

Semis direct à la volée (prégermé)	!	!	!	!
------------------------------------	---	---	---	---

Semis direct en lignes (prégermé)

Semis direct en lignes (prégermé)	!	!	!	!
-----------------------------------	---	---	---	---

Semis direct en lignes (non prégermé)

Semis direct en lignes (non prégermé)	!	!	!	!
---------------------------------------	---	---	---	---

Semis en poquets

Semis en poquets	!	!	!	!
------------------	---	---	---	---

1er Désherbage manuel

1er Désherbage manuel	!	!	!	!
-----------------------	---	---	---	---

2e Désherbage manuel

2e Désherbage manuel	!	!	!	!
----------------------	---	---	---	---

3e Désherbage manuel

3e Désherbage manuel	!	!	!	!
----------------------	---	---	---	---

Récolte

Récolte	!	!	!	!
---------	---	---	---	---

Battage

Battage	!	!	!	!
---------	---	---	---	---

Rendement :

Rendement	!	!	!	!
-----------	---	---	---	---

FICHE "INTRANTS AGRICOLES

Natures intrants	Quantité	Date d'apport	Stade végétatif de la plante
Fumure organique			
Engrais phosphatés			
Urée			
Potasse			
Herbicide			
Insecticide			
Fongicide			

O B S E R V A T I O N S

1) Planage de la parcelle

- | | |
|----------|--------------------------|
| Bon | <input type="checkbox"/> |
| Moyen | <input type="checkbox"/> |
| Médiocre | <input type="checkbox"/> |

2) Respect du rôle d'eau

- | | |
|----------|--------------------------|
| Bon | <input type="checkbox"/> |
| Moyen | <input type="checkbox"/> |
| Médiocre | <input type="checkbox"/> |

3) Etat sanitaire

- | | |
|----------|--------------------------|
| Bon | <input type="checkbox"/> |
| Moyen | <input type="checkbox"/> |
| Médiocre | <input type="checkbox"/> |

Indiquer les 2 principaux problèmes phytosanitaires :

Périmètre : Niangar - Guédié (Kadié) S.A. 1 16,02 Ha

Affiliations : Samba - Aly Am - Paoulléani A Sup : 916 Ha Culture : Riz

Campagne : Hivernage 1995

Age	1 an	1 à 4 ans	5 à 30 ans	30 à 45 ans	45 à 60 ans	60 ans +	Total
Catégorie							
Hommes	2		1				3
Femmes		1					1
Enfants				1	1	1	3
Main d'œuvre s'appelant					1	1	2
R.P.						1	1
R.A.						1	1
Passagers							1

POPULATION DE L'EXPLOITATION

Périmètre de Nianga Guédé SNI
(Ko 2114)

Attributaire Samba Aly Ann Parcelles n° N 6,07 Ha

Campagne 1985 - 1986

Culture - Riz

ENQUETEUR Salif Djikane

Date 31. 12. 85

N° RDRE (1)	Prénoms et Nom (2)	SEX (3)	AGE (4)	Lien de Parenté (5)	Résidence (6)	Activités Principales (7)	Activités secondaires (8)	Nombre Parcelles (9)	Superficie Totale (10)	Observations (11)
1.	Samba Aly Ann	H	52 ans	C.-C.	R.P.	Agriculture	Elevage	2	1,11 ha	
2.	Fatmata Oumar Sâ	F	45 ans	femme de 1	R.P.	Rénage	Agriculture	Néant		
3.	Amanta Hamady Ann	F	39 ans	femme de 1	R.P.	Rénage	Agriculture	Néant		
4.	Hamata Youssef Sall	F	43 ans	épouse de 1	R.P.	Rénage	Agriculture	Néant		
5.	Hamada Samba Aly Ann	H	25 ans	fille de 1 X - 1	R.P.	Agriculture	Néant	Néant		français
6.	Hamidouna Samba Aly Ann	F	23 ans	fille de 1 X - 1	R.P.	Rénage	Agriculture	Néant		français
7.	Dada Tall	F	19 ans	épouse de 5	R.P.	Rénage	Agriculture	Néant		
8.	Risata Samba Aly Ann	F	7 ans	fille de 1 X - 1	R.P.	Rénage		Néant		
9.	Al-Ousseyne Samba Aly Ann	H	6 ans	fille de 1 X - 2	R.P.	Elevage				
10.	Hamidou Samba Aly Ann	H	1 an	fils de 1 et 2	R.P.					
11.	Ginta Samba Aly Ann	F	14 ans	fille de 1 et 2	R.P.	Rénage	Agriculture	Néant		français
12.	Dieiraba Hamadou Aly Ann	F	14 ans	fille de 1 et 2	R.P.	Rénage	Agriculture	Néant		

TEMPS DE TRAVAUX PAYANS

Seine : Niamga Guedé (Kadié) S.A.I : 6,07

Campagne : 1985

Territoire : Samba Aly Ann Parcelles : N. Sup : 0,86 ha Culture : Riz

Catégorie Mois	Opération	Hommes		Femmes		Enfants		Travail d'Appoint	Total
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
JUIN	Charrage	4	1h 5	-	-	-	-	-	-
JUIN	T. Diffusion	-	-	-	-	-	-	-	-
JUIN	Scierie	-	-	-	-	-	-	-	-
JUIN	Endommag.	-	1h 26 40	-	-	-	4h 30	-	-
JUIN	Débroussaç.	-	-	-	-	-	-	-	-
JUIN	Ch. Plantes	-	-	-	-	-	-	-	-
SEPT	Embarquage	-	-	-	-	-	-	-	-
SEPT	Bordure Potager	-	-	-	-	-	-	-	-
SEPT	Retirage	-	-	-	-	-	-	-	-
SEPT	Ch. Plantes	-	6h 17	-	50h 27	-	14h 16	-	-
SEPT	Ch. engrang.	-	-	-	-	-	-	-	-
SEPT	Entretien	-	-	-	-	-	-	-	-
OCTOBRE	Endommag.	-	-	-	-	-	-	-	-
OCTOBRE	Nettoyage	-	-	-	-	-	-	-	-
OCTOBRE	Embarquage	-	-	-	-	-	-	-	-
OCTOBRE	Ch. engrang.	-	1h 26	-	19h 39	-	1h 23	-	-
OCTOBRE	Ch. plant.	-	-	-	-	-	-	-	-
NOVEMBRE	Fauilletage	-	4h 40	-	3h 40	-	-	-	-
NOVEMBRE	Ch. engrang.	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	282h 46m	-	72h 48	-	5.6h	-	-	-
	fr. h	-	31j	-	9j	-	3j	-	-
	fr. 6h	-	42j	-	12j	-	4j	-	-

TEMPS DE TRAVAUX PAYSANS

Périmètre de : NJANGA-GUÉDÉ SHI 6,07 Ha
(Kodett 4)

Attributaire : Samba Aly Aou N° Parcelle N 0,86 Ha SUPERFICIE

CAMPAGNE 1985 , 1986
CULTURE Riz (Jaya)
ENQUETEUR Salif Djikané

DATE (1)	DESIGNATION DES TRAVAILLEURS (2)	N° ORDRE (3)	NATURE ET TYPE DES OPERATIONS CULTURALES (4)	5. TEMPS DE TRAVAUX-				NATURE (6.1)	Oté (6.2)	P.U. (6.3)	ORIGINE (6.4)	NATURE (7.1)	ESPECES (7.2)	OBSERVATION (8)	
				DEBUT (5.1)	ARRET (5.2)	FIN (5.3)	HEURES (5.4)								
1.07.85	Adulte	5	Planage (Péto)	17H20	10mn	18H35	1H05						M.O.F.		Pause
2.08.85	Adulte	5	Réfection Argile (éb)	9H00	15mn	11H00	1H45	"					M.O.F.		
3.08.85	Homme	1	Semis (Manuel)	18H00		18H45	45mn						M.O.F.		
4.08.85	" "	1	Semis (Manuel)	7H40		8H20	40mn	Riz	90kg			Boutiffo Paysan	M.O.F.		Emeuille Parcelle
5.08.85	" "	1	Gardennage	7H00		19H00	12H00						M.O.F.		
6.08.85	" "	1	Gardennage	9H15		12H20	3H10						M.O.F.		
7.08.85	Enfant	12	Gardennage	8H40	-	10H00	1H20						M.O.F.		
8.08.85	Homme	1	Gardennage	17H		19H00	2H00						M.O.F.		abattu le pour rai expos. partie du à la sa
9.08.85	" "	1	Gardennage	16H		19H30	3H30						M.O.F.		
10.08.85	" "	1	Gardennage	8H15	-	20H00	11H45						M.O.F.		
11.08.85	" "	1	Gardennage	7H30	-	18H	10H30						M.O.F.		
12.08.85	" "	1	Resserrage Gu. I	9H45	-	10H20	35mn	Riz	45kg				M.O.F.		La mouti de la p est fin écessai

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : AVRIL 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | X | Séminaire de DAKAR

INTITULE : HARMONISATION DE LA CONCEPTION ET DE LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL.

OBJECTIFS ASSIGNE : (demandeur :)

Accélérer le processus de développement par la recherche d'une harmonisation génératrice de gains sur les délais d'exécution.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Guide du projeteur pour les aménagements hydroagricoles (travail préparé par M. GUERBER OMVS).

Détail estimatif type de travaux.

Conditions administratives générales (FIDIC) (présentation M. MESNY, Ministère de l'Hydraulique SENEGAL).

Conditions contractuelles administratives particulières.

Cahier des clauses techniques particulières.

Resumé des conclusions du séminaire.

NOTA : Séminaire animé par Mme SENGHOR et M. Assane DIOP (CEPC)

DIFFUSION :

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Nombreuse participation (30 à 40 personnes) : nationaux, experts étrangers, bailleurs de fonds.

Guide du projeteur :

- . Synthèse intéressante des normes d'aménagement étudiées par GERSAR sur les deux rives du Fleuve.
- . Elle ne dispense pas de la lecture des schémas dans leur entier.
- . L'effet de normalisation est louable au plan régional, indispensable au plan national. Il est infiniment regrettable que beaucoup trop de bailleurs de fonds exigent des SND une reprise de ces normes comme condition à l'octroi de leur aide. Ces "fantaisies" coûtent cher. Cet aspect fondamental n'est pas traité ; le choix des normes appartient aux Etats ; à défaut de doctrine stable, aucun progrès n'est possible.

Détail estimatif type :

- . Le modèle proposé est beaucoup trop détaillé. L'exagération dans le fractionnement des paiements de toutes les composantes très détaillées d'un ouvrage est un facteur important de l'enchérissement des investissements et de la supervision.
Cette proposition est mauvaise.

CCAG - Règles FIDIC :

- . Ces règles internationales protègent de l'arbitraire de certains maîtres d'ouvrage. Elles engendrent une augmentation des coûts. Elles ne sont pas en conformité avec les codes des marchés publics nationaux. Leur application n'est donc pas réaliste.

Conditions administratives particulières :

- . Domaine propre à chaque Etat. Est-il raisonnable de chercher à l'harmoniser et avec quel avantage ?

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Conditions techniques particulières :

- Excellente initiative. Il faudrait faire ce travail en consacrant des cahiers particuliers à chaque nature de travaux. La publication officielle de cette "bible" de l'art de construire de façon simultanée par les Etats et accessible à tous les entrepreneurs permettrait de gagner du temps et de l'argent très rapidement. S'inspirer des cahiers TP de FRANCE serait sûrement une bonne démarche de départ.

A propos des conclusions du rapport :

- Quelques idées discutables en matière d'harmonisation, notamment administrative, qui ne répondent pas à l'objectif de resserrement des coûts.
- Idées intéressantes :
 - favoriser la formation, sur le terrain, d'experts nationaux
 - recourir au Génie Militaire
 - faire jouer les économies d'échelle
 - penser à intégrer le souci de la maintenance dans les conceptions
 - améliorer le rendement des cultures en décrue dans la phase transitoire.
- Annexe I : Guide du projeteur (voir plus haut les remarques)
- Annexe 2 : harmonisation des conditions contractuelles.
Ce qui est proposé paraît au consultant une idée fausse parce qu'irréalisable et sans portée sur l'objectif.
Par contre, il doit être recherché dans les méthodes de dévolution des travaux et dans les techniques de supervision et de règlement des travaux, les points qui peuvent être facteurs de réduction des coûts. Il y en a et c'est sur ces points seuls que l'harmonisation est intéressante à promouvoir.
- Annexe 3 : Liste des études à promouvoir
Beaucoup de points déjà en cours de traitement soit à l'OMVS même, soit dans les SND.

Il manque :

- une vision élargie sur les problèmes d'intégration entre l'agriculture irriguée et les autres volets du développement
- une proposition de travail de concertation en matière de maintenance
- une approche objective de développement de l'initiative privée aussi bien en agriculture que dans les autres volets du développement (notamment para-agricole ou au service d'une agriculture moderne et compétitive).

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Point de vue d'ensemble :

Séminaire trop lourd et cependant pas assez ouvert aux volets d'intégration en matière de développement.

L'objectif sous-jacent du resserrement des coûts n'est pas atteint.

Au positif, une confrontation intéressante des participants et des expériences ; mais le rapport reflète imparfaitement cet aspect important de la sensibilisation collective qui était recherchée.

Quant à l'apport à l'objectif d'accélération du processus de développement, il apparaît très discutable de l'attendre d'une harmonisation à tout prix. Ce n'est qu'une composante partielle et pas pour tous les aspects de la méthode d'aménagement.

Les contributions à la préparation du séminaire sont de niveau inégal.

Le rapport de synthèse des conclusions du séminaire manque de consistance.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : 5-9 DECEMBRE 1983

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | | Banque de données | |

Autres | X | Séminaire à NDIAYE

INTITULE :

COUTS ET RYTHMES D'AMENAGEMENT DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

OBJECTIFS ASSIGNEES : (demandeur :)

Accélérer le processus de développement par une meilleure maîtrise des coûts et des rythmes d'aménagement.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Rythmes d'aménagement : 5 communications

- plan des AHA (CEPC)
- rythme et crue artificielle, consultant DTCD
- rythme de mise en valeur, Banque Mondiale
- rythmes et problèmes fonciers, SONADER
- rythmes et problèmes fonciers, OVSTM

Analyse des coûts : 5 communications

- réhabilitation
- contraintes au MALI
- analyse des coûts, CEPC
- coûts en régie en MAURITANIE
- participation paysanne, FAO

Contraintes : 2 communications

- incidence macroéconomique et politiques nationales de soutien agricole dans les trois pays
- politique de subvention - compensation macroéconomique

Rapport final du séminaire (16 pages).

MISSION EVALUATION
PNUD/GTZ

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Séminaire préparé et conduit par le Docteur BA, CTP de la CEPC
40 participants (nationaux, experts étrangers, bailleurs de fonds).

Rythmes d'aménagement :

Problèmes bien posés, mais il manque des études de base pour proposer une stratégie (analyse hydrologique, aménagements privés, progrès de la recherche agronomique, notamment).

Analyse des coûts :

Les problèmes émergent, mais il n'y a pas d'observations comparées qui permettraient de sortir des idées générales.

Le travail fait en 1985 et 1986 par la CEPC sur ce point est un progrès.

On peut noter que la sensibilisation générale à la nécessité du resserrement des coûts d'aménagement, est très nette. Ce thème devra être approfondi.

Les composantes du développement et les multiples contraintes ne sont pas analysées en profondeur. L'analyse est incomplète.

Contribution intéressante, mais très incomplète à l'objectif.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : MARS 1986

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : ANALYSE DES COUTS D'AMENAGEMENT DE GRANDS PERIMETRES IRRIGUES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEgal.

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Accélérer le processus de développement par abaissement des coûts d'investissement.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Analyse comparée des coûts d'aménagement sur la base d'une actualisation des prix à Juin 1985 de cinq grands périmètres :

- BOGHE	975 ha
- LAMPSAR	1 671 ha
- DEBI	742 ha
- NDOMBO THIAGO	720 ha
- NIANGA C	337 ha

L'analyse porte sur chaque nature de travaux par catégorie.
Conclusions et recommandations (6 pages).

DIFFUSION :

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Bon travail d'évaluation critique ouvrant la voie à une politique de resserrement des prix par la proposition de mesures très concrètes qui touchent :

- un peu la conception (on pouvait aller plus loin en exploitant mieux l'expérience nouvelle de NDOMBO-THIAGO)
- les procédures administratives
- les normes de travaux
- les procédures de rémunération de travaux.

Intéressante comparaison entre Rive Droite et Rive Gauche.

Contribution positive à l'objectif.

On aurait pu tirer cependant bien davantage de cette analyse.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : AOUT 1984

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | , Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE LA PLAINE DE BOGHE (MAURITANIE).
ANALYSE DES COUTS D'INVESTISSEMENT
(étude sous-traitée à M. DIALLO de la SONADER)

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Accélérer le processus de développement par l'abaissement des coûts d'investissement

DESCRIPTION DU CONTENU :

Monographie descriptive de l'aménagement.

Travaux étalés de 1979 à

Descriptif des ouvrages et équipements

Analyse des coûts d'aménagement par nature de travaux

Actualisation à 1984

Observations critiques (4 pages)

- précision insuffisante de l'étude d'exécution (problème de tracé, erreurs topographiques, erreurs de calcul de RDM) génératrice de surcoûts
- délais tenus
- problèmes d'attachement avec l'entreprise
- travaux en règle onéreux
- lenteur administrative
- bordereau des prix unitaires génératrice de surcoûts.

DIFFUSION :

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Monographie très utile par l'abondance des informations sur les coûts

Pas d'analyse de coûts à l'hectare.

Evaluation critique intéressante et déjà porteuse pour préciser une politique de resserrement des coûts d'exécution.

Aucune comparaison avec d'autres périmètres.

Contribution moyenne à l'objectif.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : DECEMBRE 1985

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : COUT DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEgal
PERIMETRE DE NDOMBO-THIAGO

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Accélérer le processus de développement par l'abaissement des coûts d'investissement

DESCRIPTION DU CONTENU :

Travaux réalisés en 1981 et 1982.

SNI : 720 ha

12 casiers de 60 ha indépendants équipés chacun d'une petite station de pompage
Parcellaire constitué de lots de 1,5 ha

Description des ouvrages et des équipements

Passation des marchés

Coûts des investissements par nature

Coûts à l'ha actualisés à Juin 1984 (base 13 % par an)

Conclusion et recommandations (1 page).

DIFFUSION :

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Mêmes observations que pour les périmètres de DEBI et de LAMPSAR.

Il est pourtant évident qu'il fallait s'intéresser à la base des coûts à l'ha à NDOMBO-THIAGO par rapport à ceux de DEBI et de LAMPSAR. Cette analyse n'est pas faite.

Les idées nouvelles d'aménagement exploitées dans ce projet ne sont pas utilisées pour montrer le gain sur les coûts.

Ce projet aurait dû servir à ouvrir une réflexion sur la modification des modèles d'aménagement en faveur de solutions nouvelles de ce type.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : MARS 1985

NATURE : Bilan/Suivi | | Compte-rendu | | Carte | |

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres | |

INTITULE : COUT DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL
PERIMETRE DE LAMPSAR

OBJECTIFS ASSIGNES : (demandeur :)

Accélération du processus de développement par abaissement des coûts d'investissement

DESCRIPTION DU CONTENU :

Monographie de l'aménagement hydroagricole dont les travaux ont été exécutés de 1975 à 1980.

SNI : 1 671 ha

Equipement en commande par l'amont

Descriptif des ouvrages hydroagricoles

Alimentation à la parcelle par siphon PVC

Coûts d'aménagement par nature de travaux

Actualisation à Juillet 1984 (base 13 % par an)

Coûts à l'ha par nature de travaux

Observations critiques (1 page)

- surcoûts attribués à la lenteur de l'exécution
- sous-estimation des travaux
- insuffisance de l'étude d'exécution.

DIFFUSION :

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

Monographie intéressante pour les données chiffrées qu'elle comporte.

L'étude des coûts à l'ha actualisés n'est pas comparée à d'autres coûts sur d'autres périmètres.

Pas d'indication sur les normes hydroagricoles de base.

Au niveau des lacunes, mêmes remarques que pour le périmètre de DEBI.

Une esquisse d'évaluation critique figure dans le dossier. Il faut aller plus loin, et ne pas se contenter de l'exercice de compilation.

Participe faiblement à l'objectif.

FICHE SYNTHETIQUE D'ANALYSE DE PRODUIT

1. IDENTIFICATION DU PROJET

DATE : FEVRIER 1986

NATURE : Bilan/Suivi

Compte-rendu

Carte

Préparation de réunion | | Etude | X | Banque de données | |

Autres

INTITULE : COUT DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL
PERIMETRE DE DEBI.

OBJECTIFS ASSIGNEES : (demandeur :)

Accélération du processus de développement par l'abaissement des coûts d'investissement.

DESCRIPTION DU CONTENU :

Monographie de l'aménagement du périmètre de DEBI dont les travaux se sont échelonnés de 1981 à 1982

SNI : 742 ha

Réseau en commande par l'amont

Maille hydraulique rectangulaire de 2 à 4 ha

Alimentation des parcelles par siphon PVC de 10,5 et 21 l/s

Station de pompage thermique de 2 600 l/s

Equipements connexes de voirie et de bâtiment

Analyse des modalités d'appel d'offres

Coûts d'aménagement par nature de travaux et aux différents stades de l'exécution

Actualisation des coûts et suivi 1984 (glissement monétaire de 13 % par an)

Coût à 1'ha par grands postes.

DIFFUSION :

2. ANALYSE TECHNIQUE DU PRODUIT

S'inscrit-il dans les objectifs du projet ? Quelle est sa valeur intrinsèque et quelles sont ses lacunes ? Quel a été son impact (emploi et secteur) ? Quelles ont été ses contraintes ?

La monographie est assez complète et fournit des indications intéressantes sur les coûts.

Cependant, rien n'est dit sur les normes hydroagricoles d'aménagement.

L'évaluation des coûts actualisés à Juin 1984 serait plus intéressante si elle était comparée à des prix d'autres marchés.

La monographie gagnerait à être plus lapidaire pour faire place à une analyse critique des observations :

- dérive du prix en cours d'exécution
- influence sur le prix des normes adoptées
- comparaison entre plusieurs aménagements de la même période
- observation de l'évolution de la trame des ouvrages entre 1982 et 1984
- nature de l'entretien
- exploitation par les agriculteurs.

Il n'y a pas de véritable évaluation. C'est une compilation de données.

Participe très faiblement à l'objectif.

ANNEXE 3

**LISTE DES ENTRETIENS DES CONSULTANTS
AVEC LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DU PROJET**

MISSION D'EVALUATION DU PROJET RAF/81/059

LISTE DES ENTRETIENS CONDUITS PAR LE CHEF DE MISSION

DATES	LIEU	PERSONNE RENCONTREE	FONCTION ET APPARTENANCE
6.10.86	DAKAR	M. KEITA (briefing)	Secrétaire Général de l'OMVS
7.10.86	DAKAR	M. Moktar Ould HAIBA	Haut-Commissaire de l'OMVS
7.10.86	DAKAR	M. KEITA	Secrétaire général de l'OMVS
7.10.86	DAKAR	M. Oumar BA	Directeur des Investissements - OMVS
7.10.86	DAKAR	M. Sidi Mohammed BOUBACAR	Conseiller juridique - OMVS
7.10.86	DAKAR	M. DEME	Directeur des Infrastructures Régionales - OMVS
7.10.86	DAKAR	MM. Alioune SY et KANE	Chefs de division à la DDC - OMVS
8.10.86	DAKAR	M. Tidiane WANE	Conseiller technique à la Présidence de la République du SENEGAL Président des Comités National et Régional de planification
8.10.86	DAKAR	M. TRA MINH DUC	Conseiller technique auprès du Ministère du Développement Rural (SENEGAL)
8.10.86	DAKAR	M. LE BLOAS	Chef du Projet USAID/OMVS
9.10.86	DAKAR	MM. FOURGEAUD et ROUANET	Chefs de projets à la Mission d'Aide et de Coopération française
9.10.86	DAKAR	M. WANE	Directeur de la Formation et de la Promotion Humaine - OMVS
9.10.86	DAKAR	MM. WAFFELAERT et LACUBE	Chefs de projets à la Délégation de la Commission des Communautés Européennes

DATES	LIEU	PERSONNE RENCONTREE	FONCTION ET APPARTENANCE
9.10.86	DAKAR	M. Kassimou DIA	Ancien PDG de la SAED (jusqu'en 86) Président de la SODAGRI
10.10.86	DAKAR	M. Assane DIOP	Chef de la CEPC - OMVS
10.10.86	DAKAR	MM. GIGNOUX et de la CROIX	Caisse Centrale de Coopération Economique - Agence de DAKAR
10.10.86	DAKAR	M. Papa Cissé LO	Nouveau PDG de la SONED
13.10.86	BAMAKO	M. TRAORE (briefing)	Directeur général de l'Hydraulique (MALI)
14.10.86	BAMAKO	M. Abdoulaye CISSE	Chef de division Mali-Ouest au Ministère de l'Agriculture (MALI)
14.10.86	BAMAKO	M. KAMISSOCKO	Chef de division à la Direction de la Planification - Ministère de l'Economie et des Finances (MALI)
14.10.86	BAMAKO	M. TRAORE	Directeur général de l'Hydraulique Ministère du Développement Industriel du MALI
15.10.86	BAMAKO	M. Bouba CAMARA	Chef de la Division Barrage et Energie - Direction générale de l'Hydraulique - Correspondant de l'OMVS
15.10.86	BAMAKO	M. LARSIMONT	Représentant résident du PNUD au MALI
16.10.86	DAKAR	M. Djibril SALL	Directeur des Aménagements et Infrastructures hydrauliques - Ministère de l'Hydraulique (SENEGAL) Tutelle OMVS
17.10.86	DAKAR	M. Tidiane WANE	Président du Comité Régional de Planification
18.10.86	NOUAKCHOTT	MM. DIACK et TANDIA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie (MAURITANIE) - Tutelle OMVS

DATES	LIEU	PERSONNE RENCONTREE	FONCTION ET APPARTENANCE
18.10.86	NOUAKCHOTT	M. FALL	Attaché à la Direction de la Planification au Ministère du Plan (MAURITANIE)
19.10.86	NOUAKCHOTT	M. KANE	Directeur technique de la SONADER
19.10.86	NOUAKCHOTT	M. Mohameden BABA	Directeur Général de la SONADER
21.10.86	DAKAR	M. KEITA	Secrétaire Général de l'OMVS
21.10.86	DAKAR	M. Samba Yella DIOP	Ministère de l'Hydraulique (SENEGAL) Président du Conseil des Ministres de l'OMVS
21.10.86	DAKAR	M. SIVILIA	Conseiller Technique du Ministre de l'Hydraulique du SENEQUEL
22.10.86	SAINT-LOUIS	MM. CHATEAU POPEA Badara GUEYE	SAED - CT (agronomie) du Président SAED - CT (organisation - gestion) du PDG SAED - DPA - Correspondant de l'OMVS
22.10.86	SAINT-LOUIS	MM. MANKA Sidi SECK SIDIBE	Experts de la CEPC à ST-LOUIS
23.10.86	SAINT-LOUIS	M. Massata GUEYE	PDG de la SAED
24.10.86	SAINT-LOUIS	M. Arona FALL	DGA de la SAED

MISSION D'EVALUATION DU PROJET RAF/81/059

LISTE DES ENTRETIENS CONDUITS PAR M. KOUNTA

DATES	LIEU	PERSONNE RENCONTREE	FONCTION ET APPARTENANCE
10.10.86	DAKAR	M. Bababé DEME	Directeur des Infrastructures Régionales - OMVS
10.10.86	DAKAR	M. Mamadou WANE	Directeur de la Formation et de la Promotion Humaine - OMVS
10.10.86	DAKAR	M. Dendou TAGEDINE	Chef de la Division Recherche Agronomique - DDC - OMVS
10.10.86	DAKAR	M. Oumar BA	Directeur des Investissements - OMVS
10.10.86	DAKAR	M. Alioune SY	Chef de la Division Aménagement Agricole - OMVS
17.10.86	BAMAKO	MM. Nankoma KEITA A. SOUMARE	Chefs du Bureau d'Etudes du Génie Rural - MDR du MALI
18.10.86	BAMAKO	M. Kassoum SIDIBE	Directeur de l'OVSTM
20.10.86	BAMAKO	M. Nanga BERTHE	Directeur du Centre de Recherche de SAME
21.10.86	BAMAKO	MM. Denis TRAORE Niombo CISSOKO	Directeur du Cabinet Chef du Cabinet du Ministère du Plan (MALI)
22.10.86	BAMAKO	M. Adama KONATE	Directeur du Cabinet du Ministère du Développement Industriel
27.10.86	DAKAR	M. Ibrahima SIDIBE	Agronome - Membre de la CEPC à SAINT-LOUIS
28.10.86	DAKAR	M. Sidi Mohamed SECK	Géographe - Membre de la CEPC à SAINT-LOUIS

LISTE DES INTERVIEWS Dr. SCHULTZ

1 - PERSONNES CONTACTEES :

M. Salif N'DIAYE	Représentant permanent PNUD, DAKAR
Mme M. BAIL	Chargé de Programme, PNUD, DAKAR
M. B. CISSE	Chef de Programme, PNUD, DAKAR
M. Dr. WESTERHOFF	Premier Conseiller, Ambassade RFA, DAKAR
M. Assane DIOP	Chef de la CEPC
M. Mocktar Ould HAIBA	Haut-Commissaire, OMVS
M. Founeke KEITA	Secrétaire Général, OMVS
M. Dr. Mustafa BA	Ancien Chef de la CEPC
M. BA	Directeur des Investissements OMVS
MM. MANKA, SECK, SIDIBE,	CEPC, SAINT-LOUIS
M. A. Ould HAMOUD	Directeur Adjoint Barrage de DIAMA (OMVS)
M. AMAR	Administrateur CEPC .
M. Tidiane WANE	Président Comité Régional de Planification, DAKAR
M. TRA MINH DUC	Président Comité National de Planification, DAKAR
M. LE BLOAS	Conseiller Technique du Cabinet, MDR, DAKAR
M. Arona FALL	USAID
M. CHATEAU	Directeur Général Adjoint, SAED, SAINT-LOUIS
M. Sébou DIALLO	Conseiller Technique SAED, SAINT-LOUIS
M. KROGER	Directeur du Périmètre de NIANGA, SAED, NIANGA
M. DIACK	Chef d'atelier, Périmètre NIANGA
M. TANDIA	(assistant Technique KFW), NIANGA
M. M. BABA	Conseiller Technique chargé de l'OMVS, NOUAKCHOTT
M. DIOP	Ancien Chargé de l'OMVS, NOUAKCHOTT
M. JUSTEN	Directeur Général SONADER, NOUAKCHOTT
M. DACHIR BARO	Chef du Service de mise en valeur SONADER, NOUAKCHOTT
M. PRUVOT	Chef du Projet GTZ auprès de la SONADER, NOUAKCHOTT
M. DIALLO	Chef de la Cellule de Planification MDR, NOUAKCHOTT
	Conseiller Technique du Cabinet MDR, NOUAKCHOTT
	Cellule de Planification MDR, NOUAKCHOTT
	(Ancien Directeur Technique SONADER)

2 - PERIMETRES VISITES :

SENEGAL :

DEBI BOUDOUAN (Foyer DIAWAR), THIAGAR, NDOMBO (Groupement Villageois) Exploitations privées 72 ha aménagés près de DAGANA, NIANGA (11 SUMA, 1 CUMA), GUEDE (exploitant villageois), KOGGA (exploitant villageois, village KOGGO DIERI), KASKAS (Projet Hollandais).

MAURITANIE :

M'POURIE (en passant), périmètre villageois non encadré près de M'POURIE, Périmètres privés le long du marigot GOUER.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

par M. B. BOURLA

CEPC

Mr	DIOP HAGEN AMAR KANDE SARR DIA	Chef CEPC Conseiller technique GTZ Administrateur Comptable Expert informaticien Expert en télédétection
Mme	SARR	Secrétaire administrative
Mr	MANKA SECK SIDIBE	Expert Agro-économiste Expert géographe Expert agronome + 3 contrôleurs d'enquête

DAKAR

OMVS

Mr	HAIBA	Haut Commissaire
Mr	KEITA	Secrétaire Général
Mr	BA	Directeur des investissements
Dr	BA	Ancien Chef CEPC

ST LOUIS

PNUD

Mr	NDIAYE	Représentant Résident
	CISSE	Chargé de programme
Mme	BAIL DUPUY	Chargée de programme Chef des services comptables

DAKAR

PARTENAIRES

Mr	WANE	Conseiller du Président Abdou-Diouf et Président du Comité Régional de Planification
	SAHL	Directeur de l'hydraulique Tutelle de l'OMVS
	VESSIERES	Chef de la mission de coopération française
	FOURGEAUD	Conseiller à la mission de coopération
	ROANNET	Conseiller à la mission de coopération
	LE BLOAS	Chargé de programme à l'USAID
	BABA	Directeur Général SONADER
	KANE	Directeur Technique SONADER
	DIACK	Président Comité Technique de la CINP
	TANDIA	Relation avec l'OMVS Ministère de l'hydraulique
	FALL	Relation avec cellule auprès Directeur du Plan

NOUAKCH

ANNEXE 4

L'INFORMATIQUE DE LA CEPC

ANNEXE 4

L'INFORMATIQUE DE LA CEPC

1. L'INVENTAIRE

- a - 1 HP 9836, 1 convertisseur 9895, 1 table traçante, 1 table digitale,
1 logiciel de cartographie.
- b - 1 IBM AT, DBASE III, US-P (Nov 86)
- c - 1 IBM PC portable, LOTUS.

2. LE CONTEXTE

L'étude socio-économique avait commencé à constituer une banque de données sur le matériel du Ministère des Finances (IBM 4341). Le logiciel de l'INSEE (LEDA) permettait à la fois de gérer la banque de données et de faire un certain nombre d'analyses (analyse multi-critère de 1981 notamment). Ce site est toujours utilisé pour rentrer les données des enquêtes mais aucune analyse n'a été effectuée depuis 1981.

En 1983, profitant d'argent disponible, sans expression de besoin, sans étude d'opportunité mais pour répondre à un besoin d'un autre projet, le Conseiller Technique du DTCD de l'époque aide la cellule à acquérir une station cartographique ((a)).

Le besoin réel n'est découvert qu'en 85 et réalisé en 86 : un outil souple pour pouvoir gérer la banque de données et faire de l'analyse. Par souci de compatibilité avec le matériel sur lequel est stocké la banque de données, il est choisi un IBM AT.

Pour que la cellule de St Louis puisse directement exploiter les questionnaires, il lui est prévu un IBM PC portable : il nous paraissait plus simple de transférer l'AT et l'informatique à St Louis. En réalité le portable est utilisé par Monsieur DIOP ((c)).

A partir de 86 commence donc le transfert des données du Ministère des Finances vers l'IBM AT de la cellule ; ce transfert n'est toujours pas terminé.

Le logiciel d'analyse (U-SP) n'étant pas encore arrivé, l'outil de la cellule se comporte jusqu'à présent comme support de stockage et comme machine à écrire.

De plus les données de l'AT ne sont pas directement utilisables par la station cartographique. En effet, pour être utilisées, les disquettes 5 pouces doivent être transformées en disquette 8 pouces EBCDIC par le Ministère des Finances. La cellule dispose ensuite d'un convertisseur HP 9895 A pour passer du 8 pouces EBCDIC à du 8 pouces ASCII lisible par la station cartographique.

Enfin la station cartographique n'est utilisé que pour faire de la présentation (portefeuille d'études) et n'a pas donné lieu à des travaux thématiques permettant d'analyser à partir d'une bonne visualisation.

D'autre part le système informatique de la cellule est totalement étanche au système de l'OMVS. On voit mal comment les données collectées par la cellule pourraient être prises en compte par le système de répartition coûts et charges.

3. RECOMMANDATIONS

Si l'on veut avoir un outil intégré (banque de données, cartographie automatique), deux solutions se présentent :

- soit trouver un convertisseur HP de disquettes 5 pouces ou un câble de communication s'il existe.
- soit connecter la table traçante et la table digitale sur l'IBM et trouver un nouveau logiciel de cartographie tournant sur IBM.

Avant de faire ce choix il nous semble opportun de bien définir les besoins futurs (intégration de la télédetection ?) du projet et de rechercher une cohérence avec d'autres systèmes d'information (Haut Commissariat, partenaires....)

NB : Il ne nous paraît pas obligatoire pour le futur d'avoir un informaticien du calibre de Monsieur SARR, voire d'un informaticien. Il serait plus judicieux que les utilisateurs finaux soient plus au fait de l'emploi de cet outil.

ANNEXE 5

**STATUT DU COMITE REGIONAL DE PLANIFICATION,
DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIVITES DU DEVELOPPEMENT
DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL
(C.R.P.)**

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal

CONSEIL DES MINISTRES

STATUT DU COMITE REGIONAL DE PLANIFICATION
DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIVITES DE
DEVELOPPEMENT DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEgal

(C.R.P.)

TITRE I - DENOMINATION - ATTRIBUTIONS

Article premier : Il est créé, un Comité Consultatif dénommé : Comité Régional de Planification, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement C.R.P. dans le bassin du fleuve Sénégal.

Article 2 : Le C.R.P. est chargé de donner un avis sur le programme de pré-investissement et d'investissement relatif à la mise en valeur optimale des ressources du bassin du fleuve Sénégal et d'en assurer le suiv

A ce titre il doit tenir compte des objectifs prioritaires suivants :

- le développement généralisé et accéléré de la Région du Fleuve
- l'effet optimal de celui-ci sur la réhabilitation des écosystèmes et le développement des régions avoisinantes,
- la réduction de la vulnérabilité des économies nationales et une contribution maximale à leur développement.

Article 3 : le C.R.P. propose au Conseil des Ministres les mesures d'harmonisation et d'accompagnement d'ordre juridique, administratif, institutionnel et financier à prendre, en vue d'assurer un développement optimal du bassin du fleuve Sénégal.

Article 4 : Le C.R.P. doit à travers les comités sectoriels de l'OMVS, apporter sa contribution aux réflexions nécessaires et urgentes sur les problèmes liés à la gestion des ouvrages et l'harmonisation des politiques nationales liées à l'exploitation des potentialités offertes par ces ouvrages.

Article 5 : Le C.R.P. coordonne les activités des comités nationaux de planification, en vue de l'élaboration d'une politique régionale de développement intégrée.

Article 6 : Tout projet à exécuter dans le bassin du fleuve Sénégal doit être porté à la connaissance du C.R.P.

Article 7 : Le C.R.P. est composé comme suit :

- le Haut-Commissariat de l'OMVS ;
- les Représentants des Comités Nationaux de Planification (C.N.P.)..;

Il peut, en outre, en fonction de l'ordre du jour, être élargi aux Représentants des Ministères concernés des Etats-membres.

~~Peuvent être admis, à titre d'observateurs, les Représentants des Gouvernements, Organisations et Organismes qui participent à la réalisation du programme de l'OMVS.~~

Article 8 : La Présidence du C.R.P. est assurée pendant un an par rotation des Etats-membres.

Article 9 : ~~Le Haut-Commissariat assure le Secrétariat permanent du C.R.P.~~

Article 10 : Le C.R.P. se réunit, en Session Ordinaire deux fois par an, sur convocation de son Président et en Session Extraordinaire à la demande de l'un des Etats-membres.

Article 11 : ~~Le projet d'ordre du jour est préparé par le Secrétariat en rapport avec le Président du C.R.P. qui le communique aux Etats-membres. Les documents afférents aux réunions sont envoyés aux Etats, quatre semaines, au moins, avant la date fixée pour ces réunions.~~

Article 12 : ~~Le rapport adopté par le C.R.P. est soumis au Conseil des Ministres de l'OMVS. Élargi aux Ministres chargés du Plan.~~

Article 13 : Les ~~Comités nationaux de planification, de coordination et de suivi~~ sont les correspondants au niveau national du C.R.P.

Article 14 : Les modalités de fonctionnement du C.R.P. feront l'objet d'un ~~règlement intérieur~~ qui sera approuvé par le Conseil des Ministres.

ANNEXE 6

**RAPPORT D'EVALUATION DU DOCTEUR SCHULZ
EXPERT REPRESENTANT GTZ**

1 - Analyse des résultats obtenus au regard des objectifs assignés

1.1 - Analyse des objectifs .

Les objectifs de la première phase du projet (1.1.1982-31.3.1984) découlent pour leur plus grande part des recommandations de l'étude socio-économique (1980, voir annexe 1). Ils ont un caractère assez pratique et reflètent l'expérience du terrain acquise pendant les travaux de cette étude.

Les objectifs de la deuxième phase du projet sont beaucoup moins ponctuels et pratiques et beaucoup plus vastes et généraux. Les termes de référence de la deuxième phase sont précédés par un chapitre "Place et rôle au sein de l'OMVS". Il est important de souligner surtout deux aspects de ce chapitre :

- la "Cellule d'Evaluation et de Planification Continue constitue un centre de concertation, de réflexion et d'accumulation de l'expérience commune aux trois pays. Elle ne saurait se substituer ni aux sociétés nationales de développement, ni aux organismes de recherche, ni aux services nationaux de planification. Elle doit cependant assurer le suivi de toutes les études, projets et actions entrepris et en cours dans le bassin du fleuve Sénégal".
- "les données de base : pour l'évaluation des résultats, des effets et de l'impact des méthodes de développement et pour l'analyse de cohérence de la planification du développement du Bassin doivent être fournies essentiellement par les structures nationales de développement, de planification et de recherche, notamment par leurs propres cellules d'évaluation et de programmation".

A l'égard de ces objectifs, nous faisons les remarques suivantes :

- Il paraît inadéquat d'utiliser le terme "planification" dans le nom de la Cellule. En effet, elle n'a pas l'objectif de planifier mais uniquement de concerter.
- Il paraît aussi inadéquat d'utiliser le terme "évaluation" dans le nom de la Cellule. En effet, il est mentionné très clairement que ce sont les cellules nationales qui doivent prendre en charge les fonctions d'évaluation et de programmation. On doit répéter que l'objectif essentiel qui devrait apparaître, à notre avis, dans le nom de la Cellule est la concertation. Bien sûr, pour harmoniser les différents programmes, il est nécessaire d'en faire aussi une certaine évaluation. Si on avait donné à la Cellule le nom de "Cellule de Concertation Continue", on aurait pu éviter des malentendus.

- Déjà l'étude socio-économique (1980) proposait 3 cellules nationales d'évaluation. C'est seulement vers la fin de l'année 1986 que des cellules nationales d'évaluation et de planification sont en train d'être mises en place :
 - . au Sénégal :
 - la Cellule après barrage (CAB) au sein du Comité National de Planification et de Coordination et de suivi du développement dans la vallée du Sénégal.
 - une Cellule d'Evaluation et de Suivi de la SAED.
 - . en Mauritanie :
 - Cellule de Planification du Ministère du Développement Rural
 - Cellule d'Evaluation et de Suivi auprès de la SONADER sous tutelle de la Cellule de Planification.
- Les termes de référence pour la CEPC supposaient déjà l'existence des cellules nationales et d'autres organismes nationaux, fournissant de façon satisfaisante les données de base. Ceci n'étant pas le cas, les termes de référence de la CEPC étaient par conséquence largement surchargés.
- Les activités et produits demandés dans les termes de référence ont un caractère essentiellement économique et agro-économique. Pour accomplir ces tâches, la composition des cadres de la Cellule est inadéquate :
 - . un Chef de Cellule : 1982-1984 : un vétérinaire, 1984-1986 : un économiste avec spécialisation dans l'économétrie, situé à DAKAR et presque entièrement occupé par le travail quotidien de gestion,
 - . un coordinateur, agroéconomiste, situé à ST-LOUIS et occupé entre 60 et 80 % de son temps avec la coordination de la Cellule à ST- LOUIS,
 - . un géographe, avec spécialisation en sociologie rurale,
 - . un agronome, avec spécialisation dans la recherche entomologique,
 - . un ingénieur génie rural (jusqu'à mai 1986) (formation IUT),
 - . un agronome (expert allemand) occupé pour la plus grande partie de son temps par la gestion de l'apport financier de la GTZ et situé à DAKAR.

Il est donc évident que cette équipe n'a pas pu répondre aux objectifs fixés dans les termes de référence.
- Une grande partie des "outputs" économiques demandés par les termes de référence ont un caractère macroéconomique. Comme les données de base pour l'élaboration d'analyses macroéconomiques n'étaient pas ou pas suffisamment fournies par les institutions nationales, la CEPC a eu des problèmes particuliers pour élaborer toutes informations macroéconomiques,

- Il apparaît que, depuis une année, l'OMVS a mis un accent particulier sur une planification régionale, demandant le financement pour l'établissement d'un programme global du Bassin. Cependant, il ne s'agit pas de produire un programme de mise en valeur intégré du Bassin mais de démontrer les incohérences des différents plans, programmes et actions nationaux et de promouvoir la concertation régionale. Cette concertation se fera pas à pas, par tâtonnements et par mesures ponctuelles et non par un schéma directeur global du Bassin.

- Les termes de référence ne font pas appel aux problèmes d'intégration de l'élevage, de la reforestation, des cultures de décrue, de l'environnement. Néanmoins, la CEPC s'est engagée sur ces problèmes mais en produisant très peu de résultats.

1.2 - Bilan des "outputs" du projet

Nous avons retenu comme "output" du projet :

- les études produites par la CEPC,
- les études financées par la CEPC et sous-traitées à des tiers,
- les bilans/suivis et statistiques produits par la CEPC (y compris la cartographie jointe)
- les séminaires et tables rondes organisés par la CEPC y inclus les rapports et comptes-rendus.

Les programmes d'activité, les rapports d'activité, la correspondance, les comptes-rendus des séances de travail ne sont pas inclus dans les "outputs" bien qu'ils aient pris une partie considérable du temps de travail de la CEPC.

Au début de notre mission, nous avons demandé la remise entre nos mains de l'ensemble des outputs mentionnés ci-dessus. Les documents mis à notre disposition après deux jours n'étaient pas complets. Jusqu'au dernier jour de notre visite à ST-LOUIS, la mission a pu trouver encore quelques "outputs". La mission n'avait pas pour responsabilité de s'assurer que la totalité des produits de la CEPC lui ait été fournie.

Chaque "output" a été décrit et analysé sur les "fiches synthétiques d'analyse de produit" (voir annexe 2).

Les produits de la CEPC ont répondu seulement pour une partie très limitée aux objectifs des termes de référence.

En passant en revue les termes de référence, le résultat se présente comme suit :

TERMES DE REFERENCE	PRODUITS
<p>1. ANALYSE PRELIMINAIRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DE DEVELOPPEMENT INTEGRÉ DE L'OMVS :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Description de la situation "exacte" dans le Bassin et de l'évolution tendancielle "sans le programme". - Description détaillée du programme. - Analyse de cohérence avec les plans de développement nationaux et les grandes orientations des politiques de développement. - Identification précise de l'ensemble des agents et opérateurs économiques concevés par le programme, et détermination pertinente des principaux niveaux de décision. - Analyse descriptive des principales filières de production envisagées : riz, sucre, tomates, autres céréales, élevage, énergie, etc... 	<ul style="list-style-type: none">) <p>Pas de produit.</p>
<p>2. ACTIVITES DE SUIVI ET EVALUATION PERMANENTE :</p>	
<p>2.1 Evaluation des fonctions du programme, par exemple en ce qui concerne le développement hydroagricole :</p>	<p>Suivi et évaluation réalisés depuis 1984 Suivi et évaluation réalisés depuis 1980 Suivi et évaluation réalisés depuis 1980</p>
<ul style="list-style-type: none"> a) Etudes, b) Aménagement, c) Production, d) Encadrement/Vulgarisation, e) Recherche/Expérimentation, f) Approvisionnement en intrants, g) Entretien/Réparation, h) Commercialisation, i) Crédit, j) Services divers, k) Analyse fonctionnelle globale. 	<ul style="list-style-type: none">) <p>Pas de produit.</p>
<p>2.2 Evaluation des résultats agronomiques et analyse et suivi des systèmes de production.</p>	<p>Pas de produit sauf les "bilans de campagne" qui sont plutôt une statistique avec analyse de la production irriguée.</p>
<p>2.3 Evaluation des résultats micro économique : coûts et revenus.</p>	<p>Pas de produit.</p>
<p>2.4 Evaluation des résultats financiers (globalement, par organisme, par fonction, par rapport aux hypothèses de l'évaluation "ex ante").</p>	<p>Pas de produit.</p>
<p>2.5 Evaluation des effets macroéconomiques sur les économies nationales : directes et indirectes, primaires et secondaires. Décomposition des comptes par agents, en particulier ceux de l'extérieur et du secteur public.</p>	<p>Pas de produit, avec beaucoup de difficultés la "méthode des effets" est en cours d'exécution pour le périmètre de Nianga depuis 1986.</p>
<p>2.6 Evaluation des impacts sociaux et écologiques sur le milieu rural, sur le peuplement ; de l'évolution des structures économiques régionales ; de l'impact sur l'aménagement des territoires nationaux.</p>	<p>Produits seulement dans le domaine des problèmes fonciers (3 études régionales, 1 table ronde).</p>

TERMES DE REFERENCE	PRODUITS
<p>3. INTERPRETATION DES RESULTATS ET PREVISIONS :</p> <p>3.1 Diagnostic global.</p> <p>3.2 Identification des facteurs influençant les résultats.</p> <p>3.3 Dynamique du développement et disparités spatiales.</p> <p>3.4 Prévision des tendances.</p> <p>3.5 Identification des goulets d'étranglement, des écueils à éviter et des questions prioritaires à traiter.</p>	<p>)</p> <p>) Une étude de la CEPC : "La dynamique de la culture irriguée ..." Déc. 1985</p> <p>) sans diffusion jusqu'à présent.</p> <p>) Un rapport d'un consultant :</p> <p>) R. DIMONT : "Quelques réflexions ..."</p> <p>) Aout 1984.</p> <p>)</p>
<p>4. RECHERCHE DE SOLUTIONS ET FORMULATION DE RECOMMANDATIONS :</p> <p>4.1 Diffusion des données, des analyses et des diagnostics effectués.</p>	<p>La diffusion est restée restreinte : à l'extérieur de l'OMS seulement aux SND à l'exception des séminaires et et tables rondes qui ont eu une diffusion plus large.</p>
<p>4.2 Animation de réflexion et de concertation avec tous les agents et organismes concernés.</p>	<p>1 table ronde sur la tenure foncière (1986)</p>
<p>4.3 Formulation de recommandations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adaptation et l'harmonisation des plans directeurs - les méthodes de développement, - les ajustements institutionnels, - les investissements, - les recherches à approfondir, etc... 	<p>)</p> <p>)</p> <p>) peu ou pas de produits.</p> <p>)</p> <p>)</p>
<p>5. CENTRALISATION DE L'INFORMATION, DE L'EXPERIENCE ACCUMULEE ET SUIVI DE LA MISE EN APPLICATION DES RECOMMANDATIONS.</p>	<p>Une partie de l'information est entrée dans une banque de données à DAKAR. Ces données sont à peine analysées et présentées.</p> <p>Le suivi de la mise en application des recommandations n'a pas été exécuté.</p>

Il reste d'autres "outputs" de la CEPC qui s'intègrent difficilement dans les termes de référence formulés ci-dessus, mais qui s'inscrivent néanmoins bien dans les objectifs du projet :

- une expertise forestière concernant le Bassin du fleuve Sénégal ainsi que la région du barrage de MANANTALI (1983).
- une étude sur l'intégration de l'élevage dans l'agriculture du Bassin (co-financé avec FAO, 1983 et 1986).
- une étude sur les superficies inondées et les cultures de décrue (1985/86).
- une étude sur la télédétection comme "outil suivi-évaluation et de planification continue (1986)".
- une étude sur les possibilités d'insertion des émigrés définitivement revenus dans l'économie de la vallée du Sénégal (1985).

A ces "outputs" s'ajoutent des activités commencées en 1986 mais qui n'ont pas encore fourni de produits (voir annexe 2) :

- une enquête routière,
- une enquête : suivi itinéraire technique et temps de travaux,
- une statistique sur l'évolution des prix des intrants agricoles,
- un recensement.

1.3 - Les facteurs qui ont facilité ou entravé la poursuite des activités

Les facteurs facilitant la poursuite des activités ont été principalement les suivants :

- la majorité des experts nationaux, des contrôleurs d'enquêtes et des enquêteurs est familiarisée avec le Bassin depuis l'étude socio-économique à laquelle ils ont participé. La plupart d'eux sont restés en service au sein de la CEPC.
- la CEPC a profité d'un apport logistique et financier considérable du fait de deux programmes d'assistance extérieurs (PNUD et GTZ). Cet apport a mis la CEPC en mesure de faire largement appel à des consultants extérieurs au projet et a donné au travail de la CEPC une souplesse de logistique extraordinaire.

Les facteurs entravant la poursuite des activités peuvent être résumés comme suit :

- mauvaise adaptation des termes de référence de la CEPC aux finalités de l'OMVS, surtout en ce qui concerne la tâche de concertation (voir chapitre 1.1.)
- mauvaise adaptation de l'équipe d'experts aux finalités de la CEPC, c'est à dire manque considérable d'expertise disponible dans le domaine économique (voir chapitre 1.1.).
- problèmes de structure et de fonctionnement interne de la CEPC (voir chapitre 2).
- problèmes d'intégration et de déroulement des travaux dans le cadre institutionnel de l'OMVS (voir chapitre 3).

2 - Analyse du fonctionnement interne de la CEPC

La CEPC a rencontré des difficultés de fonctionnement interne considérables qui peuvent être résumées comme suit :

- double emploi du poste du Chef de la CEPC par la nomination d'un Conseiller Technique Principal à côté du Coordinateur de la CEPC. Cette situation a existé en Juillet 1982 et Juillet 1983.
- coupure de la CEPC par son emplacement sur trois lieux différents, dont deux à DAKAR et un à ST-LOUIS.
L'effet de cette coupure a été une augmentation considérable du temps perdu dans l'administration du projet, un manque d'animation, de concertation et de supervision par le chef de la CEPC auprès de l'équipe à ST-LOUIS, un sous-emploi et un manque quasi total d'orientation de l'expert informaticien installé à DAKAR.
- Les trois localisations de la CEPC sont encore loin du Bassin du Fleuve Sénégal. Vu le manque d'information de base pour le suivi et l'évaluation des principaux problèmes, il paraît primordial que l'équipe soit installée au moins pendant la semaine dans la moyenne vallée du fleuve.
- La plupart des enquêtes souffrent du manque de référence à une finalité bien déterminée, le questionnaire est mal conçu (d'une part questions inutiles, d'autre part questions manquantes), l'exécution est mal assumée et supervisée, le remplissage des questionnaires est souvent incomplet et il existe seulement un contrôleur d'enquête à ST-LOUIS qui sait faire la codification des données pour la saisie sur l'ordinateur.

3 - Analyse de l'utilisation des résultats et du cadre institutionnel de la CEPC

3.1. L'utilisation des résultats

Il ressort déjà du chapitre précédent le fait que les résultats du projet sont restés très réduits .

On peut classer les produits de la CEPC en deux groupes :

- des données annuelles sur la production et le rendement des cultures irriguées, sur les portefeuilles "Etudes" et sur l'état des aménagements. Ces données sont diffusées d'une manière relativement large (SND, CAB, Cellule de Planification MDR NOUAKCHOTT, Direction de l'Agriculture BAMAKO, bailleurs de fonds à la demande).

Ces données portent un caractère essentiellement statistique.

- Les séminaires et tables rondes ont servi pour un échange d'opinions et d'idées et ont constitué une plateforme de concertation utile. Ils ont certainement contribué à développer un esprit d'entente entre les états membres.

3.2. Le cadre institutionnel

Jusqu'à présent la CEPC est subordonnée à la Direction "Développement et Coordination" dans l'organigramme de l'OMVS.

Sur la structure et le déroulement de l'organisation, nous faisons les remarques suivantes :

3 - Analyse de l'utilisation des résultats et du cadre institutionnel de la CEPC

3.1. L'utilisation des résultats

Il ressort déjà du chapitre précédent le fait que les résultats du projet sont restés très réduits .

On peut classer les produits de la CEPC en deux groupes :

- des données annuelles sur la production et le rendement des cultures irriguées, sur les portefeuilles "Etudes" et sur l'état des aménagements. Ces données sont diffusées d'une manière relativement large (SND, CAB, Cellule de Planification MDR NOUAKCHOTT, Direction de l'Agriculture BAMAKO, bailleurs de fonds à la demande).

Ces données portent un caractère essentiellement statistique.

- Les séminaires et tables rondes ont servi pour un échange d'opinions et d'idées et ont constitué une plateforme de concertation utile. Ils ont certainement contribué à développer un esprit d'entente entre les états membres.

3.2. Le cadre institutionnel

Jusqu'à présent la CEPC est subordonnée à la Direction "Développement et Coordination" dans l'organigramme de l'OMVS.

Sur la structure et le déroulement de l'organisation, nous faisons les remarques suivantes :

- on remarque une mauvaise répartition des fonctions et tâches entre la CEPC et d'autres Divisions de l'OMVS, par exemple la Division Aménagement Agricole et la Division Etudes Générales ainsi que la Direction Formation et Promotion Humaine et aussi la Direction Infrastructure Régionale. Cette situation a créé un double emploi de personnel et a rendu difficile le déroulement efficace du travail.

Nous constatons que cette situation est maintenue en grande partie dans les propositions de restructuration établies par US-AID.

- Cette situation s'est aggravée du fait que la CEPC et les différentes Divisions et Directions ont un support financier, logistique et technique très inégal, ce qui a créé aussi des frustrations entre les membres des différentes divisions.

- avant l'arrivée de l'actuel Chef de la CEPC (avril 1984), le fonctionnement de la CEPC était bloqué par les réglementations organisationnelles très restrictives de l'OMVS.

Les termes de référence de chaque étude devaient être acceptés préalablement par les experts des états membres. L'étude terminée devait être acceptée également par ces experts avant sa diffusion.

En plus, des travaux importants proposés par la CEPC étaient refusés par le Chef de la DDC.

Ce n'est qu'à partir de l'année 1984 que seul le programme annuel de travail devait être soumis aux experts des états membres.

La recherche pour le financement extérieur des études proposées par la CEPC est mis sous la responsabilité de la Division des Etudes Générales. Une procédure qui ne paraît pas très efficace.

4 - Recommandations pour le rôle futur de la CEPC

4.1. Diagnostic

- Depuis l'étude socio-économique terminée en 1980 un nombre d'experts nationaux, de contrôleurs d'enquêtes, d'enquêteurs, d'agents administratifs et de chauffeurs des trois états membres ont coopéré et acquis une expérience relativement approfondie du milieu du Bassin du fleuve Sénégal.

Il serait souhaitable que ce capital humain reste à l'avenir au service du développement de cette région.

- Au cours de nos contacts avec toutes les institutions participant au développement du Bassin, nous avons ressenti l'impression que le souhait que la CEPC continue à exister dans l'avenir est beaucoup plus grand que l'intérêt qu'on attribue aux produits de cette cellule.

Nous avons constaté principalement l'intérêt des différentes institutions qu'il existe pour l'avenir une plateforme commune de discussion, réflexion et concertation.

Cet intérêt paraît encore plus fort en MAURITANIE qu'au SENEGAL.

- La MAURITANIE et en particulier le SENEGAL, les deux principaux pays pour la mise en valeur agricole du Bassin ont montré un fort intérêt de fonder le développement économique de plus en plus sur le secteur privé. Nous pensons que cet intérêt mérite le support le plus fort auquel peut contribuer l'assistance technique et financière étrangère.

- Au cours de nos visites de terrain, nous avons constaté que l'animation du secteur privé y inclus les groupements villageois est encore peu développée. L'augmentation de tous terrains aménagés est compromise surtout par un manque de gestion, de maintenance et de rentabilité des aménagements déjà existants.

- La contribution que peut fournir la CEPC dans le cadre de l'OMVS à l'animation du secteur privé reste très limitée.
A notre avis, l'activité de suivi et d'évaluation (monitoring and evaluation) est essentiellement un instrument de gestion. Les résultats du suivi et de l'évaluation doivent être traduits directement dans des mesures de gestion, c'est à dire d'actions directes dans des unités exécutives. Ces unités exécutives sont forcément des unités nationales à l'exception de la gestion des ouvrages communs.

- Dans le passé, la CEPC par la voie de sa souplesse financière a donné une assistance logistique à des unités exécutives (les SND) pour mieux obtenir des renseignements de base, que devraient fournir ces dernières. Ceci ne peut pas dans l'avenir être le rôle de la CEPC. Son rôle est celui de la concertation et de la synthèse des données fournies par des organismes nationaux. De façon plus précise, nous définissons les tâches principales de la CEPC comme suit :
 - . harmonisation de la méthodologie de suivi et d'évaluation du Bassin entre les états membres,
 - . synthèse des données statistiques du Bassin, l'analyse et la présentation à l'aide d'une banque de données informatisée,
 - . analyse des plans et actions nationaux en vue d'une identification des incohérences qui peuvent compromettre la mise en valeur complète du Bassin,
 - . fourniture des analyses aux institutions politiques pour la prise de décisions. A cet effet, les analyses doivent montrer les paramètres sur lesquels des décisions politiques peuvent être prises et les effets de décisions alternatives,
 - . étude de thèmes de portée régionale,
 - . organisation de séminaires et tables rondes sur des thèmes d'intérêt commun du Bassin en vue d'animer l'esprit d'entente et d'échange d'information et de know-how.

- Il est évident que la poursuite de ces tâches peut être réalisée avec des moyens personnels, matériels et financiers beaucoup plus réduits qu'à l'heure actuelle à condition que la production de données de base soit renforcée auprès des institutions nationales concernées. Ce renforcement est en train d'être réalisé, comme il a déjà été indiqué au chapitre 1.1. Une deuxième condition sera que la totalité de l'équipe de la CEPC soit installée en un seul lieu, de préférence à ST-LOUIS.

- Les propositions suivantes pour une nouvelle phase de la CEPC rejoignent celles de l'étude socio-économique de l'année 1980 qui traitait de l'existence de cellules nationales de suivi et d'évaluation.
- Les économies faites dans le financement futur de la CEPC de l'OMVS ainsi que la part du personnel qui ne sera plus employée pourraient être utilisées à deux fins :
 - 1 - le renforcement des cellules de suivi et d'évaluation nationales auprès des SND,
 - 2 - la promotion du secteur privé, particulièrement le secteur des PME, les agriculteurs moyens, les groupements villageois.

Des propositions plus détaillées se trouvent au chapitre 4.3

4.2 - Proposition pour la continuation de la CEPC

- Intégration dans la structure de l'OMVS :
Direction soumise directement au Haut-Commissaire
- Fonction :
Instrument opérationnel de la concertation régionale en vue de la mise en valeur optimale du Bassin du fleuve Sénégal
- Tâches :
voir chapitre 4.1
- Personnel permanent :
 - . 1 Directeur
 - . 1 Conseiller Technique, Economiste (expatrié)
 - . 1 Economiste (national)
 - . 1 agro-économiste (national)
 - . 1 ingénieur généraliste (national)
 - . 1 agent administratif comptable
 - . 4 secrétaires
 - . 4 chauffeurs
 - . 1 commis
 - . 1 gardien
- Consultants de profil adapté aux besoins (1) : 3 hommes-mois par année

(1) les besoins sont définis par le Directeur et son Conseiller

4.3 - Appui des Sociétés Nationales de Développement pendant la phase de "désengagement"

4.3.1. Introduction

Les gouvernements du Sénégal et de la Mauritanie ont prononcé leur volonté d'encourager le secteur privé dans le développement agricole et poursuivent la stratégie d'un désengagement progressif des Sociétés Nationales de Développement (SAED et SONADER) qui jusqu'à présent ont eu un quasi-monopole pour le développement de l'agriculture irriguée (aménagements, fourniture des intrants, contrôle de l'irrigation, crédit de campagne, travaux mécaniques, commercialisation).

Jusqu'à présent les mesures pratiques de désengagement ont concerné principalement l'autogestion des groupements villageois du matériel agricole (tracteurs et équipements) et d'irrigation (groupes motopompe)

A notre avis, les agents économiques d'une augmentation importante de la production et de la productivité agricoles ne peuvent pas être dans l'avenir seulement les petites exploitations du milieu paysannal traditionnel. Pour être réaliste, efficace et social, il faut, à notre avis, envisager l'action d'agents économiques plus orientés sur l'objectif de progression agricole :

- les grandes sociétés agro-industrielles
- les agriculteurs de taille moyenne (env. 10 à 50 ha SNI)
- les PME dans tous les domaines de l'armature rurale notamment : travaux cultureaux mécaniques, atelier de réparation et de maintenance du matériel agricole et des GMP, entreprises de travaux publics, etc.
- les groupements (ou associations villageoises dans l'approvisionnement en intrants et dans la commercialisation primaire).

Pour formuler cette approche d'une autre façon, on peut dire aussi : il s'agit dans l'avenir d'éviter que le secteur agricole soit monopolisé par quelques sociétés agro-industrielles et qu'une structure agricole stable et une compétition efficace soit établie et maintenue en préservant le paysannat traditionnel.

4.3.2. Proposition d'un projet d'assistance technique et financière

Il sort des termes de référence de la présente mission d'évaluation de définir les détails d'un tel projet.

Néanmoins, il paraît indispensable aussi pour l'avenir de la CEPC qu'un tel projet soit mis en place. Ce n'est qu'en réalisant le travail de désengagement des SND que des travaux de suivi et d'évaluation se justifieront dans l'avenir. Sinon, la CEPC risque de "pédailler dans le vide" et de reproduire des généralités déjà bien connues par les études et schémas directeurs déjà réalisés depuis longtemps et qui seront actualisés régulièrement.

Les projets d'assistance technique et financière proposés au sein des deux sociétés nationales de développement SAED et SONADER comporteront trois volets :

- le volet suivi et évaluation

Objectifs : . fourniture des statistiques de base : aménagements, production, rendement, équipements agricoles, coûts de production, etc.

- . l'évaluation et le suivi des circuits commerciaux pour les intrants agricoles, les équipements agricoles, les services de réparation, des pièces de rechange et de la commercialisation des produits agricoles afin d'identifier les zones et groupements villageois mal desservis et les structures inefficaces et (ou) non compétitives.

- . identification des individus et groupements justifiant une assistance technique et financière en particulier : agriculteurs de taille moyenne, ateliers mécaniques, groupements villageois.

- le volet crédit agricole

Objectifs : . ouverture d'une ligne de crédit canalisée à travers une banque de crédit agricole (CNCA, FND) afin d'accorder des prêts à moyen terme pour l'acquisition de matériel agricole, d'équipements hydrauliques et d'équipements d'ateliers.

- le volet assistance technique

Objectifs : . liée au crédit à moyen terme :

assistance technique dans l'emploi et la maintenance efficace du matériel acquis.

- . non liée à un crédit :

assistance technique aux groupements villageois dans l'organisation des achats en intrants et de la commercialisation primaire des produits, avec l'objectif de la mise en place la plus rapide possible par prélevement sur les marges d'un fonds de roulement garantissant l'autonomie ultérieure.

Les projets au sein de la SAED et de la SONADER devraient profiter, à notre avis, d'une autonomie de gestion et de financement. Les chefs de projet devraient pouvoir rendre compte directement à des personnalités de haute responsabilité, par exemple ::

- le Ministre du Développement Rural à NOUAKCHOTT,

- le Président de la Commission Nationale de Planification et de Coordination et du suivi du développement dans la vallée du Sénégal, DAKAR.

Dans leurs phases initiales, les projets devraient disposer chacun de deux experts expatriés de haut niveau et de longue expérience en Afrique francophone :

- un agro-économiste
- un ingénieur mécanicien spécialiste d'OMM.

Il paraît indispensable que ces experts soient installés dans le Bassin du fleuve Sénégal pour accomplir leurs tâches.

4.4. Phase de mise en place

Les recommandations élaborées au sein de la CEPC et des SND du Sénégal et de la Mauritanie ne peuvent pas se réaliser dans l'immédiat. Nous proposons donc une phase d'une année pour :

- la restructuration de la CEPC,
- l'élaboration et la mise en place des projets d'appui aux SND.

Après un accord de principe avec les gouvernements concernés une mission de consultants (1 économiste informaticien, 1 agro-économiste, 1 ingénieur mécanicien d'OMM), durée 1 à 2 mois, devrait élaborer conjointement avec les SND, les Ministères de tutelle et l'OMVS les détails des deux projets nationaux et la restructuration de la CEPC.

Il paraît indispensable que ce travail de programmation se fasse conjointement, parce que les systèmes de suivi et d'évaluation doivent être harmonisés afin de pouvoir fonctionner d'une manière efficace (compatibilité des systèmes informatiques, méthode de sondage des rendements, etc.)

ANNEXE 7

**RAPPORT D'EVALUATION DE M. KOUNTA
EXPERT REPRESENTANT L'OMVS**

HISTORIQUE DES TERMES DE REFERENCE DE LA CEPC

Avril 1980 : Etude socio-économique, Partie E

Chapitre E.V.5 : La nécessité de la mise en place d'un système d'évaluation continue de l'expérience acquise.

Chapitre E.V.6 : Les activités d'Evaluation :

- Mesure des rendements et analyse des écarts des rendements de la culture irriguée,
- Observation et suivi de la construction et de la mise en exploitation de nouveaux petits périmètres villageois,
- Analyse des coûts de construction et d'exploitation des périmètres irrigués,
- Centralisation des données statistiques et socio-économiques sur le Bassin,
- Etudes et enquêtes ad hoc,
- Services consultatifs d'appui à la planification et à la formulation des projets.

Chapitre E.V.7 : Organisation du système d'Evaluation :

3 cellules nationales d'évaluation chacune son programme propre et un programme commun.
Ces cellules nationales seraient appuyées par un groupe pluridisciplinaire central au niveau de l'OMVS, assurant le support et la coordination du programme central et constitueraient un pool de consultants à la disposition des cellules nationales.

Juin 1980 :

Projet de mise en place d'un système d'Evaluation des Performances et de Planification continue des activités de développement intégré dans le Bassin du fleuve Sénégal.

Travail préparé conjointement par Messieurs C. JACQUIER, S. DEMBELE et M. MANKA en utilisant l'étude socio-économique.

Septembre 1980 :

Version définitive des termes de référence de juin 1980.

Juillet à Septembre 1982 :

Discussion interne sur la programmation de la CEPC.

Divergences d'opinion entre

Y. NASRI nommé Conseiller Technique Principal par PNUD Projet RAF/81/059

(Voir : Pour un Renforcement et une Réorganisation de la Cellule d'Evaluation et de Planification Continue, août 1982) et les experts nationaux à SAINT-LOUIS qui avaient préparé chacun un programme d'activité dans le cadre des termes de référence de septembre 1980. Voir les documents de travail internes suivants :

M. MANKA : Projet de Formation du Personnel des Sociétés de Développement.
Juillet 1982.

S. DEMBELE : Le bilan de Campagne. Un Instrument d'Evaluation et de Planification continues au sein de l'OMVS.

P.M. SARR : Structure des Données, Fichier, Base de données. Banque de Données et Aménagement Hydroagricoles - Août 1982.

G. SENGHOR : Contribution au Programme d'Activités de la Cellule d'Evaluation et Planification Continue - 23 Juillet 1982.

S.M. SECK : Contribution à la Définition d'une Stratégie et des Activités de la Cellule d'Evaluation et de Planification Continue de l'OMVS - Juillet 1982.

Dr M. BA : Annexe à la Note sur l'Elevage le Long du Fleuve Sénégal : Projet d'Elevage dans le Bassin et les Zones Avoisinantes - Août 1982.

Y. NASRI : Opportunité de Créer des Centres d'Animation Technique et Economique le Long du Fleuve Sénégal - Août 1982.

23/7/1984 : Termes de référence pour la deuxième phase du projet PNUD RAF/81/059.

TERMES DU MANDAT DE LA MISSION D'EVALUATION CONJOINTE:
ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal (OMVS),
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD),
DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT
DES NATIONS UNIES (UNDTCD) ET GESELLSCHAFT FUR TESCHNISCHE
ZUZAMMEN ARBEIT (GTZ - REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE).

PROJET RAF/81/059 ASSISTANCE A LA PLANIFICATION CONTINUE ET SUPPORT
INSTITUTIONNEL A L'OMVS.

I. INFORMATIONS GENERALES

1. Le document du projet RAF/81/059 Assistance à la planification continue et support institutionnel à l'OMVS a été approuvé le 19 mars 1982. Par la suite une modification de ce document a été jugée nécessaire suite à une mission du DTCD effectuée en avril 1984 et une Revue Tripartite tenue en juin 1984 à Dakar. Le projet RAF/81/059 avait pris la relève de projets antérieurs notamment RAF/79/053 et RAF/76/R02 (Etude socio-économique du bassin du Fleuve Sénegal et Mise en place d'une cellule d'évaluation permanente et de planification continue - CEPC au sein du Haut Commissariat de l'OMVS) ainsi que RAF/79/001 (Renforcement institutionnel du Haut Commissariat). Le projet RAF/81/059 comporte deux volets: un volet d'Assistance à la cellule d'évaluation et de planification continue qui bénéficie également d'une assistance technique de la GTZ (RFA) et un volet Support institutionnel au Haut Commissariat. Au cours de la Revue Tripartite d'avril 1986 le PNUD a indiqué que le volet Support institutionnel ne serait pas prolongé au-delà de fin décembre 1986 mais que par contre le volet Evaluation et planification continue pourrait éventuellement bénéficier d'un nouveau projet d'assistance technique, sous réserve des résultats de la présente mission d'évaluation et des résultats des études en cours suivantes:

- Etude de restructuration du Haut Commissariat (réalisée avec l'appui de l'USAID)

- Etude sur la gestion des ouvrages communs ainsi que sous réserve des directives et des ressources mobilisables par le PNUD pour ce type d'assistance future.

2. Les résultats attendus du projet RAF/81/059 sont les suivants:

A) En matière d'évaluation et de planification continue

a) une cellule d'évaluation permanente et de planification continue (CEPC) opérationnelle

b) un système intégré et complet de suivi et pilotage du programme de mise en valeur

c) un corpus pertinent de méthodologies, testé à grande échelle

d) un système d'information complet et mis à jour en permanence

e) un système de gestion informatisé de la base de données relative à ce dernier

f) une commission inter-états opérationnelle de concertation des organismes nationaux de développement et planification (CICODEV)

g) un ensemble de données d'analyse, d'études, de prévisions et de recommandations relatives à la mise en œuvre à une échelle croissante du programme de l'OMVS, sur la base d'une accumulation progressive de l'expérience.

B) En matière d'appui institutionnel

a) formation sur le tas de deux traducteurs nationaux aux besoins spécifiques de l'OMVS

b) un ensemble de travaux de traduction "ad hoc" suivant les besoins de l'OMVS au cours de la période d'exécution du projet

c) formation d'un expert informaticien national à la mise en oeuvre du modèle informatisé de répartition des coûts et charges du programme de l'OMVS

d) un ensemble de séminaires et de voyages d'étude réalisés par les cadres du Haut Commissariat

e) production de rapports techniques.

3. En ce qui concerne le volet d'Assistance à l'évaluation permanente et à la planification continue il convient de signaler que les résultats substantifs ne peuvent pas ou très difficilement être dissociés comme résultats de l'assistance du PNUD - DTCD d'une part et de la GTZ d'autre part. En effet ces deux sources d'assistance technique à la CEPC ont fonctionné de manière étroitement complémentaire pratiquement pour toutes les activités substantives et recherches de la Cellule. Il n'en demeure pas moins que les apports du PNUD - DTCD et de la GTZ peuvent être facilement précisés tant pour ce qui concerne le personnel de la CEPC (Chef de la CEPC, consultants internationaux et nationaux, experts nationaux, administrateur, personnel support administratif, contrôleurs d'enquêtes et enquêteurs) que pour les équipements, le fonctionnement, la formation, les séminaires et les éléments divers.

4. Sur le plan institutionnel le projet RAF/81/059 fonctionne d'une part dans le cadre de la Direction du Développement et de la Coordination en ce qui concerne le volet Assistance à l'évaluation permanente et la planification continue, d'autre part dans le cadre de la Direction de la Formation et de la Promotion Humaine en ce qui concerne le volet d'Appui institutionnel.

5. Enfin, il convient de noter que la mission d'évaluation devra s'appuyer sur les résultats entre autres de deux études précitées en cours de réalisation à savoir:

- étude de restructuration du Haut Commissariat de l'OMVS entreprise avec le concours de l'USAID

- étude sur la gestion des ouvrages communs (Alexander Gibb and partners, EDF International, Euroconsult N.V.).

En effet, ces deux études doivent se prononcer sur les fonctions et l'organisation future de l'OMVS et doivent par conséquent constituer des éléments de référence pour la réflexion sur les besoins futurs d'assistance technique du Haut Commissariat de l'OMVS. L'OMVS s'est engagée lors des réunions d'avril 1986 avec le PNUD, le DTCD, la GTZ et l'USAID à communiquer autant que faire se peut les résultats les plus récents de ces différentes études aux membres de la mission d'évaluation quadripartite et si possible avant juin 1986 aux différents partenaires du projet RAF/81/059.

6. La mission d'évaluation devra tenir compte dans le cadre de son mandat des recommandations générales et des procédures d'évaluation propres au PNUD, au DTCD et à la GTZ. Un canevas de rapport de mission sera mis au point en début de mission en tenant compte de ces différentes directives et recommandations.

II. OBJET ET PORTEE DE L'EVALUATION

Sur la base des informations disponibles aux Sièges de l'agence d'exécution (DTCD), du PNUD, de la GTZ, au Siège du projet et de l'OMVS ainsi que des données recueillies à Saint Louis et dans les Etats membres de l'OMVS, la mission analysera les travaux du projet et ses résultats au cours de la période allant de mars 1982 à la date de l'évaluation.

La mission s'attachera à mettre en exergue le rôle joué par le projet dans l'amélioration du processus d'évaluation permanente et de planification continue dans le cadre de la mise en valeur accélérée du Bassin du fleuve Sénégal.

L'évaluation devra donc essentiellement porter sur le volet évaluation permanente et planification continue du projet RAF/81/059. Le volet d'Appui institutionnel sera en particulier examiné dans la

mesure où il a pu lui-même contribuer positivement ou au contraire entraver les activités du volet "jumeau" d'évaluation permanente et de planification continue. Par ailleurs, la mission devra identifier les aspects de support institutionnel qu'a pu contenir le volet évaluation et planification continue lui-même.

La mission devra:

1. Analyser les résultats obtenus par le projet au regard des objectifs qui lui ont été assignés et en particulier:

a) analyser de manière critique la formulation des objectifs, la clarté de leur énoncé et leur adéquation aux priorités fixées par l'OMVS dans le domaine de l'évaluation permanente, la planification continue et le pilotage du développement dans le Bassin du fleuve Sénégal;

b) établir un bilan de la qualité technique des outputs du projet et des résultats obtenus à la lumière des objectifs assignés, en particulier en évaluant l'impact du projet sur le renforcement des moyens, méthodes et techniques d'évaluation permanente et de planification continue aussi bien au niveau de l'OMVS que des Etats membres, particulièrement dans le cadre de leurs organismes de développement et de planification dans le Bassin (sociétés nationales de développement, comités nationaux et régionaux de développement et de planification);

c) identifier les facteurs qui ont facilité ou entravé la poursuite des activités.

2. Analyser les modalités de fonctionnement interne de la Cellule d'évaluation et de planification continue depuis 1982 et en particulier:

- étudier les structures et le fonctionnement interne de la CEPC en particulier sur les plans de:

- la production d'études et de documents d'ordre substantif

- la gestion des différents apports qu'ils proviennent du PNUD/DTCD, de la GTZ et de l'OMVS (analyse des coûts de fonctionnement de la CEPC)

3. Analyser l'utilisation des résultats du projet par l'OMVS et les principaux partenaires du développement dans le Bassin du fleuve Sénégal ainsi que le cadre institutionnel dans lequel le projet a évolué depuis 1982 et en particulier:

a) étudier la transmission et l'utilisation des résultats et rapports produits par le projet aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'OMVS, la prise en compte de ces résultats par les bénéficiaires (OMVS, sociétés nationales de développement, comités nationaux de coordination aptes barrages, structures administratives nationales, Bailleurs de fonds, Comité régional de planification, etc.);

b) étudier le cadre institutionnel dans lequel le projet a évolué et le degré de soutien et d'intégration du projet aux structures actuelles de l'OMVS et des Etats membres.

4. Etablir un diagnostic et des recommandations concernant le rôle futur de la fonction évaluation permanente et planification au sein de l'OMVS et en particulier:

a) établir un diagnostic et des recommandations concernant le rôle et la place de la Cellule au sein du Haut Commissariat. Celles-ci devront en particulier partir d'une analyse des fonctions pouvant ou devant être assurées par la Cellule dans la structure du Haut Commissariat en tenant compte

- des études en cours sur la mission et le rôle de celui-ci
- des fonctions présentes et futures des différentes entités et directions du Haut Commissariat et
- des attributions et du rôle du Haut Commissariat dans le cadre notamment du Comité régional de planification;

b) la mission devra indiquer les perspectives d'évolution de la Cellule et de la fonction "évaluation permanente et planification continue" au sein de l'OMVS, analyser les orientations nouvelles et domaines à traiter par la Cellule et l'OMVS dans le futur, examiner les procédures nécessaires de mise en œuvre, de supervision et de contrôle de l'exécution de son programme;

c) faire des recommandations sur la nature des apports futurs concernant les fonctions de leadership de la Cellule, ses fonctions substantives et techniques ainsi que les fonctions administratives et de gestion et ceci aussi bien à Dakar qu'à Saint Louis;

d) enfin, la mission devra évaluer les grandes lignes des besoins d'assistance technique future à la Cellule comme tenu des apports que l'OMVS entend, peut ou doit lui apporter à présent et à l'avenir.

III. COMPOSITION DE LA MISSION

La mission sera composée:

- d'un représentant de l'OMVS et de trois experts consultants - indépendants dont:
 - l'un représentant le PNUD, (Chef de la mission)
 - l'un représentant la DTCD
 - l'un représentant la GTZ.

Les profils des différents consultants seront les suivants:

- un économiste planificateur de bassins fluviaux représentant le PNUD, (chef de la mission)
- un spécialiste en organisation avec connaissances en informatique (représentant le TCD)
- un agroéconomiste avec polyvalence en agronomie, élevage et forestier (ce consultant représentera la GTZ).

La connaissance antérieure de la Vallée du fleuve Sénégal est très vivement recommandée.

Le choix définitif des profils fera l'objet d'une consultation réciproque entre les quatre organismes qui sont représentés au sein de la présente mission.

IV. CONSULTATIONS SUR LE TERRAIN

La mission travaillera en étroite collaboration avec le Représentant Résident du PNUD, les responsables du Haut Commissariat et les services concernés de l'OMVS, le chef de la CEPC, le conseiller technique de la GTZ, les experts nationaux et le personnel national affecté au projet. Elle aura des consultations avec les représentants des sociétés nationales de développement et des comités, organismes et cellules nationaux et régionaux chargés du développement et de la planification dans le Bassin du fleuve Sénégal ainsi qu'avec les représentants d'organismes de financement qui interviennent dans le domaine du développement et de la planification dans la Vallée.

V. CALENDRIER DE LA MISSION

La mission aura une durée d'environ cinq semaines calendaires sur le terrain dont au moins une semaine à Saint Louis et dans le Bassin. Une présence de l'ordre de 3 jours à Nouakchott et 3 jours à Bamako sera également nécessaire. Elle se déroulera à partir de début octobre 1986. Les consultants du PNUD et du DTCD se rendront par ailleurs au Siège du PNUD et du DTCD pour briefing avant de se rendre à Dakar et à la fin de la mission pour debriefing.

La mission sera libre de discuter avec les autorités compétentes de toutes les questions relatives à son mandat, mais elle n'est nullement autorisée à prendre des engagements au nom de l'OMVS, du PNUD, du DTCD et de la GTZ.

VI. RAPPORT

Un draft du rapport final de la mission sera établi sur le terrain. Le draft devra être présenté au Haut Commissariat de l'OMVS de façon à avoir l'occasion d'en discuter.

Le rapport doit être remis sous sa forme définitive au PNUD et au DTCD. Le PNUD New York sera responsable de la présentation officielle du rapport à l'OMVS, et transmettra le document aux Représentants Résidents du PNUD concernés. Un exemplaire du rapport définitif sera communiqué à la GTZ.

Le chef de la mission d'évaluation est responsable de la rédaction du rapport et de son impression. Le rapport final doit être soumis au plus tard quatre semaines après la fin de la mission sur le terrain.

ANNEXE 8

**TERMES DE REFERENCE
DE LA MISSION D'EVALUATION
(1/7/86)**

QUELQUES OBSERVATIONS SUR "LES RESULTATS OBTENUS PAR LA CEPC ET SUR SES PERSPECTI- VES D'AVENIR

1. Observation sur les termes de référence 1984

Cette version revisée des termes de référence du document du projet, arrêtée au cours de la revue tripartite (PNUD/DTCD/OMVS) gagnerait beaucoup, pour éviter toute déviation ou contestation à être approuvée par les Etats. La cellule doit sans nulle doute constituer un appui technique appréciable pour assister l'OMVS dans sa mission ; cependant on peut penser qu'il puisse exister des problèmes concrets sur lesquels les Etats à travers leurs institutions voudraient avoir des informations précises pour mieux orienter leurs actions ou prendre des décisions éclairées.

Il semble que la mission assignée à la cellule est assez touffue et il n'est pas étonnant qu'elle n'ait pu atteindre de bons résultats au moment opportun malgré ses moyens matériels et humains dont elle dispose et une certaine bonne volonté.

Il sera donc nécessaire que ses domaines d'interventions soient bien délimités. Sa fonction d'évaluation permanente devrait couvrir tous les secteurs dans certaines limites.

Ainsi conçue l'intervention de la cellule devra être bien cadréée, multiforme, sans exclusivité pour le développement agricole et l'irrigation. Dès lors le problème de son insertion dans la structure du Haut Commissariat se pose, dans la mesure où elle devra être une structure horizontale avec le maximum de souplesse et d'indépendance.

En matière de planification continue, on devrait pouvoir consolider les actions de la cellule dans un programme fixé en relations avec les comités de planification. Les activités devraient être circonscrites dans les domaines prioritaires globaux où les Etats ne peuvent individuellement intervenir. Elle devrait avant tout aider, en relations avec les services techniques nationaux chargés de la planification à fixer de manière plus précise le contour du programme, le rôle de l'OMVS dans l'après - barrages et apporter un éclairage indispensable à une bonne perception du programme, à son suivi et à son pilotage.

.../...

Dans cette phase de la mise en exploitation des ouvrages communs une attention particulière doit être réservée à des actions ponctuelles, résultant des problèmes rencontrés sur les terrain et auxquels il conviendra d'apporter des solutions immédiates.

Dans le volet formation on devrait mettre l'accent sur la formation des experts nationaux pouvant servir d'homologues aux experts internationaux dans le cadre des études et des actions ponctuelles qu'la cellule aurait à commanditer.

La diffusion de l'information et des productions de la cellule devrait être faite de manière beaucoup détaillée et précise, de même que l'utilisation de ses outputs.

Pour être efficace et coûter moins cher, la cellule devrait apporter une assistance continue aux comités de planification et avoir un contact permanent avec les structures nationales chargées de la planification. Elle devra apporter tout son appui à l'OMVS dans son rôle de concertation.

2. Résultats obtenus en matière de :

a - Evaluation permanent

Le travail d'évaluation permanente effectué par la cellule en direction de l'agriculture et notamment de la culture irriguée est satisfaisant même si l'on peut constater quelque retard dans la formulation et la sortie des documents. Une banque de données importantes, couvrant plus de 900 pérимètres a été constituée. Il conviendra à présent d'envisager le transfert de ces activités au niveau des sociétés de développement en imaginant cependant un système de contrôle pour éviter son "dérapage". Ce transfert ne peut être que progressif et exige une certaine assistance technique et un suivi systématique de la part de la cellule.

Il s'entend que la CEPC devra étendre ses activités à l'ensemble du bassin après une analyse minutieuse des insuffisances et une réadaptation des méthodes pratiquées jusqu'à présent. Elle devra par ailleurs :

- = réétudier le système de circulation des documents en direction de ses partenaires et susciter auprès d'eux plus de participation en provoquant la formulation de leurs besoins, en décelant les causes du non retour de l'information ;
- limiter ses activités à des interventions précises et concrètes sur le terrain pouvant être programmées et réalisées avec les moyens matériels et humains dont elle dispose ;
- coller ses actions aux besoins du terrain.

b - Seminaires et autres rencontres

Les thèmes des séminaires semblent bien choisis et conformes aux

.../...

aux besoins ressentis. Il en est résultant des recommandations intéressantes même si dans la pratique leur application posent des problèmes. Il conviendra en conséquence de :

- porter un effort de relexion sur les buts à atteindre au cours de ces rencontres ;
- faire, en rapport avec les organismes nationaux chargés du développement, un listing des thèmes à traiter en établissant une certaine priorité et un calendrier convenable ;
- réfléchir sur les méthodes permettant de se rendre compte des blocages, des contraintes et des difficultés à l'utilisation des recommandations issues des séminaires au niveau des utilisateurs.

c - Planification continue

La cellule a permis de constituer une banque de données qui ont permis d'élaborer des plans directeurs sectoriels, qu'il reste à consolider et faire un plan cohérent de développement de la vallée.

Cette action indispensable devra se faire à travers les organismes de planification que sont les comités de planification et les services nationaux chargés de la planification sous l'égide de l'OMVS.

Il est donc indispensable de pousser l'analyse et d'arriver à proposer aux Etats des variétés de développement intégré. La cellule devra pouvoir aider à sa conception et à son suivi en apportant son conseil et son appui matériel et technique à la formulation des objectifs, en relation avec les structures appropriées des Etats de l'OMVS.

2. - Fonction de la CEPC

Il semble que les termes de référence de 1982 de la cellule n'ont pu être exécuté correctement parce que le personnel dirigeant n'a pas répondu pour des raisons diverses aux compétences attendues. On a du en particulier renoncer aux services d'un Conseiller Technique Principal pour des raisons d'économie et de compétence. Par ailleurs le fonctionnement de la cellule a été entravé par la mise en place tardive du personnel cadre et surtout du personnel d'appui, notamment des enquêteurs, dû à une longue procédure de mise en place du budget. Ce phénomène persiste encore à l'heure actuelle.

Les cadres sont restés une année sans contrat de travail et encore maintenant certaines questions telles que l'assurance médicale et la sécurité sociale constituent encore des problèmes pour le personnel. Concernant les opérations ponctuelles ou ad hoc il sera nécessaire de revoir les procédures budgétaires et administratives qui entraînent le bon fonctionnement de la cellule et causent des retards dans l'exécution des programmes. Il en est de même de l'affection ou de l'utilisation des moyens logistiques.

.../...

Il ressort des entretiens avec le personnel cadre que :

- les réunions de coordination permettant de faire le point d'exécution des programmes mensuels ne se tiennent plus depuis plusieurs mois. Cette carence entrave énormément le bon déroulement des activités de la cellule ;
- les documents prennent beaucoup de temps à sortir, faute de coordination au niveau du Chef de la cellule ;
- la CEPC travaille quelque peu en vase clos, ignorant souvent les divisions de la DDC et l'apport que pourraient lui apporter les autres maillons de la structure du Haut Commissariat ;
- l'information ne circule pas à l'intérieur de la cellule et à l'extérieur vers certains de ses partenaires ;
- les contacts avec certains services chargés de la planification dans les Etats sont quasi inexistantes ;
- les interventions ou les activités de la CEPC sont inégalement réparties entre les Etats, entre les sociétés de développement et entre les zones écologiques.

Pour l'avenir, le rôle de la cellule sera déterminé par la mission que l'OMVS aura à jouer dans le développement du bassin. On peut déjà penser que le rôle de celle-ci se résumera en :

- + la conception, le suivi et le pilotage du programme de développement intégré du bassin et au renforcement du système de planification à travers le Comité Régional de Planification, expression des Etats
- la poursuite de l'évaluation et du suivi des périmètres irrigués avec des méthodes plus performantes ;
- la gestion des ouvrages communs : création des agences de gestion et leur supervision, mise en place de la tarification, révision de la clé de répartition des coûts et charges etc...

La CEPC devra disposer de moyens matériels et humains pour appuyer l'OMVS dans ces missions, tout en continuant à perfectionner ses méthodes de travail et à diversifier ses interventions. Elle ne pourra entreprendre une telle mission qu'en devant une structure horizontale desservant l'ensemble de structure de l'OMVS.

Pour ce faire il est indispensable qu'elle soit intégrée au secrétariat permanent du Comité Régional de Planification dont elle devra être l'appui technique essentiel . Celui-ci à travers les Comités nationaux et compte tenu du programme devra lui fixer ses domaines d'intervention, axés essentiellement sur le rôle de concertation et l'application d'un certain consensus entre les Etats membres.

Un tel schème suppose que la cellule tout en restant légère dispose de moyens importants lui permettant de faire, en cas de besoin , des consultations nationales, internationales ou de passer des contrats avec des bureaux d'études. Cependant pour être efficace et pour disposer d'une certaines envergure, il devra être animé par un Conseiller Technique Principal capable d'engager l'agence d'exécution et de prendre des initiatives suivant la situation.

Cela suppose également le réexamen de la structure du personnel en place qui devra avoir une haute compétence pour faire face à sa nouvelle mission de conception d'exécution et de suivi.

Il est certain que le chef actuel de la cellule a toutes les qualités (dynamisme, compétence, efficacité)et l'envergure nécessaire pour animer un tel travail, à condition que les problèmes institutionnels et de gestion soient réglés.-